
U d'/of OTTAWA
39003002228392



# Champlain

*Célébré par les Normands et les Canadiens*




Cartons par Léon Le Clerc et R. Freida — Vitrail par F. Gaudin

**Musée du Vieux Honfleur**

# CHAMPLAIN

## Célébré par les Normands et les Canadiens

MÉMORIAL

DES

*FÊTES données à Honfleur*

**LES 13, 14 & 15 AOUT 1905**

PAR

LÉON LE CLERC

PUBLICATION DE LA

Société Normande d'Ethnographie et d'Art Populaire






HONFLEUR

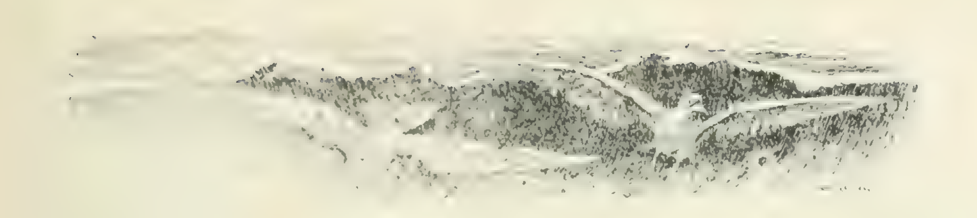
IMPRIMERIE R. SESCAU, 12-14, RUE DE LA RÉPUBLIQUE

—

1908

# NOTICE HISTORIQUE





## Notice Historique

# Honfleur et le Canada



Il nous paraît naturel de donner, au commencement de ce volume, un résumé succinct des souvenirs historiques qui rattachent Honfleur au Canada. Ces souvenirs sont plus nombreux et plus importants qu'on ne le croit généralement ; oubliés ou confondus avec ceux des ports de Saint-Malo et de Dieppe, ils ont été récemment remis en lumière, grâce aux savants travaux de MM. Charles et Paul Bréard de la Roncière, E. Guénin, etc. C'est en nous inspirant de leurs ouvrages que nous avons rédigé cette courte notice destinée à servir, en quelque sorte, de justification aux fêtes Normandes-Canadiennes relatées plus loin.

L'honneur du premier voyage de découverte accompli par les Français dans l'Amérique du Nord, revient au capitaine honfleurais Jean Denis[1]. Celui-ci, aidé par un pilote rouennais nommé Gamart, aborda, en 1506, aux côtes de Terre-Neuve et explora l'embouchure du Saint-Laurent ; une carte partielle dressée par ses soins guida, plus tard, les navigateurs dans ces parages[2].

En 1508, un autre marin de Honfleur, Thomas Aubert, commandant le navire *La-Pensée* armé à Dieppe par Jean Ango[3], suivit la même route,

1. Le premier navire français qui aborda sur les côtes de l'Amérique du Sud, était également de Honfleur : Binot Paulmier de Gonneville le commandait. Ce voyage date de 1503.

2. Charlevoix. — Histoire et description de la Nouvelle-France.

3. Père du fameux vicomte de Dieppe. On a quelque raison de croire que ce Jean Ango était venu de Honfleur, car son nom figure à côté de ceux de Thomas Aubert et de Jean Cousin, sur la liste des frères de charité de la paroisse Notre-Dame de Honfleur.

remonta le Saint-Laurent jusqu'à quatre-vingts lieues et déposa sur ses rives, un premier groupe de colons. Jacques Cartier, le découvreur officiel de la Nouvelle France, ne devait y aborder que vingt-six ans après.

C'est, en effet, le 20 avril 1534, que le célèbre navigateur Malouin entreprit son premier voyage au Canada. Il y retourna l'année suivante, puis une troisième et dernière fois en 1541. Or, cette même année, trois navires honfleurais, commandés par Roberval et portant plus de deux cents hommes, remontaient le Saint-Laurent jusqu'au Cap Rouge d'aujourd'hui et tentaient de fonder un établissement sur ce point.

De 1541 à 1598, c'est-à-dire durant un intervalle de plus d'un demi-siècle, il n'est signalé aucun voyage de marins français au Canada ; mais à cette dernière date, alors que l'avènement de Henri IV venait de clore une longue période de troubles, nous voyons un navire honfleurais se diriger vers l'Amérique du Nord ; il était aux ordres d'un gentilhomme breton : Troïlus du Mesgouez, marquis de la Roche, qui avait obtenu du roi le titre de « lieutenant général des terres neuves de Canada ». Le bâtiment aborda à l'île de Sable dans le golfe Saint-Laurent. Des colons furent débarqués à cet endroit, mais ils y restèrent abandonnés par suite de l'emprisonnement de leur chef qui, à son retour en France, était tombé aux mains des ligueurs.

La succession du marquis de la Roche fut obtenue en 1599 par Pierre de Chauvin, sieur de Tonnetuit, capitaine pour le roi en la marine[1]. L'année suivante ce dernier ayant pour lieutenant et associé Dupont-Gravé[2], quitta le port de Honfleur avec quatre navires ; ceux-ci remontèrent jusqu'à Tadoussac, à quatre-vingts lieues de l'embouchure du Saint-Laurent. L'établissement que l'on tenta de fonder sur ce point ne put être maintenu.

De 1601 à 1602, trois navires honfleurais revinrent dans ces parages mais sans plus de succès.

Pierre de Chauvin étant décédé à Honfleur au commencement de 1603, sa commission passa aux mains du commandeur de Chastes, gouverneur de Dieppe, qui décida aussitôt d'organiser une expédition dont le commandement fut confié à Dupont-Gravé. Cette expédition quitta le port de Honfleur dans les premiers jours d'avril. Elle se composait de la *Bonne-Renommée* que montait Dupont-Gravé et de la *Françoise*, capitaine Jehan Gigot ; ce dernier navire était celui qui avait porté à l'île de Sable, en 1598, le marquis de la Roche et « ses gens ». Sur la *Bonne-Renommée* se trouvait Samuel Champlain, géographe du roi, qui entreprenait son premier voyage au Canada pour « voir

1. Pierre de Chauvin était originaire de Dieppe, mais nous le trouvons dès l'année 1589 fixé à Honfleur où il commandait une compagnie de soldats. Devenu armateur il avait à son service les meilleurs capitaines honfleurais.

2. François-Gravé, sieur du Pont dit Dupont-Gravé, marin et armateur, naquit à Saint-Malo vers l'année 1554 ; il commença dans ce port ses premiers voyages. Il était capitaine pour le roi en la marine du ponant. Nous ne serions pas surpris quand des opérations commerciales combinées avec Pierre de Chauvin l'auraient attiré à Honfleur dès 1598 ; il est du moins bien certain qu'il l'accompagna dans la première expédition que celui-ci conduisit au Canada en qualité de lieutenant du roi. On juge que ce fut pour se mettre en état d'étendre ses armements que Dupont-Gravé vint se fixer à Honfleur, où on le trouve à demeure avec sa famille depuis l'année 1600 jusqu'en 1628. Son habitation était située dans la Grande-Rue (aujourd'hui dite rue de la Ville), paroisse Saint-Etienne.

« *Le Vieux Honfleur et ses Marins* », par Ch. Bréard.

ce pays ». Après avoir remonté le fleuve Saint-Laurent jusqu'au saut Saint Louis, Dupont-Gravé et Champlain revinrent à Honfleur où ils étaient de retour avant le 27 octobre 1603.

Pendant ce voyage, M. de Chastes était mort. Il fut remplacé dans son privilège par Pierre du Guast, sieur de Monts, qui avait accompagné comme volontaire le capitaine Chauvin à Tadoussac. Le triste souvenir qu'il avait gardé de ce voyage, le décida à former un établissement plus au Sud dans l'Acadie. Accompagné de quelques gentilshommes, de cent-vingt soldats et ouvriers, il partait du Havre le 7 mars 1604 avec deux navires armés et équipés à Honfleur; Champlain et Dupont-Gravé faisaient partie de l'expédition. Après un hivernage à l'île Sainte-Croix et une nouvelle exploration des côtes, les colons se fixèrent à Port-Royal, aujourd'hui Annapolis. Un établissement fut fondé et l'on entama avec les indigènes, des relations qui devinrent bientôt excellentes.

Dans l'automne de 1605, de Monts laissant le soin de sa colonie naissante à Champlain et Dupont-Gravé, repassa en France où il vit son privilège révoqué sur les plaintes des pècheurs bretons, basques et normands ; d'autre part, la Société qu'il avait fondée ayant été ruinée par les agissements des Hollandais, il en informa Champlain et Dupont-Gravé qui durent, avec tous leurs compagnons, abandonner Port-Royal, laissant les bâtiments à la garde des indigènes.

La ruine des établissements d'Acadie avait enlevé au sieur de Monts toute espérance de ce côté ; sur les conseils de Champlain, il résolut de diriger ses efforts vers le Canada. Ayant encore obtenu du Roi, pour une année, le privilège de la traite des pelleteries, il fréta deux navires dont l'un, commandé par Dupont-Gravé, devait séjourner à Tadoussac, pendant que Champlain, à qui l'autre était confié, irait édifier une habitation dans l'intérieur des terres, en remontant le Saint-Laurent. Partis de Honfleur le 13 avril 1608, les deux bâtiments arrivaient le 3 juin à Tadoussac ; Dupont-Gravé s'y installait pour commercer avec les indigènes, Champlain, de son côté, remontait le Saint-Laurent jusqu'à un endroit que les sauvages algonquins du voisinage nommaient *Kebbec*, terme signifiant rétrécissement.

Ayant décidé d'installer en ce lieu sa colonie, Champlain fit abattre les arbres qui recouvraient le sol, élever des magasins pour mettre les vivres et les marchandises à couvert, et commencer une maison comprenant trois corps de logis à deux étages ; un fossé de quinze pieds de largeur fut creusé autour des bâtiments et une plate-forme garnie de pièces de canon établie entre l'habitation et la rivière. En même temps que les constructions s'achevaient, le terrain aux alentours était défriché et ensemencé [1]. Tel fut le commencement de la future capitale du Canada.

Dès lors une suite ininterrompue d'armements pour la Nouvelle France se poursuivit à Honfleur. De nombreux navires de ce port vinrent tantôt sous la conduite de Champlain, tantôt sous celle de Dupont-Gravé, approvisionner la colonie en hommes, en vivres, en matériaux et en munitions [2]. Pendant vingt

1 La Nouvelle France, par Eugène Guénin.

2 En 1610, 1611, 1613, 1615 et 1617, Champlain mit de nouveau à la voile du port de Honfleur pour sa colonie de Québec.

ans Québec et Tadoussac ne furent guère rattachés à la mère patrie que par Honfleur.

De ces faits, il résulte clairement que Honfleur a joué un rôle très important dans la découverte et la colonisation de la Nouvelle France. Il est donc naturel que le vieux port normand ravive aujourd'hui des souvenirs glorieux que le temps et les mauvais jours avaient à demi effacés.

Avec Québec qu'elle a fondé, Honfleur veut se souvenir.

En 1620, Champlain étant au Canada, son fidele lieutenant Dupont-Gravé partit de Honfleur avec des secours en hommes et en vivres ; les matelots qui l'accompagnaient se faisant maçons et manouvriers, travaillerent sous la direction de leur capitaine à la construction du premier édifice élevé en maçonnerie au Canada, l'église Notre Dame des Anges



# FÊTES

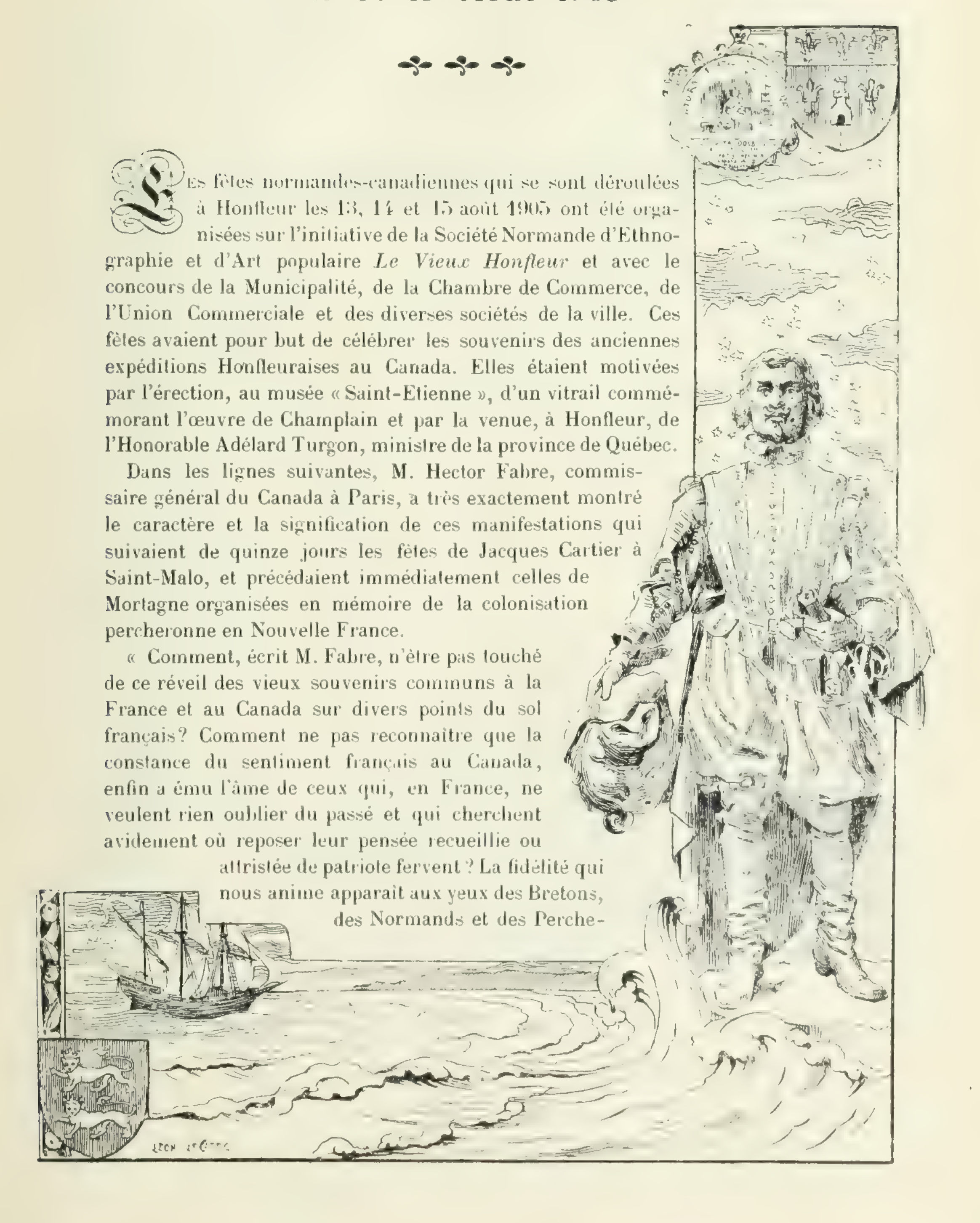
## NORMANDES - CANADIENNES

13-14-15 AOUT 1905



# FÊTES NORMANDES-CANADIENNES

## 13-14-15 Août 1905



Les fêtes normandes-canadiennes qui se sont déroulées à Honfleur les 13, 14 et 15 août 1905 ont été organisées sur l'initiative de la Société Normande d'Ethnographie et d'Art populaire *Le Vieux Honfleur* et avec le concours de la Municipalité, de la Chambre de Commerce, de l'Union Commerciale et des diverses sociétés de la ville. Ces fêtes avaient pour but de célébrer les souvenirs des anciennes expéditions Honfleuraises au Canada. Elles étaient motivées par l'érection, au musée « Saint-Etienne », d'un vitrail commémorant l'œuvre de Champlain et par la venue, à Honfleur, de l'Honorable Adélard Turgon, ministre de la province de Québec.

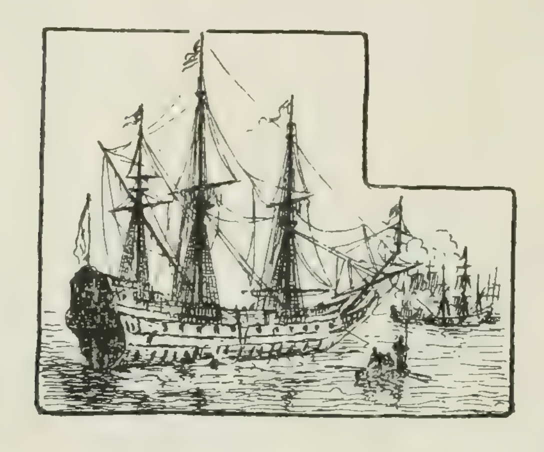
Dans les lignes suivantes, M. Hector Fabre, commissaire général du Canada à Paris, a très exactement montré le caractère et la signification de ces manifestations qui suivaient de quinze jours les fêtes de Jacques Cartier à Saint-Malo, et précédaient immédiatement celles de Mortagne organisées en mémoire de la colonisation percheronne en Nouvelle France.

« Comment, écrit M. Fabre, n'être pas touché de ce réveil des vieux souvenirs communs à la France et au Canada sur divers points du sol français? Comment ne pas reconnaître que la constance du sentiment français au Canada, enfin a ému l'âme de ceux qui, en France, ne veulent rien oublier du passé et qui cherchent avidement où reposer leur pensée recueillie ou attristée de patriote fervent ? La fidélité qui nous anime apparaît aux yeux des Bretons, des Normands et des Perche-

rons ainsi qu'un hommage rendu à leurs propres vertus, à la durée de leurs traditions, à la force, à la vitalité, à la pureté de leur sang. Ils en aiment d'autant plus leur province, que les descendants qui en sont sortis depuis des siècles y sont restés à ce point attachés. Il faut donc qu'il soit bien pur, ce terroir, pour que au loin il ne s'épuise pas, et pour qu'un voyageur arrivant au Canada distingue aussitôt un Breton d'un Normand, ou que, s'il les rapproche, ce soit pour les unir et les confondre en un seul type, mélange robuste de deux races.

« Les dissemblances, sans doute, existent dans le type originel et le type dérivé, le temps a fait lentement son œuvre : nous avons gagné et perdu quelque chose, mais ce qui est perdu peut se reprendre à de nouveaux et plus fréquents contacts, et ce qui est gagné, ce que nous avons acquis dans les jours de patience, dans le commerce constant avec la race anglo-saxonne nous reste. Nous en rendons tout de même hommage aux dispositions natives, à la souplesse normande, à la fermeté bretonne, à la générosité percheronne.

« Ces fêtes, d'une saveur de vieux terroir si prononcé, ont donné aux canadiens qui y ont assisté, cette impression qu'ils se trouvaient reportées dans des milieux restés à peu près les mêmes qu'aux siècles derniers, ayant gardé cette physionomie d'autrefois, ayant renouvelé à chaque saison cette floraison d'enthousiasme, de passion, d'ardeur, de vie intense que n'a pu atteindre la frivolité de tant de choses ou l'inutilité de tant d'efforts ».





# Première journée

## *HONFLEUR EN FÊTE*

LORSQU'À huit heures du matin, une salve d'artillerie tirée du quai de la Pigoulière, annonce l'ouverture des fêtes, Honfleur à déjà revêtu sa parure des grands jours. La pittoresque cité de Jean Doublet et de tant de marins fameux, offre l'aspect le plus riant et le plus enchanteur.

A toutes les fenêtres, sur les quais, dans les ruelles tortueuses aux vieilles maisons de bois, dans les avenues, sur les places, les guirlandes de verdure s'allient harmonieusement aux théories de lanternes vénitiennes et de verres de couleurs ; de frais arbustes bordent les trottoirs. Sous une brise légère, à peine perceptible, les oriflammes, les pavillons de marine, les drapeaux tricolores, s'agitent joyeusement. Au fond du Vieux-Bassin, par delà la Poissonnerie quelques balcons sont ornés de merveilleuse façon ; rien d'artificiel ici, la seule parure des géraniums et des hortensias en fleurs, transforment les fenêtres en adorables jardinets suspendus.

Le cours de la République et les rues adjacentes ont reçu une décoration spéciale : c'est là, en effet, que doit arriver le ministre canadien ; des mâts ornés de faisceaux, de drapeaux et d'écussons aux armes de Normandie, de Honfleur et de Québec, forment une

double haie ; au delà du rond-point, des pavillons aux couleurs variées barrent cette splendide avenue. Les monuments publics ont arboré leurs drapeaux et les navires dans le port ont hissé le grand pavois.

La journée s'annonce splendide. Une foule joyeuse circule, elle est grossie à chaque instant par le flot des touristes que déversent les bateaux du Havre, ainsi que les trains venant de Lisieux, Pont-l'Evêque, Trouville et Pont-Audemer.

Tandis que la Société musicale de Montivilliers, précédée de ses tambours et clairons, parcourt les principales voies de la cité en lançant ses plus allègres pas redoublés la chorale honfleuraise « l'Union des Travailleurs » inaugure par un concert, l'exposition d'Art normand installée à l'école de la rue de la République. Mais ce n'est là qu'un prélude : l'intérêt des fêtes normandes-canadiennes va se trouver, pendant cette matinée, à quelques kilomètres de la ville. Le ministre a promis, en effet, de visiter d'abord la commune de Saint-Gatien-des-Bois, berceau des ancêtres de Mme Turgeon.



# A SAINT-GATIEN-DES-BOIS





Clocher de Pont-l'Évêque

Au commencement de la matinée, MM. Léon Le Clerc, secrétaire général et Pierre Montreuil, membre du *Vieux-Honfleur*, viennent à Pont-l'Évêque rejoindre M. Turgeon, arrivé depuis la veille, en compagnie de ses secrétaires MM. Devaux et Lemieux.

Vers neuf heures, le ministre monte dans une voiture automobile qui doit le conduire à Saint-Gatien-des-Bois. La distance étant courte l'on prend par le chemin des écoliers. Aussi bien, cette promenade à travers la campagne normande est-elle le prélude naturel de la fête qui se prépare. Dans ce coin de pays, les ancêtres de M^me^ Turgeon ont vécu, ils ont connu ces mêmes plaines fertiles, ces mêmes vergers où les pommiers se tassent, cette même forêt aux profondeurs mystérieuses, et aussi, animant ces frais paysages, les mêmes églises de pierre et les mêmes maisons de bois. Aux yeux de notre hôte apparaît sous une forme tangible, tout un passé qui lui est cher, aussi lorsqu'il parlera dans un instant des souvenirs qui le rattachent à la terre normande, il s'exprimera non seulement avec son habituel talent, non seulement avec la chaleur ardente de son patriotisme, mais encore avec l'émotion pénétrante qui résulte des choses vues.

La voiture file maintenant à vive allure, soulevant derrière elle un long panache de poussière. La route se déroule toute blanche sous le soleil en un



Manoir de Canapville

interminable ruban ; plaines, collines, bois, hameaux passent avec la rapidité des tableaux d'une lanterne magique. Voici le village de Coudray-Rabut et son vieux clocher roman. Plus loin le hameau de Canapville et son curieux manoir du XV^e^ siècle, aux grands toits de tuile hérissés de lucarnes.

Voici la petite ville historique de Touques. Les voyageurs mettent un instant pied à terre ; rapidement ils visitent l'église Saint-Pierre, l'un des plus intéressants spécimens de l'architecture normande du XIe siècle, mais c'est en vain qu'ils cherchent les anciennes halles en bois; une municipalité ignorante les a fait démolir uniquement pour satisfaire au désir enfantin de posséder une place. Sur cette place — et comme pour symboliser la mentalité des démolisseurs — s'élève une misérable baraque foraine contenant un théâtre de marionnettes.

Trouville est si peu loin, qu'il serait dommage de ne pas faire un crochet jusque là. L'automobile reprend sa course et quelques minutes plus tard elle vient stopper au bord de la plage. M. Turgeon et ses compagnons de route vont pouvoir se promener un bon quart d'heure sur les planches.

Un public élégant commence à circuler. Au passage du ministre des groupes s'arrêtent, paraissent intrigués un instant, puis finalement saluent. La personnalité du représentant du Canada est découverte, mais celui-ci a bientôt regagné sa voiture qui repart à grande vitesse, en se dirigeant tout droit, cette fois, sur le village de Saint Gatien.

Les premiers kilomètres franchis il faut ralentir : la route est sillonnée par des charrettes remplies de paysans se rendant en hâte à la fête.

Un bruit, d'abord à peine perceptible grandit et se précise, c'est celui d'un carillon lointain. Au milieu d'un océan de verdure, là bas, la pointe d'un clocher émerge.

Maintenant l'automobile roule lentement sur le territoire de la commune, le lourd véhicule se laisse dépasser par les charrettes dont les chevaux sont lancés au galop. Sa corne d'appel déchire l'air, les fouets claquent joyeusement, les cloches semblent redoubler leur carillon.

Tout à coup, au détour du chemin, le village apparait. Décoré à profusion de drapeaux, d'oriflammes, de guirlandes fleuries, il offre un coup d'œil ravissant. La population entière est massée sur la grande place, tandis que la voiture vire doucement et vient s'arrêter devant la mairie. Les cloches se sont tues. Au moment où M. Turgeon apparaît la foule se découvre.

En haut du perron, sous une voûte de feuilles d'érables où brillent les armes de la province de Québec, se tiennent : le maire M. Gervais, l'adjoint M. Le Verrier et le Conseil municipal au complet. Le ministre accompagné de MM. Le Clerc et Lemieux gravit les marches de la mairie, aussitôt M. Gervais s'avance et prononce les paroles suivantes :

« C'est un grand honneur pour moi, Monsieur le Ministre, de vous adresser
« au nom de la Municipalité, tous nos souhaits de bienvenue, Saint-Gatien fier
« de votre visite, salue en vous une haute personnalité d'un pays qui nous est
« resté cher, mais aussi le compatriote, le Normand, heureux de se reconnaître
« au milieu d'autres Normands, et retrouvant toujours avec joie, dans ces coins
« de notre vieille province les traces d'un passé déjà lointain, mais toujours vivace
à notre cœur.

« Ce fut précisément au nom de ce culte du souvenir, que vous avez voulu
« faire à Saint-Gatien ce pieux pèlerinage.

« Mais ici un autre sentiment a guidé vos pas : dans un élan de reconnais-
« sance émue, vous avez voulu revoir le modeste village où vécurent les ancêtres
« de Mme Turgeon.

« Nous savons qu'elle avait pris l'initiative de cette visite, et nous
« déplorons, qu'une indisposition la tienne loin de nous, qu'il me soit permis
« de lui exprimer tous nos regrets et de lui adresser publiquement l'assurance
« de notre respectueux hommage.

« Les archives communales nous rappellent, en effet, que ce fut vers le
« commencement du dix-septième siècle, que naquirent à Saint-Gatien, Jacques
« et Gabriel Sanson, qui devaient quelques années plus tard partir pour le
« Canada. Sans doute ils devaient cultiver la terre, mais quel fut l'emplacement
« exact de leur demeure ? A notre grand regret nous n'avons pu le retrouver.

« Le temps, en effet, est un terrible destructeur, il a détruit documents et
« murailles, mais plus de deux siècles se sont écoulés, il n'a pas effacé du
« cœur de Mme Turgeon, les ouvenir du passé, les souvenirs du petit village
« normand qui fut le berceau de sa famille. Les habitants de Saint-Gatien ont
« voulu eux aussi se souvenir, et c'est pourquoi ils fêtent aujourd'hui avec
« fierté votre arrivée.

« Sans doute ils n'ont pu vous offrir la réception fastueuse à laquelle vous
« accoutument une promenade triomphante à travers les villes normandes,
« mais sous la modestie des pavoisements, vous saurez retrouver, Monsieur le
« Ministre, nous en sommes persuadés, toute la cordialité de leur accueil et la
« sincérité de leurs sentiments. »

M. Turgeon remercie M. le Maire de ses paroles de bienvenue dont il est profondément touché. Ce pèlerinage à Saint-Gatien-des-Bois, que Mme Turgeon regrette si vivement de n'avoir pu accomplir, restera pour lui un des souvenirs les plus charmants de son voyage en France.

Le Maire présente alors à son hôte, deux cousins de Mme Turgeon : MM. Léon et Emile Sanson, ainsi que les membres du Conseil municipal ; puis il l'informe que l'heure de l'office est arrivé. « Nous savons, Monsieur le Ministre, dit-il, que vous avez l'habitude le dimanche, d'assister à la messe, nous allons si vous le voulez bien vous y accompagner. »

Le cortège sort de la mairie, tandis que les cloches reprennent leur joyeux carillon.

Au porche de l'église M. Turgeon est reçu par le vénérable curé de la paroisse, M. l'abbé Galley, qui lui présente l'eau bénite et prononce une touchante allocution. M. le Curé rappelle la vieille foi des Normands que partagèrent les ancêtres de Mme Turgeon et qu'ils contribuèrent à implanter en Nouvelle France. En restant fidèles à la religion de leurs pères, les Canadiens sont parvenus aujourd'hui à former une nation libre, prospère et honorée. Le Curé de la paroisse de Saint-Gatien est heureux de pouvoir saluer au seuil de son église l'un des plus dignes représentants de ce noble pays.

M. Turgeon est ensuite conduit processionnellement à la place qu'il doit occuper au milieu du chœur.

Dans l'église, artistement décorée de feuilles d'érables, d'arbustes et de fleurs, les fidèles se pressent en foule, un nombreux clergé se tient au pied de l'autel et les chantres revêtus de leur chape d'or, sont rangés au lutrin.

La messe commence aussitôt ; célébrée par M. le chanoine Lautour, curé-doyen de Honfleur, elle se déroule solennelle et lente. Aux chants liturgiques alternent des morceaux de musique religieuse remarquablement chantés par Mme Couesne. Après l'évangile, un très éloquent sermon sur la fraternité des peuples est prononcé par l'officiant.

Dans la seconde partie de la messe, l'on distribue à l'assistance un magnifique pain béni offert par M. le Curé, tandis qu'une quête fructueuse est faite par Mlle Jeanne Haussoullier.

L'office terminé, M. Turgeon est reconduit à la porte de l'église avec le même cérémonial qu'à l'arrivée. Lorsqu'après avoir remercié chaleureusement M. le Curé, le Ministre paraît sur la place, les habitants lui font une chaleureuse ovation.



Cliché de M. Pierre Montreuil.

M. Turgeon sur la place de l'église de Saint Gatien des Bois

L'on se rend alors dans la grande salle de la mairie où un banquet est préparé. La table couverte de fleurs offre un coup d'œil charmant ; les murs disparaissent sous un épais tapis de feuilles d'érable, que rehausse des écussons aux armes de Normandie, de Honfleur et de Québec.

Aux côtés de M. Turgeon, prennent place MM. Gervais, maire, Leverrier, adjoint, Léon Sanson, Emile Sanson, maire de Préaux, Lemieux, secrétaire particulier du Ministre, Léon Le Clerc, secrétaire général du *Vieux Honfleur*, Pierre Montreuil, délégué du *Vieux Honfleur*, les membres du Conseil

municipal : MM. Dubourg, Daubenesque, Petit, Rufin, Senécal, Bréavoine, Yger, Découtlé, Quillet, Beaumais, ainsi que l'instituteur de la commune M. A. Lesage, l'un des organisateurs les plus dévoués de cette charmante fête.

Le menu excellent et des mieux servi est ainsi composé :

Hors-d'œuvre variés
Turbot sauce câpres
Poulets chasseur
Trou Normand
Gigot d'agneau
Flageolets maître d'hôtel
Laugouste sauce mayonnaise
Salade
Entremets
Dessert
Café
Vins
Sauterne — Saint-Emilion — Pomard — Champagne

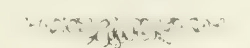
Au dessert, M. le Maire présente au Ministre, le vieux registre paroissial où se trouve inscrit l'acte de baptême de Toussaint Sanson, ancètre de Mme Turgeon.

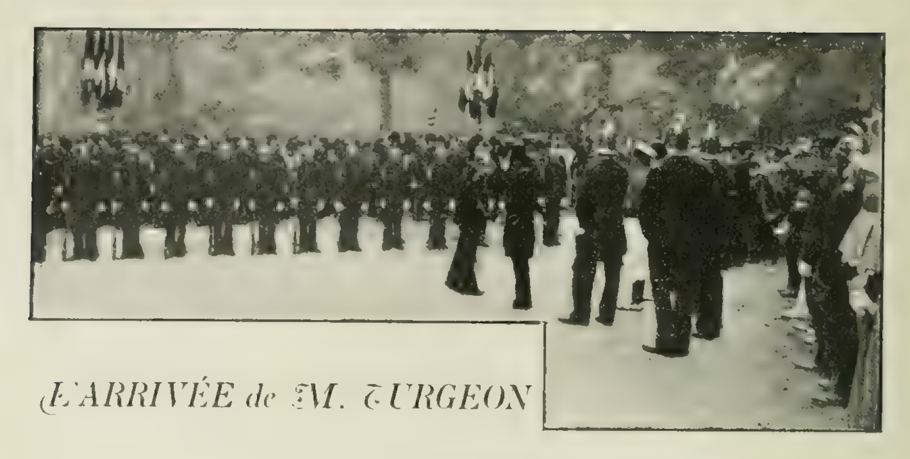
Le repas s'achève au milieu de la plus franche cordialité. La conversation devenue générale roule naturellement sur l'agriculture ; on parle de « pommages, » de « brassaison, » de « bouillage » et M. Turgeon étonne les convives par ses connaissances approfondies sur toutes les questions qui concernent les travaux de la campagne.

Il est deux heures. Un landau vient s'arrêter devant la mairie ; le moment du départ pour Honfleur est venu. Non sans regret, le ministre prend congé de ses nouveaux amis, puis il monte en voiture salué une dernière fois par la population.

Sur la grande route ensoleillée, le landau roule escorté de deux voitures automobiles. A son passage des paysans accourus aux barrières des vergers, agitent leurs chapeaux. Des chars à bancs, où s'entassent de nombreux habitants des communes, voisines surgissent de tous les chemins et rivalisent de vitesse pour gagner la ville. Le bourg d'Equemauville que l'on traverse au grand galop des chevaux, paraît désert, les maisons sont closes, la presque totalité des habitants s'est rendue à Honfleur.

Un brusque détour et le landau s'engage dans l'avenue de la République, véritable voie triomphale longue de plus de deux kilomètres et qui aboutit à la ville. Là bas, dans le lointain estompé de brune, sous la voûte sombre des arbres séculaires, une masse confuse ondule ; des rayons de soleil qui percent la verdure font par moments scintiller des casques et briller des bannières. Au bas de la côte une fanfare éclate, une autre, affaiblie par la distance, lui répond. L'arrivée de M. Turgeon est annoncée à la foule amie qui l'attend.





# L'ARRIVÉE de M. TURGEON A HONFLEUR



A Honfleur la foule grossissait sans cesse et se massait sur le cours de la République. De temps à autre, un coup de fusil retentissait et les agents se précipitaient pour faire ranger le public.

Au loin les fanfares résonnent. La *Rallye Rouennaise* va se poster au bas de la côte pour sonner et avertir de l'arrivée du ministre.

Tour à tour défilent et prennent place sur le cours, les sociétés musicales : La *Philharmonique* et l'*Union des Travailleurs* de Honfleur, *L'Harmonie*, de Lisieux, *La Fraternelle*, de Beuzeville, les *Enfants de la Risle*, de Pont-Audemer, la Fanfare de Montivilliers, les sociétés de gymnastique *Patrie* et *Union Honfleuraise*, la Société de Marins de Honfleur et de Berville.

Les autorités de la ville qu'escortent la Compagnie des Sapeurs-Pompiers en armes, les Comités du *Vieux Honfleur* et de l'Union Commerciale, les représentants de la Chambre de Commerce, ainsi que les délégations des diverses Sociétés locales, viennent se grouper au rond point du cours.

Vers trois heures et demie, des cris partent de tous côtés :

Le voilà ! le voilà !

En effet, au haut de la côte, apparaît un landau lancé à toute allure ; MM. Gervais, maire de Saint-Gatien et Léon Le Clerc, secrétaire du *Vieux Honfleur* accompagnent le Ministre.

Les cors de chasse sonnent un hallali joyeux, ensuite les fanfares jouent la *Marseillaise* et la *Canadienne*.

La voiture s'arrête et l'honorable Adélard Turgeon met pied à terre au milieu des acclamations de la foule. Très cordialement il serre la main à M. Blanchet, maire de Honfleur, qui s'est avancé vers lui et qui lui souhaite la bienvenue en ces termes :

« Monsieur le Ministre,

« En mon nom et au nom des habitants de Honfleur, j'ai l'honneur et le « plaisir de vous souhaiter la bienvenue.

« Je ne sais comment vous exprimer, monsieur le ministre, combien nous

« sommes heureux de votre nouvelle visite. C'est un témoignage de votre part « qui nous est très sensible, et qui indique que vous vous souvenez de l'accueil « qui vous a été fait lors de votre dernier voyage. Cet accueil sera aussi chaleu- « reux aujourd'hui, soyez-en persuadé, car nous aussi, nous nous souvenons de « vous, nous avons appris à vous connaître, et votre présence parmi nous, « nous est particulièrement sympathique. »

M. Turgeon dit qu'il est très sensible à l'accueil qui lui est fait et qu'il éprouve une grande joie de revoir Honfleur.

M. Ernest Flandin, député, salue le ministre au nom de l'arrondissement de Pont-l'Evêque.

Parmi les personnes présentes, à cette réception, nous citerons : MM. Albert Sorel, de l'Académie Française, président d'honneur du *Vieux Honfleur ;* Baudry, conseiller d'arrondissement ; Axel Ullern, président de la Chambre de Commerce ; Ballif, administrateur de la marine ; Charlesson, consul britannique ; Boudin, président et le vicomte de Ville d'Avray, vice-président du *Vieux Honfleur* ; Debleds, président et Sescau, vice-président de l'*Union Commerciale* ; le colonel Lachèvre ; le commandant Lavau, Yan Nibor, le poète des matelots ; les membres du Conseil municipal et ceux des délégations citées plus haut.



Le cortège se forme ensuite pour se diriger par les rues de la République, du Dauphin et le quai de la Lieutenance, vers l'Hôtel de Ville.

L'aspect de ce défilé est vraiment grandiose et pittoresque. Toutes les sociétés honfleuraises sont là avec leurs bannières et leurs insignes. On applaudit au passage de la Société de Notre-Dame de Grâce, formée de tous les marins, mousses et moussaillons, comme dirait Yan Nibor, de Honfleur. Sur des

civières richement ornées, ils portent des barques minuscules pavoisées depuis le haut des mâts jusqu'au pont, des bricks, d'antiques caravelles soigneusement conservées par le musée Saint-Etienne, etc.



Les fanfares jouent tour à tour, la *Marche des Gars Normands*, la *Canadienne* et le *Drapeau de Carillon* ; au passage du ministre, le canon tonne sur le quai Saint-Etienne, les chapeaux s'agitent. On sent, autour de soi, une atmosphère de chaude sympathie.

## LE VIN D'HONNEUR

Dans la grande salle du premier étage de l'Hôtel de Ville, un vin d'honneur est servi, auquel prennent part les notabilités que nous avons citées, et le Comité du *Vieux Honfleur*, représenté par MM. Boudin, président ; de Ville d'Avray, vice-président ; Le Clerc, secrétaire général ; Francis Warrain, archiviste ; Hincelin, trésorier ; Aumont, docteur Durel, A. Houel, Piaggi, Albert-Emile Sorel, membres.

M. Blanchet, maire de Honfleur, porte le toast suivant :

« Monsieur le Ministre,

« Il y a quelques instants, j'avais l'honneur et le plaisir de vous souhaiter « la bienvenue ; permettez-moi de vous dire encore quelques paroles.

« Votre présence parmi nous, Monsieur le Ministre, nous prouve, d'une « façon évidente, que vous ne nous avez pas oubliés ; quant à nous, le souvenir « de votre première visite est ineffaçable.

« Je tiens à rappeler que vous-même, Monsieur le Ministre, vous avez bien
« voulu le marquer d'une façon particulière en donnant, au Canada, le nom de
« Honfleur à l'une de vos villes. Nous avons adressé tous nos remerciements
« et exprimé notre gratitude d'avoir bien voulu établir ce lien impérissable
« entre nous et nos frères du Canada ; je suis heureux d'avoir à vous témoigner
« de nouveau notre reconnaissance de vive voix, aujourd'hui.

« Notre ville a eu l'occasion dernièrement de prouver qu'elle pensait toujours
« à vous. Lorsqu'il s'est agi de donner un nom à une nouvelle partie de notre
« territoire, le Conseil municipal, à l'unanimité, lui a donné le nom de
« Canada. »

« Je termine en vous disant combien nous sommes heureux des relations
« commerciales amicales et qui nous unissent avec nos frères et tout le Canada,
« lesquelles, j'en ai la certitude, se maintiendront toujours et ne feront que
« grandir, s'il est possible.

« En mon nom, au nom de notre population honfleuraise, si honorée de
« votre visite, je lève mon verre, monsieur le ministre, à votre santé. »

M. Turgeon répond en ces termes :

« Monsieur le Maire, Messieurs, mes chers cousins normands,

« Je ne sais comment exprimer l'émotion patriotique que j'éprouve à me
« retrouver, après sept années d'absence, dans la ville de Honfleur. Vos
« paroles de bienvenue m'ont été très agréables, mais je n'en ai pas été
« surpris. Car j'ai appris à connaître et à apprécier votre courtoisie et votre
« solide amitié.

« En 1898, je vous disais que je reviendrais parmi vous ; car de même que
« le mahométan ne veut pas mourir sans voir, au moins une fois La Mecque,
« de même nous Canadiens français, nous tenons à revoir ces côtes normandes
« et bretonnes qui sollicitent nos âmes.

« J'aime d'un égal amour les deux belles villes de Saint-Malo et de Honfleur ;
« si l'une a donné le jour au découvreur de ma patrie, l'autre a vu partir le
« fondateur de Québec.

« Je suis donc le pèlerin idéal, car j'ai parcouru le cycle des joies patrio-
« tiques : après la ville de Jacques Cartier, je viens visiter la ville de Champlain.

« Soyez certains, Messieurs, que je garderai de ce voyage le plus durable et
« plus inoubliable souvenir. »

Cette improvisation dite d'une voix vibrante, avec une conviction intense est accueillie par de chaleureux applaudissements.

M. Boudin prend ensuite la parole, au nom du *Vieux Honfleur*, le comité aurait souhaité voir Mme Turgeon accompagner le ministre ; il regrette vivement qu'une légère indisposition ait privé les Honfleurais de ce plaisir.

M. Boudin lève son verre en l'honneur de M. et Mme Turgeon.

M. Ballif, administrateur de la marine, au nom de la Société, dont il est le président, dit combien il est heureux d'associer les marins à la fête organisée en souvenir de Samuel de Champlain.

La réception terminée, M. Turgeon et les membres du *Vieux Honfleur*, se rendent au musée Saint-Etienne.

## LES RÉJOUISSANCES

Pendant qu'avait lieu la réception à l'Hôtel de Ville. les concerts et les réjouissances s'organisaient sur les différentes places de la ville.

Une audition de la *Rallye Rouennaise*, donnée sur la jetée de la Lieutenance, est particulièrement goûtée du public.

Les sociétés musicales et de gymastique obtiennent, de leur côté, le plus légitime succès.

Des chanteurs et des musiciens ambulants, des camelots de toute sorte, des prestidigitateurs, des ventriloques, mettent dans les rues et sur les quais une note originale et pittoresque.

A six heures, les sociétés musicales se rendent sur la place de la République et y exécutent un morceau d'ensemble. Une médaille commémorative leur est remise ensuite par le Maire de Honfleur.

## LA SOIRÉE

A la chute du jour s'allument les lanternes, les ballons, les verres de couleurs, les rampes de gaz et bientôt la ville toute entière est illuminée. Une fête vénitienne a lieu sur le vieux bassin, là, le coup d'œil est féérique : Des barques décorées de fanaux multicolores, glissent sur l'eau transparente , des cordons de feu entourent les quais, courent le long des maisons dont les fenêtres étincellent ; la Lieutenance s'embrase et apparaît comme un château de rève dans la fantasmagorie des flammes de bengale. Du haut des terrasses de la vieille forteresse, les cors de chasse jouent d'anciens airs français : chants mélancoliques et tendres, appels lointains, échos prolongés, voix de cloches que la brise nocturne enveloppe et nuance d'un exquis mystère.

De nouveaux feux s'allument cours de la République, où les Sociétés de gymnastique forment des pyramides humaines.

Sur la place Thiers, éclairée à giorno, des Sociétés musicales donnent un concert.

Enfin, vers onze heures, le public se rend en foule à la grande poissonnerie où un bal populaire commence pour se continuer très animé pendant une grande partie de la nuit.





# Deuxième journée

## *VISITE DE LA VILLE ET DU PORT*



Le programme de la matinée comportait, pour le ministre, une visite de la ville et du port.

Sous la conduite de MM. Albert Sorel, de l'Académie Française et Charles Bréard, l'érudit historien de Honfleur, M. Turgeon accompagné de ses deux secrétaires, quitte à dix heures, l'Hôtel du Cheval Blanc, où il est descendu, pour commencer sa promenade à travers la vieille cité.

On lui montre d'abord la place Hamelin, anciennement place de la Grande Fontaine ou de la Fontaine bouillante. Là se dressait autrefois le pilori. M. Ch. Bréard désigne l'emplacement de l'hôtellerie des *Trois sauciers*, celui de l'*Hôtel de la Couronne*, où des prêtres furent cachés pendant la Révolution, plus loin l'emplacement de l'auberge de la *Femme sans tête*, enfin celui de l'ancien hôtel du *Cheval Blanc*, très fréquenté au XVI^e siècle.



La Lieutenance

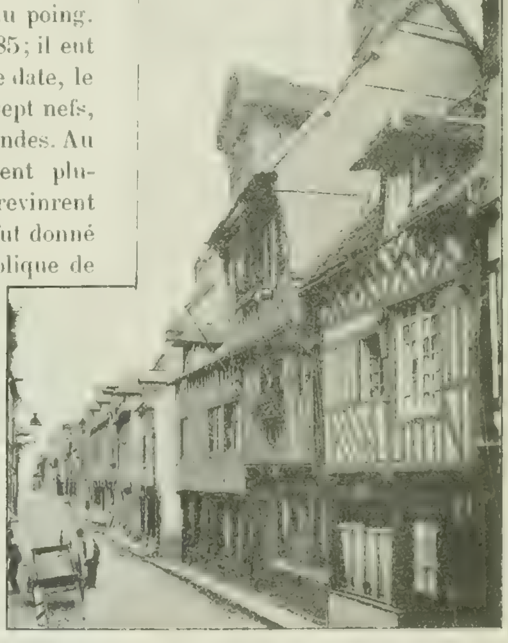
La maison portant le n° 16, a vu naître, en 1768, le contre-amiral baron Hamelin et en

1805, le peintre Jacques Hamelin, l'un des meilleurs élèves de Ingres. Un peu plus loin, est né en l'an 1600, le bienheureux Pierre Berthelot, pilote et cosmographe du roi de Portugal.

M. Turgeon est conduit ensuite dans la rue Haute.

« L'examen de documents, dit M. Ch. Bréard, conduit à penser que la rue Haute, au XVe siècle, a été un nid d'écumeurs de mer ; au XVIe siècle, une colonie de Terre-Neuviers et de découvreurs maritimes ; au XVIIe siècle, un foyer de protestants ; à toute époque une pépinière de marins.

« Quel bon vieux temps pour les loups de mer de la rue Haute que le règne de Louis XII. On les vit sur leurs nefs courir la Manche, y attaquer tout ce qu'il rencontraient, se retirer dans leur petit fort, à l'abri des canons de la tour Carrée et y partager le butin sous l'œil indulgent du gouverneur. Et, dans la même rue, il fallait entendre les injures échangées entre les équipages rivaux, voir les rixes avec les Anglais. En 1483, chez un tavernier de la rue Haute, quatre mariniers insultent le neveu du bâtard Douglas. On en vint aux mains. En 1484, c'est un archer de la compagnie de l'amiral gouverneur Louis de Graville, et trois compagnons anglais qui vident une querelle, le coutelas au poing. Un fait très grave se place en 1485 ; il eut une portée internationale. A cette date, le vice-amiral Coulon, à la tête de sept nefs, avait capturé quatre galères flamandes. Au nombre des pillards se trouvaient plusieurs navires de Honfleur qui revinrent chargés de marchandises. Ordre fut donné de les saisir. L'agent de la République de Venise, chargé d'en poursuivre la délivrance, vint à Honfleur où il se logea à l'auberge du *Fardel*. Quatre marins l'attaquèrent, ils le tuèrent d'un coup d'épée. Ce meurtre fit grand bruit.[1] »



Les vieux logis de la rue Haute.

M. Turgeon très intéressé par ces détails examine avec curiosité les vieilles maisons de bois dont la rue Haute est encore pleine. On lui montre les anciennes demeures, des Lacroix de Saint-Michel, des Lion de Saint-Thibault, de l'amiral Motard, des Pallier, des Deshayes de Manerbe, des Le Chevallier Le Jumel,

1. Voir *Vieilles Rues et Vieilles Maisons de Honfleur* par Ch. Bréard.

des Lestorey de Boullongne, etc., notables, armateurs, officiers et marins, qui pendant plusieurs siècles illustrèrent Honfleur.

Un logis sollicite surtout l'attention du ministre, c'est celui où résida Pierre de Chauvin, lieutenant pour le roi au Canada, sous le règne de Henri IV. Tout un chapitre de l'histoire de la Nouvelle France s'y rattache.

Une partie des anciens bâtiments subsiste encore. Leur délabrement est resté très pittoresque mais ne permet guère de se figurer l'opulence qui régna jadis en ce lieu. Les vastes pièces ont été coupées par des cloisons, de hautes cheminées de pierre ne sont plus que des débris perdus dans des maçonneries récentes, les murs jadis tendus de cuirs de Cordoue et de tapisseries des Flandres[1] ne montrent plus que des surfaces rugueuses et lézardées.



Cour de l'ancienne demeure de Pierre de Chauvin

Au fond de la cour silencieuse, où une chaloupe abandonnée achève de pourrir, s'ouvre encore l'ancienne porte de quai qui permettait de communiquer avec les navires amarrés le long de la muraille.

Mais l'attrait des souvenirs historiques n'empêche pas notre hôte d'admirer la charmante architecture de ces vieux logis du « perroy de la mer » dont les puissantes charpentes appartiennent à l'ancienne construction navale. C'est là précisément la grande originalité des habitations honfleuraises : Elles ressemblent à d'énormes carènes de navire qui auraient des colombages pour *membrures* et des poutres saillantes pour *précientes*.

Leurs façades, hautes et ornées, rappellent les châteaux de poupe des frégates de Louis XII et pour compléter l'illusion, les fenêtres percées en sabord, laissent apercevoir de vastes intérieurs surbaissés comme des entreponts.

La visite de la rue Haute s'achève par un coup d'œil d'ensemble jeté sur le curieux hôpital fondé au XVI^e^ siècle, puis l'excursion se poursuit par les rues moyenâgeuses du *Trou Muard*, des *Frênes*, de l'*Homme de Bois*, des *Lingots*, où se trouvent les maisons dites du *Canada* et de *Terre-Neuve*.

L'on traverse ensuite la place *Sainte-Catherine* où se dresse le vieux beffroi de bois; la place de l'*Obélisque*, où se tenait jadis un marché aux fruits et l'on

1. Le 11 septembre 1603 Henri IV et la reine Marie de Médicis vinrent à Honfleur. A cette occasion on trouva la maison de Pierre de Chauvin meublée avec assez de luxe pour qu'on lui empruntât les cuirs dorés et les tapisseries afin de tendre et décorer la salle et autres chambres de la maison royale.

Charles Bréard, *Vieilles Rues et Vieilles Maisons de Honfleur.*




La place de l'Obelisque

s'engage dans la rue *Brûlee*. Là encore se trouvent des souvenirs se rapportant à la colonisation au Canada.

C'est dans la rue Brûlée que s'ouvrait la boutique d'apothicaire de François Doublet qui vivait en 1640 et décéda « aux pays estrangers » pour le service du roi, avant le mois de mars 1676. C'est là qu'il eut seize enfants, « bien vivants » ainsi que le dit son fils, le corsaire Jean Doublet et que n'ayant que médiocrement de biens pour élever une si nombreuse famille, il se détermina à aller coloniser les îles Brion, situées dans la baie de l'Acadie, côte du Canada. Non loin de la maison de François Doublet, se trouvait la maison de Philippe Gagniard, son associé et lieutenant, sur le sol canadien.

De la rue Brûlée l'on se rend dans celle de la Bavole, où s'élève le manoir de *Quinquengrogne*, curieuse construction Louis XIII bâtie par « haut et puissant seigneur » Jean de Boisseret, conseiller du roi, correcteur en la chambre des comptes, seigneur d'Herblay, de Montigny, propriétaire pour moitié des îles de la Guadeloupe, la Désirade, les Saintes, la Grande et Petite Terre, îles et îlots en

Le manoir de Quinquengrogne



L'église Saint Léonard

dépendant. Cette vieille demeure fut au $xvii^e$ siècle, un important bureau d'enrôlement de colons pour les Antilles.

M. Turgeon et les personnes qui l'accompagnent, quittent alors le quartier Sainte-Catherine par la rue des Prés où s'élevait au $xi^e$ siècle, la première église paroissiale Saint-Etienne.

L'on traverse rapidement la rue Cachin, dénuée de tout intérêt, pour arriver place Saint-Léonard où l'on admire le délicieux portail gothique de l'église très mutilé malheureusement par les guerres religieuses.

La rue Bourdet où est né le célèbre peintre Eugène Boudin, est également l'objet d'une courte visite.

L'on pénètre dans la cour pittoresque de la maison dite du « Petit Louvre » où se dresse une élégante tour de la Renaissance. Suivant une tradition populaire, cette maison aurait servi de résidence au roi Henri IV, pendant le siège de Honfleur.

La matinée s'achevant, l'on se hâte de parcourir la rue Notre-Dame, la place Thiers, où se trouvaient les fossés et l'on arrive dans l'ancien quartier de l'Enclos, par la rue de la Ville. Là habitait, Dupont-Gravé. L'on regarde en passant les vieilles maisons qui bordent la rue, les énormes magasins à sel, bâtis sous Louis XIV, l'ancien presbytère de l'église Notre-Dame, aujourd'hui disparue.

Il n'est pas une maison de ce quartier, dit encore M. Charles Bréard, qui, en 1421-1424, n'ait d'abord été confisquée par les Anglais, ensuite occupée par eux après en avoir expulsé les habitants.



La tour du « Petit Louvre »

C'est là qu'il faudrait chercher la demeure des écuyers et des hommes d'armes qui occupèrent la ville pendant trente années environ. Et, en vérité, il est telle ruelle à laquelle rien ne manque pour rappeler ce temps; on ne serait pas trop étonné si, ouvrant la porte d'un logis qu'elle contient, on y découvrait un archer anglais.

C'est par cette ruelle, dite rue de la Petite Boucherie que s'achève l'excursion dans les vieux quartiers de Honfleur. Midi sonne, il faut renoncer à la visite projetée du Musée Normand d'Ethnographie et d'Art populaire, qui s'ouvre à quelques pas de là, rue de la Prison.

M. Turgeon fait remarquer d'ailleurs, que ce musée n'est pas de ceux que l'on peut visiter rapidement. « Mais, ajoute-t-il, en souriant, je compte bien revenir à Honfleur. »

Avant de prendre congé de MM. Albert Sorel et Charles Bréard le ministre les remercie cordialement de lui avoir fait passer une matinée charmante et remplie des plus douces émotions.



La maison du Vieux Honfleur et le musée Saint Etienne

# PROMENADE AUX ENVIRONS



VERS deux heures et demie, M. Turgeon monte en landau pour faire un promenade aux environs ; il est accompagné du vicomte de Ville-d'Avray, vice-président du *Vieux-Honfleur*, de M. Hincelin, trésorier de la Société et de M. Lemieux.

Cette promenade comportait trois étapes : la ferme du Mont Saint-Jean, le village de Barneville et le bois du Breuil.

Au Mont Saint-Jean, le ministre est reçu par le fermier, M. Yger, auquel se sont joints ses collègues du Conseil municipal de Saint-Gatien-des-Bois.

L'exploitation est visitée en détail, ainsi que les caves où se trouvent d'énormes tonnes de cidre dont l'une ne contient pas moins de vingt-cinq mille litres.

Après avoir goûté aux meilleurs crûs de la vallée d'Auge et trinqué, selon l'usage normand, à la santé des personnes présentes, M. Turgeon quitte la ferme pour se rendre à Barneville-la-Bertran.



Château de Barneville-la-Bertran

Cette commune mérite d'être visitée non seulement pour la beauté de ses sites, mais encore par les souvenirs historiques qu'elle rappelle. Elle appartenait dès le xe siècle à la famille des Bertran de Briquebec et de Roncheville, dont le maréchal Bertran fut, sous Charles V, le plus illustre représentant. Le château que possède aujourd'hui Mme la comtesse d'Andigné, servait sous Louis XIV de résidence à Catherine de Barneville comtesse d'Aulnoy, l'auteur si estimé des *Contes de fées* et des *Memoires de la cour d'Espagne*. Dans

l'église, que domine une belle tour du XIIe siècle, est inhumé le corsaire Jean Doublet, l'émule et l'ami de Jean Bart.

M. Turgeon fait le tour du village, visite le sanctuaire, traverse le parc magnifique du château dont les grilles ont été ouvertes sur l'ordre de Mme la comtesse d'Andigné, puis se rend au presbytère, où le curé de la paroisse M. l'abbé Loiseleur offre au ministre, ainsi qu'aux personnes qui l'accompagnent, la collation.

Le parcours des célèbres allées Marguerite dans le bois du Breuil forme la dernière partie de cette charmante promenade.

Le soleil couchant empourpre l'horizon lorsque le landau revient à Honfleur par la route du bord de la mer.



# SOIRÉE DE THÉATRE NORMAND



A huit heures et demie du soir, la gracieuse salle du théâtre municipal offrait le plus brillant aspect. Dans les loges, aux fauteuils, d'élégantes toilettes jetaient une note de clarté et de joie. Toutes les places étaient remplies d'une foule compacte et sympathique, désireuse d'applaudir un spectacle entièrement inédit. Le programme comportait, en effet, des œuvres d'inspiration normandes, écrites spécialement pour ces fêtes.

Au hasard de la lorgnette nous remarquons : MM. Blanchet, maire de Honfleur ; Albert Sorel, de l'Académie Française ; Ch. Bréard, président d'honneur du *Vieux-Honfleur ;* Ullern, président de la Chambre de Commerce ; le colonel Lachèvre ; Ballif, admiuistrateur de la marine ; Boudin, président ; le vicomte de Ville-d'Avray, vice-président et les membres du Comité du *Vieux-Honfleur ;* les Membres du Conseil municipal ; de l'*Union Commerciale*, etc.

Lorsque M. Turgeon, accompagné de ses deux secrétaires, vient prendre place dans la loge de face qui lui est réservée, la salle toute entière lui fait une ovation.

La soirée s'ouvre par une charmante causerie de M. Albert-Emile Sorel sur le Théâtre populaire.

## CONFÉRENCE DE M. ALBERT-ÉMILE SOREL

Mesdames, Messieurs,

Le *Vieux Honfleur* a choisi, à dessein, cette soirée pour donner sa première représentation de théâtre populaire.

Nous avons attendu, pour mettre en scène un spectacle local, la présence de l'hôte de marque qui honore aujourd'hui notre ville.

Et, ne trouvez vous pas, en effet, qu'elle donne une portée particulière à notre tentative ?

Elle nous parle de l'ancêtre commun, audacieux et intrépide navigateur, qui, s'embarquant au port de Honfleur, au seuil historique de la Lieutenance, traversa les mers et porta, sur l'autre continent, un peu du ciel et de l'âme de la France.

Les siècles ont passé. Les compagnons honfleurais de Champlain reverraient aujourd'hui leur cité qu'ils seraient surpris de ses changements et ils chercheraient vainement les hautes murailles qui cerclaient leurs berceaux ; ils considéreraient avec stupéfaction le port où les vapeurs ont remplacé les embarcations nobles avec leurs voiles déployées ; ils n'en croiraient sans doute pas leurs yeux, s'ils apercevaient de mornes affiches ou des réclames sur les parois des anciens édifices qu'elles abîment... Mais s'ils se demandaient, par hasard, ce que sont devenus leurs héritiers, les Normands fidèles au sol natal, épris des horizons argentés de notre mer, les Normands irréductiblement liés à la tradition, soucieux de veiller sur leurs monuments, sur leurs églises, sur leur champ, sur tout ce qui est leur patrimoine et prêts à prêcher la croisade pour défendre leur terre : ils trouveraient le ***Vieux Honfleur***.

Je n'en veux pour témoignage, Monsieur le Ministre, que votre visite parmi nous. Il vous a suffi de parcourir d'un regard ce pays opulent et mélancolique, de rencontrer les yeux bleus d'un marin, d'entendre les litanies de la brise dans nos arbres, pour reconnaître la continuité mystérieuse de la race ; vous avez senti la même âme française, le même cœur, qui, jadis, assurait nos premières parentés ; vous avez compris que rien ne changeait dans ce qui avait fait notre gloire et notre orgueil et que les idées généreuses qui s'envolaient de chez nous, ressemblaient aux pigeons voyageurs qui regagnent toujours le nid ; il n'en est point de plus noble, de plus pur, de plus librement humaine que l'amour du pays, de la grande et de la petite patrie confondues dans un même culte, assez vaste pour offrir l'hospitalité —avec quel rare et doux plaisir — au citoyen de la grande nation germaine, dont vous êtes, Monsieur le Ministre, le très digne représentant.

Ce spectacle suffirait, ne vous semble-t-il pas, Mesdames et Messieurs, pour prouver que les traditions se survivent et assurent à ceux qui les respectent — et ils le doivent — de durer ?

Aussi bien, nous avons évité les vaines manifestations conventionnelles ; au lieu du gala avec son fatal ballet et ses indispensables vacarmes de compositeurs attitrés, dont certains se repaissent si volontiers, y compris les contribuables qui n'y sont point conviés — ce qui, paraît-il, est très démocratique — nous avons monté deux pièces de chez nous ; nous pensions qu'elles étaient expressives de notre paysage et de notre âme et c'est là, précisément, le caractàre essentiel du théâtre populaire.

Vous serez indulgents ; vous y trouverez une chose qui vous est familière : l'initiative privée de citoyens indépendants, l'assemblage le plus sincère et le plus pittoresque d'amateurs et d'artistes, le désir très loyal de traduire avec simplicité, les sentiments susceptibles d'être ressentis par tous et goûtés particulièrement par les Honfleurais.

On encourage, de toutes parts, les entreprises de ce genre et, même, quelques-unes obtiennent des gages de sympathie très efficace.

En vérité, elles le méritent et si vous voulez me le permettre, je vais essayer de vous dire pourquoi.

Je n'abuserai point de l'histoire rétrospective, cependant, il convient que je rappelle les premiers embryons du théâtre populaire.

C'était au moyen-âge ; sous les porches des églises et des cathédrales, on bâtissait de vastes tréteaux, souvent à trois étages : la Terre, le Purgatoire et le Ciel ; on jouait des mystères et le clergé lui-même participait à ces représentations.

Un public avide et enthousiaste se pressait tout autour, impatient de voir et d'écouter, dites sur une mélopée un peu monotone, ces vers mystiques, au milieu de scènes ordonnées comme un tableau de primitifs.

Rappelez-vous — pour ne point citer des documents trop savants — la description qu'en donne Victor Hugo dans Notre-Dame de Paris et qui, certainement, est présente à vos mémoires.

Je n'en veux, ici, retenir qu'un fait : le peuple, confondu avec les bourgeois, aimait ces fêtes ; il s'y passionnait ; il y retrouvait, en réalité, ou plutôt reproduites avec une science naïve, les fictions que créaient ses rêves ou ses angoisses, autour de sa foi.

La foi religieuse, alors dans son plein épanouissement, correspondait dans chaque âme à des affinités profondes et répondait à toutes les aspirations.

Laissons, si vous le voulez, l'évolution accomplir son œuvre et arrêtons-nous au présent.

Dans certaines campagnes, en Poitou, en Angevin, en Bourgogne, en Bretagne, le théâtre populaire a déjà réussi ; il existe et prospère en Lorraine.

Les vieilles traditions refleurissent dans l'inspiration des poètes et la foule leur est restée attentive.

L'an dernier, mon ami Paul Acker nous racontait, avec une émotion bien légitime, ce que nos frères d'Alsace ont entrepris chez eux ; ils jouent en français et un public se rassemble pour évoquer, à travers les sons familiers du langage, de pieux sentiments de fidélité.

Cet exemple est beau, il est édifiant : il nous montre — et c'est là que je voulais en venir — qu'une inspiration analogue à celle du moyen-âge peut et doit ramasser et confondre les enfants d'un même pays.

L'attachement héréditaire et inné au pays natal, est demeuré et demeurera la religion de tout Français et, plus particulièrement, de tout Normand : le ciel en soit loué !

Evitons les subtilités purement arbitraires, arrêtons-nous à des visions concrètes : la terre, pour le laboureur, la barque, pour le marin, le foyer familial, pour l'habitant des villes, les lignes et les couleurs pour le peintre, l'harmonie du langage pour l'écrivain et pour le compositeur, tout ce qui fait que nous sommes nous-mêmes et que nous ne tolérerions jamais qu'un autre s'en emparât.

Relisez les pages d'un écrivain, entre tous doué de l'intelligence la plus subtile, simplifiée par le culte de son pays, Maurice Barrès, appliquez à votre région honfleureuse, en y substituant vos propres sensations, ce qu'il dit de sa Lorraine, et vous sentirez au plus profond de votre être avec quelle ferveur vous aimez instinctivement nos traditions, avec quelle tendresse vous les entretenez — insconsciemment, parfois — dans votre cœur et dans le cœur de vos enfants et combien vous êtes irréductiblement enracinés à notre Normandie.

Ces raisons, encore, nous faisaient un cher devoir de vous offrir ce spectacle, vous deviez en deviner l'inspiration sincère et en juger le résultat avec une attention vraiment sympathique.

Et maintenant, sur quels sujets se porte notre choix.

L'âme normande est raisonneuse : elle donne Malherbes ; elle est grande et éloquente : elle donne Pierre Corneille ; elle est héroïque et amoureuse de liberté : elle donne Charlotte Corday.

Je me borne à ces noms, auxquels s'ajoutent ceux de Berthelot et de nos illustres marins, l'amiral Mottard et Hamelin.

Mais, le Normand est fin, subtil et méticuleux ; voyez le, à travers Guy de Maupassant, et surtout, à travers l'immortel Gustave Flaubert ; Emma Bovary, Homais, Bournisien, Bouvard et Pécuchet sont bien de chez nous ; le même génie, ne l'oubliez pas, enfantait le conte d'Un Cœur Simple et la Légende de Saint-Julien l'Hospitalier.

Je prends cet exemple, typique par excellence ; il vous révèle à quel point l'ironie et la malice le disputent à la fiction et au rêve.

Aussi bien, si active que soit la race, si fines que soient les saillies de son humour, l'auteur qui les décrit, les observe ou les recueille, plie son art à l'analyse et c'est sous la forme du roman qu'il traduit sa pensée.

Ce soir, au théâtre, afin de diviser la tâche, vous verrez deux pièces : l'une, une vieille légende ; l'autre locale, une scène de paysans.

Je ne veux point déflorer votre plaisir, par un examen indiscret ; c'est des organisateurs et des interprètes que je veux vous dire un mot.

Il s'agissait, après avoir découvert un sujet authentique, de trouver un bon poète pour en tirer une pièce. Les œuvres anciennes sont, parfois, de singuliers trompe-l'œil. Elles portent admirablement sur un joli thème ou sur un thème héroïque ; l'imagination se réveille, travaille et vous voilà convaincus que vous tenez un excellent sujet. Et puis, lorsque vous voulez

l'écrire, vous restez interdit : point de développement scénique ou peu, une succession de notations très fines parfois et, parfois aussi, très mélancoliques, mais une action restreinte. Je pourrais vous en citer un exemple : « Les mains coupées. »

Vous figurez-vous un poète médiocre entamant un semblable ouvrage ?

C'est comme un terrien sans expérience qui voudrait parcourir les mers et fonder un empire...

Heureusement, à défaut d'un Honfleurais de naissance, nous avons eu la bonne fortune de rencontrer un Honfleurais d'adoption.

L'an dernier, à Saint-Etienne — s'il vous en souvient — vous avez entendu une conférence sur les poètes de la mer et vous aviez, avec le charme élégant de son langage, goûté l'enthousiasme du jeune orateur, sa riche mémoire et son réel talent à réciter les vers — ceux de ses maîtres, d'abord, — et aussi, ceux de ses amis.

Cette année, sur notre théâtre, vous allez assister à une œuvre de M. Gauthier-Ferrières lui-même, car il a prêté son beau talent à notre entreprise.

La légende qui lui a été fournie, est authentique, je le répète, dans sa conception naïve et son mystère féérique.

Si gracieux que soient, dans leur inspiration et sa forme, les trois tableaux de M. Gauthier-Ferrières et quelle que soit la qualité de ses vers, il réclamait, pour sa fiction une harmonie plus musicale encore.

Deux jeunes comédiens d'avenir, M^lle^ Massie qui joua, avec succès, aux côtés de Coquelin, et M. Bourgine, qui se signala par d'heureux débuts, se joignirent à notre auteur, tandis que, à l'exemple de poètes illustres, M. Gauthier-Ferrières voulait bien interpréter lui-même le principal rôle de sa pièce — nous l'en remercions, n'est-ce pas ?

Quant au musicien, mais vous le connaissez : il habite Honfleur et il est normand d'origine. Modeste, autant que savant et sensible, actif autant que dévoué, il composa une partition toute vibrante d'une émotion sincère, complexe dans ses raffinements harmoniques et bâtie sur de solides bases classiques.

On sent, en cet artiste loyal, une saine éducation ; ancien élève de la Schola Cantorum de Nancy, il en fondait une, à son tour, à Honfleur ; vous jugerez des résultats par les musiciens de l'orchestre et ceux des chœurs.

Retenez bien le nom de M. René Lefebvre : dans peu de temps — où je trompe fort — il fera honneur à votre ville.

Enfin, dès qu'il sut le programme de nos fêtes, un jeune poëte de Rouen, M. Jacques Hebertot, vint à nous. Il avait écrit, lui aussi, un fort aimable poëme — *La Légende des Roses* — qui, récité naguère au théâtre de Montréal, y obtint un succès que je lui souhaite, dans la circonstance présente, de retrouver ici parmi nous.

Voilà qui est très bien ; nous recevions, pour soutenir nos efforts, des appuis précieux.

Mais, le vrai théâtre populaire, me direz-vous, doit être joué par des habitants du pays, tout comme les manoirs ont été construits, les champs ensemencés et les routes tracées.

Je vous attendais là.

Souffrez — et pour cause — que je passe sous silence les encouragements prodigués par le Comité.

Il convient, ici, que je remercie et loue pleinement notre compatriote, notre ami Léon Le Clerc.

Avec un zèle infatigable, avec une ténacité vraiment normande, bravant

les heures découragées, il se mettait à la besogne, il devint l'âme de notre fête, comme il l'est de notre Société.

Vous appréciez son beau talent de peintre : il le mit au service des décors de l'*Anneau d'Or*, puis, sans flaiblir un jour, il groupa des jeunes hommes de notre ville, il les intéressa à l'œuvre, il leur fit sentir l'ironie d'une scène de mœurs populaires, semée de vieilles chansons, et, joignant l'exemple à sa parole, il se plaçait bravement à leur tête et les conduisait à la conquête du théâtre comme ses ancêtres marins allaient à la conquête du monde ; vous aurez pour lui et ses collaborateurs toute la reconnaissance qu'ils méritent, je n'ai pas besoin de vous la demander.

Honfleur donne, ainsi, un heureux exemple de solidarité. Ce genre de spectacle est, en général, d'une réalisation très difficile et c'est beaucoup, déjà, d'avoir réussi à réveiller tant de bonnes volontés latentes et de nous les avoir révélées.

Ne nous méprenons pas, Mesdames et Messieurs, sur la signification plus grave de cette soirée de théâtre populaire.

Ne séparons pas, dans nos cœurs normands, la noble conservation des monuments, la défense si difficile de nos paysages et le culte des traditions.

Tel est, en effet, notre but; tel doit être notre unique objet.

Il réunit, bien au dessus des dissentiments ou des querelles arbitraires, les hommes d'une même race qui se savent solidaires par leur même tendresse au pays natal et responsables du dépôt que la naissance leur a confié.

Ce que nous voulons ? Ne le voyez-vous pas...

C'est sauver de l'oubli ce que le septicisme inexorable et doctrinaire cherche à ébrécher.

Nous voulons préserver nos ruines, nous garder de ces réformes qui défigurent le paysage comme une orthographe barbare menace de défigurer la langue.

Sur les sites aimés, sur la même terre sous laquelle reposent tous nos morts, nous voulons élever, à notre tour, le monument de notre culte, cathédrale nouvelle, bâtie avec les pierres séculaires, vaste et libre, ainsi que nos forêts antiques.

Nous voulons que nos cadets le sachent et qu'ils disent, en revoyant en un coin du monde, un arbre, une pierre effritée, une croix, un vieux mur lézardé sous son tapis de lierre : « Cela vient de chez nous ! »

Nous voulons, qu'ils reconnaissent un refrain, qu'ils entendent encore la voix chevrotante de l'aïeule qui berca leurs premières insomnies et dont le souvenir doit les bercer pour leur dernier sommeil...

Nous voulons que notre sol et notre âme restent dignes de leur origine ; nous voulons des progrès dans ce sens là, abandonnant à la science, le cosmopolitisme et enfermant pieusement les traditions dans les limites intimes du pays.

Monsieur le Ministre,

Permettez-moi, respectueusement, de formuler ici un vœu :

Je souhaite que vous gardiez de votre visite parmi nous une pensée bienveillante et que, si vous voyez venir, quelque jour, de l'autre côté de l'Océan, un matelot ou un pêcheur aux larges épaules, au dos un peu vouté, vêtu d'un épais tricot bleu, coiffé d'un béret, au visage hâlé avec ses prunelles claires, l'air malicieux et hautain d'un conquérant matois, vous discerniez au roulis de son corps, à la structure de sa forme athlétique, à l'accent traînard de sa voix, un gars de chez nous, un gars de notre Honfleur

et que vous lui disiez, alors, l'avoir reconnu pour un petit neveu des compagnons de Champlain parce que vous avez vécu quelques heures parmi nous et qu'un soir, dans notre modeste théâtre, vous avez bien voulu écouter une légende et une scène en patois, du pays normand...

Les applaudissements qui avaient ponctué cette conférence redoublent au moment où elle prend fin, ils témoignent ainsi à l'excellent conférencier tout le plaisir que ses auditeurs ont pris à l'entendre.

L'aimable poëte, Jacques Hébertot, vient dire ensuite la poésie suivante :

## La Légende des Roses

Quand Dieu créa le monde, il fit les roses blanches ;
Il emprunta leur teinte à l'aube des beaux jours.
Il leur donna la clarté des amitiés franches,
L'innocence de l'âme et l'espoir des amours.
Quand Dieu créa le monde, il fit les roses blanches.

⁂

Il façonna la femme aux chairs fraîches et roses;
Ensuite, il la mena dans le terrestre Eden.
Eve, voyant les fleurs, de ses lèvres mi-closes,
Baisait avidement les roses du jardin ;
Et c'est depuis ce temps que les roses sont roses.

⁂

Par un soir lourd d'été, Caïn prit une gouge,
Et, quand il se crut seul, tua son frère Abel ;
Mais la fleur l'avait vu, la rose devint rouge,
En symbole de sang, immuable, éternel ;
Et, depuis ce temps-là, la rose resta rouge.

⁂

De toutes les couleurs, rouges, blanches et roses,
Les roses signifient le chagrin, le bonheur,
La tristesse ou l'amour, les jours gais et moroses ;
On peut voir notre vie écrite en une fleur.
C'est ainsi qu'elles sont rouges, blanches et roses.

*Jacques HÉBERTOT.*

## LA REPRÉSENTATION



La représentation du Théâtre Normand se composait de deux pièces entièrement inédites :

## L'ANNEAU D'OR

Légende en vers et en trois tableaux, par GAUTHIER FERRIÈRES
Musique par René LEFEBVRE. — Décors nouveaux de Léon LE CLERC

## UN SORT

Scène normande en un acte, par Léon LE CLERC

Ces deux pièces étant publiées dans le présent volume, nous n'en donnerons ici aucune analyse. Nous constaterons seulement qu'elles ont entièrement réussi auprès du public qui n'a pas ménagé ses bravos aux auteurs et aux interprètes.

Adapter à la scène la vieille légende (1) de l'*Anneau d'or* du sire de Bacqueville, était une tâche ingrate. Cependant M. Gauthier-Ferrières s'en est tiré à merveille; il a composé, en des vers délicats et vigoureux, trois tableaux d'impressions très différentes et qui se succèdent avec un intérêt croissant.

M. René Lefebvre a écrit pour cette pièce une partie musicale très colorée, qui souligne avec beaucoup d'originalité le caractère mystérieux et héroïque du poëme.

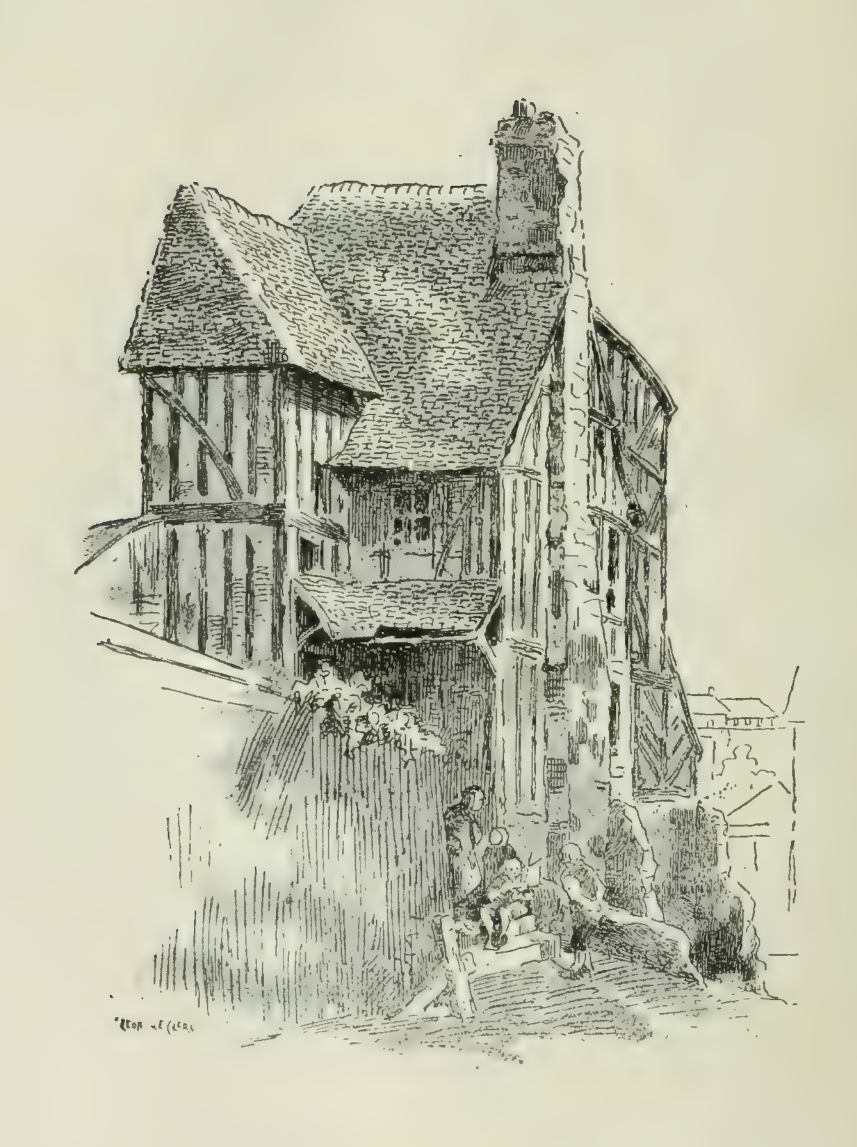
Ajoutons que l'interprétation ne laissait rien à désirer. M. Gauthier, lui-même, remplissait le rôle du sire de Bacqueville, avec une autorité qu'aurait pu envier plus d'un professionnel.

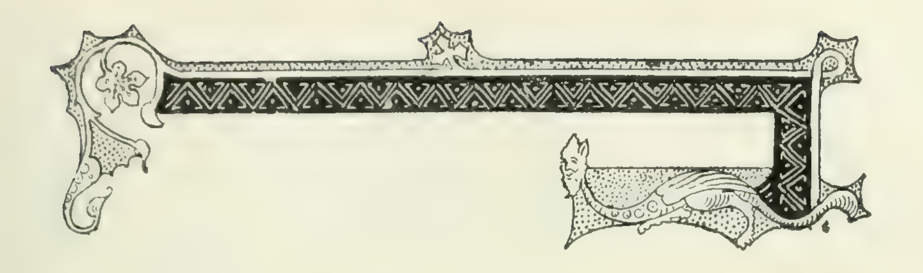
Mlle Marie Massie, de la Renaissance, incarnait très gracieusement la dame de Bacqueville. M. Bourgine, de l'Odéon, donnait au personnage de l'écuyer Alain, une physionomie très en relief. Enfin MM. Longuet, Desbois et Lebigre se montrèrent de pittoresques bergers.

Dans *Un Sort*, dont le succès de fou rire dépassa, certes, les espérances de l'auteur, tous les rôles étaient tenus par des amateurs honfleurais. En voici la distribution.

| | | |
|---|---|---|
| ***Maître Jean, maire*** . . . . . . . . . . | MM. | Léon LE CLERC, artiste peintre |
| ***Thomas Daubenêque, conseiller municipal*** | | H. LONGUET, clerc de notaire |
| ***Arsène Pernuit,*** ***id.*** | | A. LEROY, ouvrier d'usine. |
| ***Armand Trémois,*** ***id.*** | | LEDUC, employé de bureau |
| ***Michel Lerat,*** ***id.*** | | M. LEBIGRE, jardinier |
| ***Philidor Parfait,*** ***id.*** | | E. LEROY, ouvrier de scierie |
| ***Prospère Touflet,*** ***id.*** | | H. ROUSÉE, id. |
| ***Honorine, servante,*** | | Renée DESBOIS |

(1) La légende du sire de Bacqueville a été imprimée pour la première fois à Rouen en 1487 dans les *Chroniques de Normandie*.





# Troisième journée

## CÉRÉMONIE RELIGIEUSE A L'ÉGLISE SAINTE-CATHERINE



Un peu avant dix heures, les cinq cloches du vieux beffroi de Sainte-Catherine étaient lancées en volée, annonçant l'office religieux.

Aussitôt la foule envahissait la vieille église qui, malgré ses vastes dimensions, ne tardait pas à devenir trop petite.



Eglise et clocher Sainte Catherine

Lorsque M. Turgeon, accompagné des membres du Comité du *Vieux-Honfleur*, se présente sous le porche, il est reçu par M. le Curé-Doyen qui lui offre l'eau bénite, puis il est conduit processionnellement à la place d'honneur qu'il doit occuper dans le chœur. A ses côtés, s'assoient MM. Blanchet, maire de Honfleur ; Ch. Bréard, président d'honneur et Boudin, président du *Vieux-Honfleur*.

Un nouveau carillon de cloches annonce l'arrivée de Mgr Mugabure, coadjuteur de l'archevêque de Tokio, qui doit célébrer la messe.

Avant que commence la cérémonie, M. le Curé-Doyen prend la parole pour saluer

l'Evêque et le Ministre. Il unit dans une même pensée les navigateurs audacieux qui allèrent fonder sur les bords du Saint-Laurent, une Nouvelle France, et, le grand pilote et martyr Pierre Berthelot, patron des marins de Honfleur.



Mgr Mugabure, coadjuteur de l'archevêque de Tokio se rend à l'église Sainte-Catherine

Durant l'office se font entendre, tour à tour, la société chorale *Union des Travailleurs*, dans le répertoire de Gounod ; Mme Voisard-Margerie et M. Aumont qui ont des mieux interprété le duo du *Veni Creator*, de César Franck et l'*Ave Maria*, avec accompagnement de violon. Un adagio pour violon, de Beethoven et plusieurs morceaux d'orgue, très bien exécutés, par M. Sibout, organiste de la paroisse, complétaient cet ensemble musical, d'un effet remarquable.

Mgr Mugabure, est monté en chaire et, dans un langage aussi clair qu'expressif, a tenu les fidèles sous le charme de sa parole chaude et vibrante, faisant l'éloge du Canada, resté fidèle à la religion et à la mère patrie.

## LES TRÉTEAUX — LES COURSES

Pendant toute la matinée les bateaux du Havre avaient amené une foule considérable ; et les fameux tréteaux de Gaultier Garguille, que l'on avait applaudis l'an passé devant la cathédrale de Rouen, obtinrent un très gros succès.

Installés dans la cour de l'école du cours de la République, à l'exposition d'art normand, les joyeux compères, interprétèrent tour à tour les vieilles chansons normandes, les refrains connus du Pays de Caux. La célèbre rengaine l'*Assemblée d'Autretot*, retrouva la faveur du public. Signalons également une farce en un acte du XVIIe siècle : *Le malavisé.*

En même temps, sur le cours Carnot, avaient lieu des courses de bicyclettes et de chevaux. Honfleur ne possède pas d'hippodrome. Pour corser l'attrait des fêtes, les organisateurs eurent l'idée amusante de créer une piste dans les vastes jardins qui vont de la jetée au phare de l'Hospice. Des tribunes, avaient été élevées et le « champ de courses » entouré de légères palissades, pour contenir la foule des curieux et prévenir les accidents, car les spectateurs « non payants » furent au moins aussi nombreux que les autres. Ils auraient

eu, du reste, bien tort de se gêner ; la jetée n'était-elle pas la tribune publique la meilleure et la plus agréable.

Ces courses eurent un attrait très grand pour les Honfleurais, mais pour les Honfleurais seuls. Tous les amateurs étaient du pays ; et chacun applaudissait, monté dans sa propre voiture, emporté par l'allure de son cheval, le boucher du coin, le boulanger d'en face, tous les amis, en un mot.

Et ma foi, cet « hippodrome de famille » avait quelque chose de pittoresque et de « pas encore vu. »

Mais ceci était pour l'amusement des curieux et des badauds ; c'était le spectacle de plein air nécessaire pour aider à passer cette journée de chaleur accablante et de soleil.

Le principal attrait de cette dernière journée, était au Musée Saint-Etienne.





## AU MUSÉE SAINT-ÉTIENNE

« Une petite église de pierre, construite à la fin du quatorzième siècle, tout près des remparts, sur le bord de la vieille ville hérissée de toits à pignons. Alentour rampent des ruelles tortueuses, des étages surplombent, des combles se penchent, des lucarnes s'ouvrent sur l'ombre; des portes bâtardes, des escaliers en colimaçon, avec des cordes de navire qui servent de rampe, glissantes sous les doigts, contre le mur luisant de salpêtre. Désaffectée, l'an II, en l'honneur de la liberté, elle fut consacrée, successivement, au commerce, sous forme de magasin, d'ailleurs parfaitement vide, puis à la *Raison*, sous forme de théâtre, enfin au fisc, sous forme d'entrepôt.

« C'est de cette servitude, très pénitentiaire, que la tira, il y aura bientôt dix ans, une société fondée pour la conservation des traditions locales, légendes, chroniques, costumes, objets d'art, meubles, métiers, bref, de toutes les choses évocatrices de l'ancien temps et des gens d'autrefois. Nettoyée, munie d'un porche et de portes menuisées dans son style, ornée d'un clocheton, rhabillée, empanachée, comme un grognard prisonnier qui, la paix faite, revient au régiment, elle est maintenant un musée de portraits, de dessins, de statuettes, de bibelots énormes, couleuvrines de neuf pieds, ancres inscrutées de coquil-

lages, boulets de granit, engins des bombardes de Sisyphe, saints de bois peinturlurés, sirènes dédorées qui dressaient leurs gorges vigoureuses à la proue des navires, peintures naïves, minutieuses et raides des combats soutenus par les corsaires ou bâtiments de l'Etat, que commandaient les marins du pays.

« Avec la seule liste des noms de ces bateaux, baptême chrétien ou baptême civil, selon les temps, on composerait une litanie étrange où, par le choix des patrons, se trahirait, en contre-coups inattendus, l'influence de la littérature sur l'imagination des gens de mer : l'*Aimable Flore*, contemporaine des bosquets de Versailles ; l'*Aréthuse*, sa compagne ; le *Symbole de la Paix*, en plein règne de Louis XIV, déjà ! il armait sûrement pour la Hollande avec lettres de change sur La Haye, où se tinrent, comme on sait, nombre de congrès de désarmement... à la charge des vaincus ; le *Sensible*, dont Jean-Jacques aurait pu être le parrain ; le *Naturaliste*, auquel s'intéressait Bernardin de Saint-Pierre ; la *Nouvelle Angélique*, qui naviguait de conserve avec le *Roy-des-Cœurs*, à l'époque où Mme du Barry aimait le « Bien-Aimé » ; toute la série des guerriers et des guerrières : la *Sorcière*, la *Serpente*, qui virent le temps où Quinault mettait en opéra les Armides que M. Le La Reynie mettait en prison ; l'*Amphion*, qui porta la liberté aux Amériques ; la *Fraternité*, qui prit la mer en même temps que la guillotine prenait l'Etat ; la *Montagne*, en l'an II ; l'*Alexandre*, en l'an XII ; le *Scévola*, en l'an VI, son chronomètre retardait ; l'*Hippocrate*, corsaire de quatorze canons et soixante-dix tonnes.» (1)

C'est dans ce musée Saint-Etienne qu'allait se dérouler la cérémonie qui devait couronner si brillamment les fêtes Normandes-Canadiennes de Honfleur. Cette cérémonie avait pour objet l'inauguration de deux vitraux historiques ; l'un commémorant la fondation de Québec par Samuel de Camplain ; l'autre rappelant certaines épisodes de la guerre de Cent ans, alors que, Anglais et Français, se disputaient la possession de la ville.

Pour cette séance solennelle, le vieil édifice était transformé en une gracieuse salle de conférence. Par une délicate pensée, le Comité du *Vieux-Honfleur*, avait voulu rendre hommage à l'illustre historien qui avait accepté de présider cette inauguration ; sur un socle, entouré de lauriers, on avait placé la plaquette à l'effigie d'Albert Sorel, frappée l'année précédente, à l'occasion de l'achèvement de son grand ouvrage *L'Europe et la Révolution française*. Le *Vieux Honfleur* s'honorait ainsi lui-même, en glorifiant une des gloires de vieille cité normande.

Dans la salle, un nombreux public se presse, parmi lequel beaucoup de dames. Aux places d'honneur, se trouvent : MM. Turgeon, ministre du Canada ; Blanchet, maire de Honfleur ; Boudin, président du *Vieux Honfleur* et MM. les Membres de la Municipalité et du Comité du *Vieux-Honfleur*.

La séance est ouverte par l'exécution de la *Canadienne*. Le chœur et l'orchestre, sous la direction autorisée de M. René Lefebvre, remportent un très vif et très légitime succès.

Puis M. Albert Sorel prend la parole. Nous sommes heureux, de pouvoir publier ici presqu'entièrement, son magnifique discours.

(1) Albert Sorel.

## DISCOURS DE M. ALBERT SOREL

Monsieur le Ministre de la province de Québec, notre frère par le sang, notre ami par le cœur et notre hôte par la bonne grâce de votre visite, Mesdames, Messieurs.

« Il y a quelques semaines, en la France bretonne qui a donné à notre littérature ce rénovateur, Chateaubriand, et à nos armées maritimes ce vainqueur, Duguay-Trouin, on inaugurait en votre présence la statue de Jacques Cartier, et l'on célébrait la découverte du Canada, par ce hardi navigateur. Aujourd'hui, dans la France normande, patrie de cet autre héros de notre marine, Duquesne, et de ce poète de génie, Corneille, nous inaugurons un monument à la mémoire de Samuel de Champlain, le Saintongeois, qui partit de ce port en 1608 et fonda la ville de Québec.

En sortant de Saint-Malo, dont les remparts s'enfoncent comme des griffes dans les roches bretonnes, où dans sa tombe de granit, dort, ou plutôt continue ses rêves, le peintre de vos forêts infinies, de vos fleuves immenses, de vos lacs gigantesques, le chantre des ***Natchez*** et d'***Atala***, vous avez visité le mont Saint-Michel, merveille de l'architecture chevaleresque, joyau du moyen-âge chrétien.

« C'est le double idéal normand : l'Art et la Force » chef d'œuvre de cet art, symbole de cette force, citadelle et sanctuaire à la fois, roc de main d'homme, qui se dresse, inébranlable au milieu des sables mouvants. Chef d'œuvre et symbole encore de ce génie conquérant et constructeur dont procède, avec sa religion, ses bois, son parler, son esprit d'entreprise qu'elle a apporté de France, la nation vaillante, sœur de la nôtre, et que vous représentez.

France de Bretagne, France de Normandie, c'est toujours la France, d'une rive à l'autre du Couesnon, mon cher compatriote, vous ne changez pas de pays et vous êtes chez vous. Là, peut être, de plus près encore, puisque vos pères sont nés à Mortagne, et que vous avez, avant hier, visité à Saint-Gatien-des-Bois, dans l'antique forêt de Touques, la terre où reposent les aïeux de M^me^ Turgeon.

Celui qui, en ce moment, a l'honneur de vous souhaiter la bienvenue sort, par son père, de ce même pays de Touques, par sa mère, de Honfleur et de Rouen, il porte un nom qui figure dans votre atlas canadien, une ville et une rivière ! et il s'y retrouve avec sa ville natale, que dis-je avec deux filleules de sa ville natale, Honfleur du lac Saint-Jean, dans un site magnifique, qui est déjà presque un vieux Honfleur et un autre Honfleur tout neuf, dont vous avez voulu, en votre comté, devenir le parrain en souvenir de nous. Enfin et en dépit des hypothèses des étymologistes dont les spéculations demeurent pour moi pleines de mystères, je ne puis me défendre de trouver une parenté très étroite entre votre Grand Québec, avec son *bec* caractéristique tous ces *becs* de Normandie, célèbres ou ignorés, mais, tous comme le vôtre, rivés sur un cours d'eau, Caudebec sur la Seine ainsi que Québec sur le Saint-Laurent, et Foulbec, et Drubec, et Carbec, et le Grand Bec, et le Bec-Crespin et le Bec-Hellouin, ou tout simplement le Bec, l'illustre abbaye, maison-mère de tout abbaye normande, d'où rayonnait la civilisation latine, au temps où Guillaume conquérait l'Angleterre, qui eut des papes pour élèves et compte parmi ses maîtres un saint et un père de l'Eglise — saint Anselme. »

M. Albert Sorel, décrit les expéditions qui, au XVII^e^ siècle, succédèrent à celles de Champlain, les expéditions qui partirent de Honfleur pour la

Nouvelle-France, celle, en particulier, dont fit partie *François Doublet*, le père du corsaire Jean. Il montre combien modeste furent les débuts de cet Etat qui compte aujourd'hui deux millions d'habitants de langue française, sans compter le million de Canadiens d'origine et langue française, établis aux Etats-Unis. Il rappelle les grandes épreuves, « le grand dérangement » comme on dit, là-bas, qui suivit la guerre de 1755 et l'admirable fidélité des Canadiens et des Acadiens à leur patrie d'origine ; comment Eglise catholique et Patrie française se confondaient dans leur cœur ; comment et par quel concours persistant des traditions religieuses et des traditions de famille, par les chansons, par les cantiques, par les récits des combattants de la guerre de Sept ans, des défricheurs de la forêt, des trapeurs, des matelots, se conservèrent le parler français et l'âme française ; quelle part les femmes venues de France et très souvent de notre Normandie même, n'apportant pour dot que leur bonne renommée, leur bonne mine et leur bonne santé, quelle part ces femmes vaillantes, ménagères raisonnables, ces « maîtresses femmes », en un mot, ont eue à ce grand ouvrage de conservation française en Amérique, malgré les efforts du conquérant, pour supprimer les souvenirs en supprimant la langue qui en est le véhicule ; comment l'Angleterre rendant hommage aux vertus de ce peuple, se trouva fière de l'apaiser et le conquit en le rendant libre ; comment enfin, après un siècle de séparation, la rencontre se fit un jour entre Français d'Europe et Français d'Amérique ; le drapeau tricolore flotta sur le Saint-Laurent et la reconnaissance se fit puisqu'on parlait le même langage et que, par les mêmes mots, on exprimait les mêmes sentiments.

On est tous des Français, dit à un voyageur, un Canadien, dans un des plus jolis récits du poète Louis Fréchette :

On est tous des Français, nous aussi, je pense.
— C'est vrai. Mais moi je suis un Français de France.
— De la France ? Eh bien, nous, de quel pays est on ?

Après avoir fait allusion à l'analogie que présente la survivance de la nation canadienne et son épanouissement au dix-neuvième siècle, avec la survivance et l'épanouissement contemporain des nations slaves, notamment de la Bohême : tradition religieuse, tradition de famille, chanson, chroniques parlées, chroniques écrites, histoire, art et littérature enfin, l'orateur rappelle qu'il y a trois moyens de détruire une nation : « Faire passer la charrue sur les tombes, profaner et fermer les églises, interdire la langue nationale ».

Dans un beau mouvement oratoire, M. Albert Sorel fait le procès des langues universelles, le volapück et l'espéranto, utiles peut-être, mais qui ne sont qu'un chiffre au bout d'un fil de fer. Or, les trépidations d'un appareil morse ne remplaceront jamais les battements d'un cœur.

« Avec de pareils moyens, dit-il, on ne fait pas des hommes, mais on peut les défaire. Je suis le défenseur acharné de la langue française ; car, je crois que les mots sont des personnes vivantes et ancestrales, des sons animés, et que leur enlever leurs figures, les dessécher c'est les transformer en momie, en choses mortes et chose morte est trop souvent chose de pédant. »

M. Albert Sorel parle ensuite de l'école, grâce à laquelle il est impossible aujourd'hui de détruire une nationalité ; toutefois, l'école ne vaut que par l'enseignement qu'on y donne. « Une école qui enseigne à aimer la patrie est bonne ; mais si elle enseigne le contraire, malheur à elle ; son œuvre est foncièrement mauvaise. »

Cette belle déclaration de principe est couverte d'unanimes applaudissements.

L'orateur voit un autre gage de conservation de la langue et de la nationalité : la liberté de la presse. Et, à l'appui, il rappelle l'histoire du peuple tchèque.

« Quel que soit le régime imposé, déclare Mistral dans une lettre à Botrel, « la nationalité d'un peuple se perpétue par les traditions et l'idiome. »

Voilà ce que nous commémorons aujourd'hui, voilà les visions émouvantes et grandioses que découvre à nos regards, en illuminant ces vitraux de ses rayons couchants, le soleil qui s'enfonce dans nos eaux pour se lever sur les eaux de la Nouvelle-France. Voilà ce qu'a saisi de son œil de peintre normand et compris de son cœur français, notre ami, Léon Le Clerc, qui a composé ces verrières si bien exécutées par M. Gaudin, le maître verrier de Paris.

Si l'œuvre modeste, mais profondément patriotique, que nous avons fondée avec notre *Vieux Honfleur*, avait besoin d'une justification, elle la trouverait dans les souvenirs que nous invoquons et consacrons aujourd'hui.

Qu'était-ce que Québec en 1672, un peu plus d'un demi siècle après que Champlain l'avait fondée ? Un bourg de 550 âmes comptant 70 feux ! Pour tout le Canada 3.215 français (2034 hommes, 1081 femmes), dont 1200 soldats, un évêque, 18 prêtres, 35 moines, 44 religieuses... mais, comme le dit très bien un historien canadien, « cette poignée de défricheurs, d'artisans, de trafiquants, de soldats, d'officiers civils et militaires, de missionnaires, de religieux, c'était la France. »

Aussi cette gerbe de souvenirs, cet essaim de chansons et de légendes que nous recueillons, c'était la France et, n'en sourions pas, c'est de ces aliments-là que les peuples se nourrissent quand ils naissent, qu'ils guérissent plus tard les plaies et les fatigues de leur âge mur.

Après un siècle de séparation, les liens se sont rétablis et le Canada est devenu, ce que sa naissance le destinait à devenir, un grand pays de Français. Il l'est par ses affections profondes, par tout ce qui fait les nations et tout ce qui crée entre les familles humaines les liens indissolubles et sacrés. Un grand pays de France ! Comme nos provinces de Bretagne, de Champagne, de Provence, de Guyenne, d'Auvergne, de Bourgogne, de Lorraine, qui tout en gardant leur originalité propre, portaient sans cesse leur regard vers Paris où aboutissait, comme aujourd'hui le réseau des chemins de fer, toute la nervure intellectuelle du pays...

La tradition s'est si fortement reformée que littérateurs et historiens du Canada, comme ceux de nos provinces, se réclament de nos académies et y viennent chercher la consécration de leur renommée. Il n'est guère d'années maintenant, où quelque classe de l'Institut n'inscrive au tableau d'honneur de ses lauréats quelques Français de là-bas. Cette année même, l'Académie Française, qui avait couronné Fréchette et Chapmann, a couronné un livre d'*Etudes de Littérature Canadienne* par un français Ch. Abder Halden et aussi un livre d'histoire d'un savant canadien, M. Thomas Chapais, consacré à Jean Talon, intendant de la Nouvelle-France de 1665 à 1672, qui sut

comprendre et exécuter les desseins du grand Colbert et mérite d'être qualifié de *Colbert colonial* Cette année aussi, l'Académie des Sciences morales et politiques, a donné un de ses prix d'histoire les plus recherchés, à notre compatriote de Rouen, M. Richard Waddington, pour son histoire de la Guerre de sept ans Les maîtres chapitres en sont précisément consacrés à l'héroïque défense du Canada, dans cette guerre où se sont accomplis de si nobles faits d'armes, où se sont manifestés tant de dévouements inoubliables.

Je disais que la jeune littérature canadienne est un rejet, une repousse de la littérature française. Elle s'inspire du même idéal, elle évoque les mêmes muses, les filles de mémoire, jamais mieux nommées; elle reconnaît les mêmes modèles et reçoit les mêmes inspirations des mêmes maîtres : Châteaubriand, au seuil du siècle, avec ***René*** et le ***Génie du Christianisme***, Lamartine, Victor Hugo, Vigny, dans la splendeur de l'âge, qui vient de finir, et, avec eux, Béranger qui dans le pays où les chansons ont porté, de leur aile légère et de leur rythme alerte, tant de pensées fécondes, a été le maître naturel des poètes populaires canadiens.

Je n'ai qu'à feuilleter leur anthologie, aux pages patriotiques, et elles abondent, pour y reconnaître l'inspiration de Béranger, le Béranger du ***Souvenir du peuple*** comme il parlait aux Français de la République et de Napoléon.

« Parlez-nous de lui, grand mère ? »

Les poètes canadiens parlent des luttes de Montcalm, de la défense de Louisbourg, de la bataille de Carillon, de l'Exode de l'Acadie. Ecoutez la complainte de l'***Acadien errant***, de Gerin Lavoie :

Un canadien errant,
Banni de ses foyers
Parcourait en pleurant
Les pays étrangers.

Un jour, triste, pensif.
Assis au bord des flots,
Au courant fugitif
Il adressa ces mots :

Si tu vois mon pays.
Mon pays malheureux,
Va dire à mes amis
Que je me souviens d'eux...

N'est ce pas, en une forme plus ingénue et par suite plus touchante encore, la ***Chanson des Hirondelles***

Hirondelles que l'espérance
Suit jusqu'en ces opulents climats,
Sans doute vous quittez la France,
De mon pays ne me parlez vous pas

Dans ce chant du ***Vieux Soldat*** ou Cremazie retrace les douleurs de l'abandon :

Quand notre vieux drapeau trempé de pleurs amers,
Ferma son aile blanche et repassa les mers...

Quand le vieux soldat, presque aveugle, guette sur les remparts le retour des Français :

Dis moi, mon fils, ne paraissent-ils pas ?

C'est encore du Bérenger tout pur :

Pauvre soldat je reverrai la France
La main d'un fils me fermera les yeux.

Ou encore le *Vieux Drapeau* :

La France oubliant ses douleurs,
Se relèvra noble et fière.
Quand secourai-je la poussière
Qui ternit ses nobles couleurs ?

Le Canada découvrit tout d'un coup la littérature française nouvelle. Ce fut comme un réveil de la ***Belle au bois dormant.***

« Un long chant de bonheur qui sortait du tombeau »

a dit Crémazie, le poète précurseur qui vint mourir tout près de nous, au Havre, sous un nom d'emprunt pour dormir dans une tombe inconnue.

« Isolé dans la vie, isolé dans la mort ! »

Il revit en ses disciples et successeurs qui suivent d'un pas alerte les nouveaux maîtres français. Ce n'est plus de Béranger, c'est de Coppée, c'est de Verlaine, c'est de Rostand que s'inspire la chanson nouvelle du Canada. Ces couplets d'***Avril boréal*** de M. Beauchemin, semblent un écho de la délicieuse chanson du ***Passant*** :

Mignonne voici l'avril
Le soleil revient d'exil...

Ecoutez l'écho charmeur :

Est-ce l'avril ? Sur la colline
Rossignole une voix caline
De l'aube au soir.
Est-ce le chant de la linotte ?
Est-ce une flûte ? Est-ce une note
Du merle noir ?

Et dans la chanson populaire ce refrain :

C'est l'vent, c'est l' vent fivolent
L' vent qui vole, qui frivole.

Ou bien :

Fringue, fringue sur la rivière
Fringue, fringue sur l'aviron.

Je reconnais la France, je reconnais aussi et avec la même émotion que, dans le parler, l'accent de nos anciens, la France de Normandie. Un voyageur de nos pays, du Cotentin, M. Gaston du Bosq de Beaumont, parcourait il y a quelques années l'Acadie, la ***France oubliée***, et le Canada, la ***France nouvelle...*** Il y retrouvait la douceur, mais aussi le mystère du pays normand, une Normandie étrange, où les oiseaux-mouches volaient au printemps sur les lilas en fleurs. Il retrouvait, chez les femmes d'Acadie, la robe de droguet, tissée à la maison, et le bonnet blanc, au voile noir, qui était la coiffure des bourgeoises françaises au temps de Louis XIV — coiffures de Louis XIV, symbole de deuil — comme de nos jours le grand nœud noir des filles d'Alsace. Dans les plaines tragiques où se décidèrent les destinées de l'Acadie, il se croit dans les prairies marécageuses et fertiles tachetées de plaques d'eau, stagnantes et mourantes au grand jour, splendides quand le soleil couchant les enflamme et qu'a décrites Barbey d'Aurevilly.

A mon tour, mais réduit aux suggestions du livre et à défaut de visions personnelles aux impressions de la photographie, je découvre une parenté manifeste entre la science et la littérature intellectuelle de ces deux diocèses de la France qui nous sont également chers, celui de la Normandie et celui du Canada. Dans les écrits historiques d'un abbé Casgrain, historien du Canada, dans le zèle des érudits canadiens à rassembler la généalogie de leurs concitoyens, généalogies roturières pour la plupart, mais d'autant plus significatives du culte des ancêtres, que les ancêtres ont été plus obscurs. Je constate les mêmes tendances, le même zèle et j'admire aussi l'application des mêmes méthodes que dans les innombrables études de nos historiens normands sur les choses et les gens de notre province ; et pour nous en tenir qu'aux modernes, aux contemporains de l'école historique canadienne : un Auguste Leprevost, un Blosseville, un La Sicotière, une Beaurepaire, un Moisy, un Fleury, un Travers, un Mévil, un Joret, un Charles Bréard, émules ou disciples de ces maîtres Caumont et Léopold Delisle.

Et pareillement entre les poètes du Canada et nos poètes de la Normandie contemporaine, c'est le même culte du foyer édifié sur les mêmes bases, selon le même type, sous le toît couronné du même pignon, c'est la même chanson intime qui règle le rythme de leurs vers. Nos poètes normands à l'inspiration la plus pure, un Levasseur, un Harel, un Loriot trouvent là leurs similaires et leurs notes ont là, selon l'expression des musiciens, leurs harmoniques.

Qui a mieux parlé de Champlain et rythmé d'une voix plus sonore sa levée d'ancre que notre ami Gaston de Raisme, le honfleurais ?

Dans les vers de Crémazie tout émus de Victor Hugo, dans ceux de Louis Fréchette avec leurs évocations du Canada mystérieux et sombre, sol plein d'horreur tragique et de secrets sans nombre, je retrouve l'émotion qui vibre dans les vers de Ch.-Th. Féret, notre voisin de Quillebeuf, quand il décrit nos promontoires rocheux et toutes ces pointes de la Roque dont se hérissent les côtes de la Normandie jusqu'à la formidable Hague.

« Le beaupré du vaisseau normand est à Jobourg. »

Où rencontrer une expression plus ressentie, un souvenir à la fois plus obsédant et plus tendre du pays lointain, du village d'origine, que dans ces stances de Charles Frémines, le poète du Pays de Millet :

Salut ! beaux nuages nomades
Que le vent chasse de la mer :
Sur le fond bleu d'un grand ciel clair,
Passent vos blanches cavalcades.

. . . . . . . . . . . . . . . .

O pays vert de ma jeunesse !
Quel charme peut donc nous unir ?
Il me suffit d'y revenir,
Pour que, tête et cœur, je renaisse.

Pourtant je n'y possède rien,
Pas même un petit coin de terre,
Sinon la tombe où dort ma mère....
Tout compte fait, c'est mon seul bien.

. . . . . . . . . . . . . . . .

Sentiers soufflant à pleines bouches
La verte odeur des frondaisons,
Champs d'ajoncs, dorés et farouches,
Au jeu du temps et des saisons ;

Matins de pluie et soirs de flamme,
Bruits de mers aux profonds accords,
Brises où j'ai mêlé mon âme,
Vagues où j'ai trempé mon corps ;

O mon pays fier et sauvage !
Si je ne te revois jamais,
Que ce chant reste comme un gage
De tout l'amour dont je t'aimais.

Cette ***Chanson du pays***, la perle de notre anthologie normande, exprime, comme en un symbole du cœur, ce rêve et ce regret de laFrance qui anime les poésies canadiennes. Elle émane tout directement de la même inspiration, presque de la même mélodie intime que cette ***Chanson de la cloche de Louisebourg*** de Nérée Bauchemin, le joyau de l'anthologie canadienne :

Cette vieille cloche d'église
Qu'une gloire, en larmes encor
Blasonne, brode et fleurdelyse
Rutile à nos yeux comme l'or.

C'est une pieuse relique.
On peut la baiser à genoux :
Elle est française et catholique
Comme les cloches de chez nous.

Oh ! c'était le cœur de la France
Qui battait à grands coups alors
Dans la triomphale cadence
Du grave bronze aux longs accords.

O cloche, c'est l'écho sonore
Des sombres âges glorieux
Qui soupire et s'agite encore
Dans ton silence harmonieux.

En nos cœurs tes branles magiques
Dolents et rêveurs, font vibrer
Des souvenances nostalgiques
Douces à nous faire pleurer.

Nous l'entendons, cette cloche lointaine et flottante, comme celle du beffroi, le soir, quand sonne le couvre-feu, quand la mer monte et que le vent du large souffle vers la terre. Elle nous apporte les grands souvenirs communs, « l'essaim des victoires chantantes » du passé ; elle nous apporte aussi les « longs espoirs et les vastes pensées » de l'avenir.

« Les Canadiens sont au loin, a écrit un publiciste de là-bas, M. Arthur Buies, ils sont au loin parce que c'est dans le programme de leur destinée ; parce qu'ils sont appelés à faire échec au débordement des populations étrangères sur tous les points qu'ils peuvent utilement occuper. Rien ne peut plus désormais arrêter l'expansion naturelle de cette race appuyée sur la conscience d'une mission à accomplir plus ou moins bien entrevue, plus ou moins définie, mais qui n'abandonne jamais les Canadiens français,

et dont ils portent en eux comme une image qui guide et éclaire notre marche. » Cette image grand reflet du passé de la France, elle leur vient tout droit de ceux qui ont planté sur les rives du Saint Laurent la croix des chrétiens et l'écusson bleu de France, semé de lys d'or. Ces destinées du Canada, c'étaient alors les destinées de la France, l'intendant du roi les lui avait annoncées : « Le Canada, écrivait Talon (1), est d'une très vaste étendue... du còté du Nord je n'en connais pas les bornes tant elles sont éloignées de nous... Sa Majesté a regardé ce pays comme un beau plan dans lequel on peut former un grand royaume et fonder une monarchie, ou du moins un Etat fort considérable... » Et Louis XIV : « Cette partie de la monarchie française deviendra quelque chose de grand. »

Ces destinées sont accomplies ; les Canadiens nous en font honneur ; ils opèrent, selon la belle expression d'un des leurs, « un déplacement de la France » ; et ce serait à leurs yeux « se déshériter eux-mêmes » que d'abdiquer l'héritage de la grande nation dont ils sortent.

Qu'ils en soient bénis ! La France s'en souvient. Ainsi, tour à tour, le fils est reconnaissant à la mère pour avoir nourri son enfance, et la mère reconnaissante à son fils qui glorifie son âge mûr.

Par eux et dans l'autre hémisphère, c'est toujours le grand geste de Dieu par les Francs qui se continue : *Gesta Dei per Francos !* »

A peine M. Albert Sorel a-t-il cessé de parler que des applaudissements enthousiastes éclatent dans l'assistance. Ils témoignent à l'illustre historien combien ses concitoyens sont émus et reconnaissants de l'admirable discours qu'il vient de prononcer.

Quand les applaudissements cessent, M. Turgeon se lève.

Nous entendons alors une improvisation remarquable. M. Turgeon est un orateur de grand talent, un tribun fougueux, à la voix chaude et vibrante, à l'éloquence entraînante et communicative. On sent en lui l'étoffe du rude jouteur des luttes politiques, du défenseur acharné des libertés nationales.

Il retrace l'histoire des luttes soutenues pour l'indépendance et pour la liberté :

Ecrasés par le nombre, s'écrie-t-il, nos pères ont dû faire leur soumission à l'Angleterre.

Mais au lieu de s'asseoir après la défaite, ils se sont dressés, les armes à la main, pour la revendication de leurs libertés. Aujourd'hui, nous sommes libres et indépendants ; le pouvoir de l'Angleterre sur nous n'est que nominal : nous nous administrons nous-mêmes, nous avons nos lois, notre langue, notre religion. Mais, cette domination de l'Angleterre nous la chérissons, car loin de nous asservir, elle nous donne une nouvelle ardeur pour la réalisation de nos aspirations nationales.

Puis il montre l'œuvre que se proposent les Canadiens. Ils veulent, en Amérique, remplir le rôle de la France : être ceux qui marchent à la tête de toutes les formes de la civilisation. Et cette tâche, les Canadiens la rempliront en dépit de tous les obstacles et de toutes les obstructions.

Cette ascension perpétuelle du Canada vers la vie, est le plus bel éloge qu'on

(1) A Colbert, 4 octobre 1665. Thomas Chapais

puisse faire de l'œuvre de Champlain. C'est pourquoi l'orateur vient, aujourd'hui, au nom du peuple canadien, saluer ses frères de Normandie.

Une véritable ovation est faite à l'éminent homme d'état.

M. Boudin, président du *Vieux Honfleur*, prononce ensuite quelques paroles de remerciement à l'adresse des deux orateurs. Enfin le chant canadien du *Drapeau de Carillon*, arrangé pour plusieurs voix par M. René Lefebvre, clôture cette belle et impressionnante cérémonie.

## LE BANQUET

Le soir avait lieu, à l'*Hôtel du Dauphin*, un banquet organisé en l'honneur de M. Turgeon. M. Boudin présidait, ayant à ses côtés M. Turgeon et M. Blanchet, maire de Honfleur. A la table d'honneur se trouvaient MM. Albert Sorel, Baul Bréard, le vicomte Arthur de Ville d'Avray, Léon Le Clerc, Gervais, maire de Saint-Gatien, Léon Sanson, Emile Sanson.

Vers la fin du repas la chorale *Union des Travailleurs* se place dans la cour de l'hôtel et donne un concert très goûté des convives. Les applaudissements ne lui sont pas ménagés et M. Turgeon vient au balcon pour féliciter et remercier les chanteurs. Un bravo prolongé répond aux paroles du Ministre.

Au champagne le président inaugure la série des toasts. Il rappelle l'admirable discours prononcé il y a sept ans en pareille circonstance par l'honorable M. A. Turgeon. M. Boudin retrace ensuite le chemin parcouru par la Société depuis cette époque : la restauration de l'ancienne église Saint-Etienne, l'exposition de la Tradition aux Pays Normands en 1899, la création du musée du *Vieux Honfleur*, la fondation de l'Ecole des Marins de la Basse-Seine, la protection des sites et des monuments de la ville et de la région, etc. Il termine en levant son verre à M. Turgeon, ministre de la Nouvelle France, qui a su gagner les cœurs de tous les Honfleurais.

M. Blanchet, maire, dit qu'il est heureux de constater que le séjour de M. Turgeon à Honfleur lui a permis de mieux connaître la vieille cité et ses environs et de recevoir de ses habitants l'accueil le plus cordial. Il remercie le Ministre d'avoir accepté l'invitation de la Société le *Vieux Honfleur* de venir honorer au lieu même d'où partit Champlain pour aller fonder Québec, le souvenir du grand navigateur. Cette visite ne peut qu'augmenter le courant de sympathie si vivace qui existe avec le Canada et le développement commercial entre les deux pays. M. Blanchet boit à M. Turgeon, à l'union des deux pays et à la prospérité des villes de Québec et de Honfleur.

M. Turgeon, à son tour, prend la parole. Rappelant sa venue il y a sept ans, et l'émotion patriotique qu'il éprouva en foulant pour la première fois le sol sacré de la mère patrie, il constate qu'il y a encore un plaisir plus doux que de voir la France, c'est de la revoir. Il ajoute :

« On aime la France comme on aime sa mère, naturellement et sans effort, parce qu'elle est le berceau de notre origine, la patrie des grands ancêtres « *imagines majorum* » que tout un monde de souvenirs, de traditions, de luttes, de deuils et de gloire nous enchaîne au passé. L'air que vous respirez, les récits du foyer, les enseignements de l'école, vous entrent dans la moëlle

et les veines et vous créent une mentalité qu'aucun évènement ne peut altérer, aucun assaut affaiblir et, sans que vous le vouliez ou le sachiez, des siècles d'atavisme mettent sur votre âme leur ineffaçable empreinte.

Mais il y a quelque chose de supérieur à la langue et à la race, c'est la volonté, l'unité morale, l'unité d'esprit, c'est la concordance des vues, c'est avoir les mêmes aspirations idéales, être dévoués aux mêmes œuvres de progrès. Chaque élément, chaque groupe ethmique ne peut se développer qu'en développant ses goûts naturels et ses qualités propres. Ne cherchez pas à le séparer de son passé, à lui donner une autre âme, car suivant un mot devenu justement célèbre, vous n'en feriez que des déracinés.

C'est sous l'empire de ces idées que je suis parti pour la France il y a sept ans, pour ce court voyage que vous avez bien voulu me rappeler en des termes si flatteurs. Je m'y sentais attiré par les incomparables séductions de sa capitale, par ses trésors artistiques, ses musées et ses bibliothèques ; j'y ai admiré ses campagnes si belles, ses cultures soignées, ses châteaux qui bordent les rives de ses fleuves ou qui en couronnent ses sommets, mais quelque chose de plus fort sollicitait mon âme : la côte normande. Là était la Mecque, le but du pélerinage, car là avaient vécu et de là étaient partis les ancêtres. Debout sur la jetée de Honfleur, devant les eaux verdâtres et presque toujours mouvantes de la Manche, je me suis rappelé ces géants de la mer que furent les Normands ; j'ai revécu surtout ce jour à jamais mémorable du 13 avril 1608, où Champlain s'embarqua avec ses compagnons pour venir fonder Québec et, la première fois, par une plus puissante évocation du passé, fortifiée et soutenue par la magie séculaire des lieux, j'ai compris tout ce qu'il avait d'intrépidité ferme, de courage valeureux, d'élans chevaleresques et d'aspirations élevées dans l'âme de nos pères. Ce voyage provoqua-t-il une évolution dans mes idées ? Ce serait beaucoup dire, mais à coup sûr il donna un corps, une forme précise, à ce qui n'était que poussières impalpables dans mon esprit et je compris l'idée qui domine tous les écrits de nos poètes et de nos historiens, la mission providentielle de notre race en Amérique et que nous devions, dans la cohue des intérêts matériels, donner la note spiritualiste. J'ai été fidèle, je puis m'en rendre le témoignage, à cette inspiration et, depuis six ans, dans nos fêtes nationales, dans nos congrès, devant les associations d'étudiants, comme sur le parquet de l'Assemblée législative, j'ai abjuré mes compatriotes d'élever leurs âmes et de hausser leurs rêves, puisque nous étions appelés à manifester dans le Nouveau-Monde les initiatives fécondes et les vertus brillantes de l'âme française. »

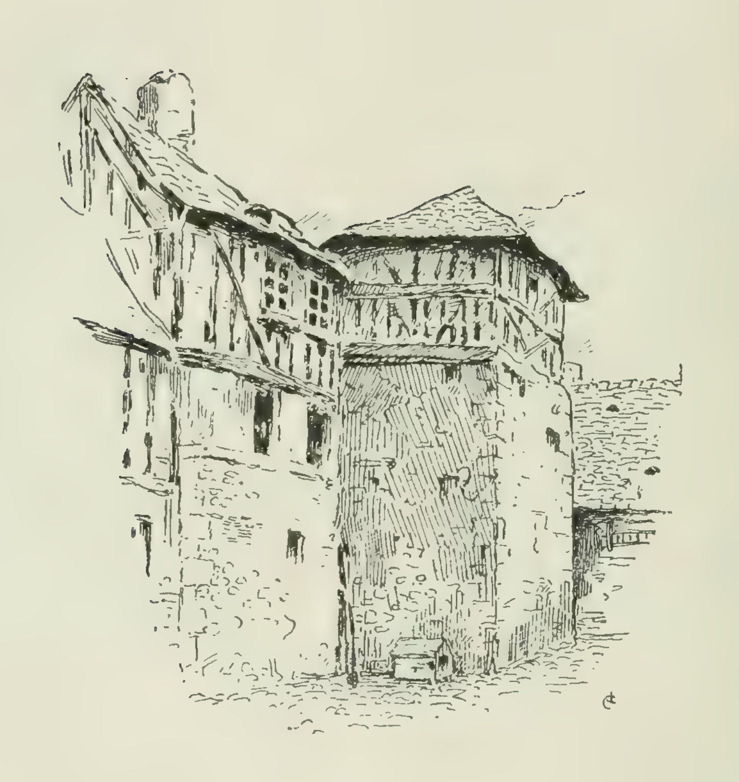
M. Turgeon termine en faisant une magnifique description du Canada « le pays le plus beau après la France. »

Ces paroles sont couvertes d'applaudissements prolongés.

M. Albert Sorel félicite l'orateur d'avoir parlé de son pays avec une foi sans limite. Il ajoute que d'une entrevue avec sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada, il a gardé le souvenir d'avoir rencontré un homme supérieur. Ce soir il peut dire qu'il en a rencontré deux.

M. Albert Sorel lève son verre en l'honneur de l'Honorable Adélard Turgeon et en celui de sir Wilfrid Laurier, l'un des plus grands citoyens du monde.

C'est au milieu de l'enthousiasme général que le banquet s'achève et que se clôturent les fêtes Normandes-Canadiennes dont Honfleur gardera fièrement le souvenir.



# L'Anneau d'Or

LÉGENDE EN TROIS TABLEAUX EN VERS

*Représentée pour la première fois au Théâtre Municipal de Honfleur*

LE 15 AOUT 1905

## Du même Auteur

*La Belle Matinée*, poésies, couronnée par l'Académie Française.

*Gérard de Nerval* (1808-1855), prose.

*Jours d'Orage*, poésies.

Paris, Alphonse Lemerre, éditeur.

## En Préparation

*La Romance à Madame*, poèmes.

Gauthier-Ferrières

# L'Anneau d'Or

Légende en vers en III Actes

## PERSONNAGES

JEAN, Comte DE BACQUEVILLE.

ALAIN, son écuyer.

La Comtesse DE BACQUEVILLE.

LAURENT, portier du château.

UNE JEUNE FILLE.

L'AME DU RÊVE DE BACQUEVILLE.

PAYSANS.

# L'ANNEAU D'OR

## PREMIER ACTE



*Une prison. Au fond, une fenêtre grillée avec le soleil couchant, puis, progressivement la nuit. A gauche une porte, à droite une grossière couche de paille.*

*Au lever du rideau,* Jean de Bacqueville *et* Alain, *son écuyer, causent ensemble. Ils sont vêtus tous deux d'une robe grossière à peu près semblable à celle des ermites.*

Alain

C'est pour demain ?

Bacqueville

Oui, c'est pour demain ! tout à l'heure,
Le sultan m'a traduit dans sa haute demeure
Devant une assemblée à qui l'or, le corail,
Au lieu d'un tribunal donnaient l'air d'un sérail.
Il était là, couché sur son divan, l'air grave ;
Et, tandis qu'à ses pieds une indolente esclave,
Levait parfois les yeux jusqu'à son front maudit,
Lui, caressant sa barbe, avec lenteur m'a dit :
« Voilà longtemps que, las pour l'avoir attendue,
J'espère ainsi que toi la rançon qui m'est due
Et que tu me promis sans cesse, au nom des tiens.
Depuis, oubliant trop qu'enfin tu m'appartiens,
Que je puis tout ployer sous mon croissant qui brille,
Cent fois, je t'ai permis d'écrire à ta famille,
A ta femme, que sais-je ! or, nul n'a répondu,
Ma patience est lasse, et ton jour est venu !
A l'aube, dès demain, que ton âme soit prête,
L'exécuteur viendra pour te trancher la tête. »
Gardes, qu'on le conduise au cachot jusque là,
Son compagnon aura le même sort. - Voilà.

Alain

Tant mieux ! j'ai tant souffert d'une incertaine attente
Seigneur, que tout cela rend mon âme contente,
Et me calme, je suis presque heureux !

BACQUEVILLE

Pauvre ami !
Qui rit dans le malheur ne souffre qu'à demi ;
Mais je souffre pour toi bien plus que pour moi-même,
Pour toi, vieux compagnon qui m'a suivi, qui m'aime,
Et qui, loin de tout rang reste, au fond de mon cœur,
Mon vieux maître, bien plus que mon vieux serviteur.
Car jadis ta bonté, de moi seul occupée,
M'apprit dès la jeunesse à manier l'épée;
Mille fois, de la mort tu sus me préserver,
Et lorsque vient mon tour, bien loin de te sauver,
Je t'entraîne en ma chute, hélas !

ALAIN

Pourquoi m'en plaindre ?
Qui vit cent fois la mort n'en est plus à la craindre ;
Aussi, je suis tranquille, et, seigneur, il m'est doux,
Devant souffrir la mort de mourir avec vous,
Moi qui, vieux serviteur, comme un fidèle apôtre,
N'eut jamais ici bas d'autre sort que le vôtre,
Et qui, pour la croix sainte et pour l'honneur des lys,
Veut tomber avec vous devant Nicopolis.
Seigneur, vous souvient-il de cette âpre journée ?

BACQUEVILLE

Oui, ce fut un grand jour malgré sa destinée
Celui qui jusqu'au soir mira dans notre sang
L'azur du ciel et l'or exécré du croissant !
Le Danube aux flots bleus luisait à notre gauche,
Et nous, riant sans crainte au destin qui nous fauche,
Bravant les Turcs du geste et la mort du regard,
Nous attendions, groupés autour de l'étendard.
Je le revois encor, l'étendard de la Vierge,
Droit comme un mât sacré dont l'oriflamme émerge,
Bleu et blanc, et portant au milieu, dans les fleurs,
La reine au front divin dont flottaient les couleurs.
Plus de dix fois, courbant sa tête auréolée,
On le vit chanceler et choir dans la mêlée,
Mais il se relevait, laissant au dur trépas,
Quelque preux chevalier qu'on ne relevait pas.
Nous tombions tous ainsi, sans qu'un secours nous vienne.
Enfin, l'un d'entre nous, le meilleur, Jean de Vienne,
Le brandissant encor comme un dernier appui,
Finit notre épopée en tombant avec lui.
Tu sais le reste, pris, blessé, sans pouvoir mordre,
Je fus, captif des Turcs enfermé par leur ordre,

Puis ils nous ont gardés tous deux, sous le soupçon
Que ma femme était riche et paierait ma rançon.
Or, sept ans ont passé depuis notre défaite,
Dieu nous a laissés là ! — Sa volonté soit faite !

ALAIN

Cent fois depuis ce jour, n'avez vous pas, pourtant,
Dépêché les courriers permis par le sultan ?

BACQUEVILLE

Oui, mais aucun d'eux n'est revenu !

ALAIN

C'est étrange !
Nos jours sont dès longtemps en proie au mauvais ange,
Satan nous a vaincus comme il vainquit la croix.

BACQUEVILLE

Non ! mon bon ange à moi n'est pas mort, et j'y crois !
Chaque nuit, quand je dors il m'apparaît en rêve ;
Superbe, il entre en moi comme un soleil se lève,
Et sa beauté m'apporte, en ce cachot fatal,
Tous les chers souvenirs du vieux pays natal !
Et dans mon âme alors, par ce songe agrandie,
Je te revois, robuste et douce Normandie ;
Je renvois, enrichis par mes soins coutumiers,
Les mêmes coins fleuris par les mêmes pommiers,
Et, sur les bois d'automne étalant leurs parures,
La mer bleue à travers les mêmes échancrures.
Je marche cependant, solitaire passant !
Le marin me salue en me reconnaissant,
Puis, voyant mon château qu'un lointain clair estompe,
J'y rentre, salué par les sonneurs de trompe,
Et ma douce beauté vient à moi, tout en blanc,
Cependant que je ploie un genou, me troublant
Pour recevoir au front, comme une douce flamme,
Son baiser qui me met tout le soleil dans l'âme.

ALAIN

Ah ! pourquoi rappeler ainsi, quand nous souffrons,
Un souvenir qui courbe encor plus bas nos fronts !
Tout le jour, mesurant ces murailles maudites,
Je ne puis qu'en pleurant revoir ce que vous dites ;
Quoi, Seigneur, nos derniers instants sont arrivés,
Cette nuit sera la dernière, et vous pouvez
Croire encore à l'espoir ?

BACQUEVILLE

Tu crois bien aux présages !
L'espoir qui soutient l'âme embellit les visages,
Et le présage est faux comme un doute, crois moi :
La superstition, c'est l'erreur de la foi ;
Je crois, tout simplement, comme Dieu le commande.

ALAIN

Ah ! beaux jours d'autrefois, ô ma terre normande,
Terre où j'ai tout enfant ployé mes deux genoux,
Rien ne nous reste donc de ton sourire, à nous ?
Terre à qui je tenais, loin des mains assassines,
Ainsi qu'un arbre vert, par toutes ses racines !
Ah ! Seigneur, vieux, perdu, n'ayant rien ici-bas
Que l'âpre souvenir de mes anciens combats,
Non pas ceux d'aujourd'hui, ceux du vieux temps, du nôtre,
Il ne me restait plus de bonheur que le vôtre !
Aussi ne puis-je, hélas, sans un poids sur le cœur,
Songer à votre blanche épouse, Monseigneur.
Pensez, je l'avais vue encor toute petite,
Comme vous ; elle allait parmi la clématite,
La haie ensoleillée et les rameaux tremblants,
Plus blanche que le lys ou les pommiers blancs,
Et quand elle passait, noble et pure, en sa grâce,
Je croyais entrevoir Notre-Dame de Grâce.
Ah ! devant pareille âme en pareil corps serti,
Pourquoi, mon cher seigneur, êtes-vous donc parti ?

BACQUEVILLE

Tu demandes pourquoi ? — Que pouvais-je donc faire ?
Quand parle le devoir tout amour doit se taire,
Et tu sais que, docile à nos destins ingrats,
Je ne pus sans pleurer m'arracher de ses bras !
Mais comme mon aïeul, ami ; comme nos pères
Partis pour la croisade en des jours plus prospères,
Comme saint Louis mort à Tunis, je devais
Accepter fermement les jours bons ou mauvais,
Et sans murmure, pour notre foi, pour la tienne,
Offrir ma veille épée à l'Europe chrétienne ;
De sorte qu'aujourd'hui je dois, quand tout est noir,
Regretter mon amour, mais non pas mon devoir.
Or, mon devoir est fait, mon amour seul me reste,
Et je n'en ai plus qu'un souvenir ! Sort funeste !

ALAIN

Ah! si Dieu, justement, récompensait grand cœur,
Pour sûr vous reverriez votre dame, seigneur ;
Mais hélas ! comme nous, qu'est elle devenue ?

BACQUEVILLE

Elle est en ce moment chez nous dans l'avenue
Du château, j'en suis sûr, et même je la vois.
Elle est seule et pensive, elle entend l'air, les voix.
Et, parmi la Nature âpre et réconfortante,
Mesure sa journée aux longueurs de l'attente.
Quand l'Angelus éteint son tintement dernier,
Elle prie en pleurant pour moi, le prisonnier,
Et, quand la nuit, au loin, baigne la forêt verte,
Elle file en songeant, comme la reine Berthe.

ALAIN

Mais pourquoi donc alors ne répond-elle pas ?
Chaque jour, doublement, hâtait notre trépas,
Elle l'apprit cent fois par vos lettres pressées,
A moins que...

BACQUEVILLE, *vivement*

Ce mystère absorbe mes pensées ;
Je souffre amèrement, car je l'aime, et crois moi,
Ainsi que de son cœur je suis sûr de sa foi ;
Et, si je la voyais, la reconnaissant telle...

ALAIN

Oui, mais elle, à son tour, vous reconnaîtrait-elle ?

BACQUEVILLE

Ah ! doute amer ! c'est vrai, j'ai pâli, j'ai changé,
Sept ans, un même hiver sur ma tête a neigé,
Triste comme un vieillard, comme un enfant j'espère,
Et moi qui suis l'époux, j'aurais l'air du grand père !
Mais le mal n'est pas là, puisqu'en tous lieux, sur moi,
J'ai gardé l'anneau d'or qui lui promit ma foi !

ALAIN

Quel anneau d'or ?

BACQUEVILLE

C'est vrai, tu ne sais pas ! écoute :
Nous étions au moment de partir. Sur la route,
Les chevaux harnachés m'attendaient en piaffant,
Et ma femme était là, frêle comme un enfant,

Prolongeant nos adieux encor, sur la terrasse,
Et posant ses bras blancs sur ma sombre cuirasse :
« O disait-elle, amis, puisqu'enfin j'ai su voir
Que mes pleurs n'étaient rien devant votre devoir,
Je ne vous retiens plus, et vous, ma seule joie,
Partez avec mon âme où l'honneur vous envoie.
Mais avant de partir jurez-moi, cher époux,
D'être partout à moi comme je reste à vous ;
Qu'en tous lieux, à toute heure, à la bataille, aux fêtes,
Mon amour soit en vous comme en mon cœur vous êtes,
Vous rappelant, au sombre instant de guerroyer,
L'ange qui vous attend sur le seuil du foyer. »
Or, tout en écoutant ces mots, l'œil triste et vague,
Je vis à mon index briller l'or de ma bague,
Et l'ayant dédoublée : « Acceptez donc de moi
Cette moitié d'anneau pour gage de ma foi ;
Gardez la bien, toujours ! — l'autre moitié, Madame,
Brillera sur ma main comme vous en mon âme,
Et, quand je reviendrai, chacune à notre doigt
Répondra de nous deux comme l'honneur le doit. »

*Montrant le bijou.*

Voici la bague, ami !

*Amèrement*

Mais quoi ! quelle pensée !
Cette main qui la tient demain sera glacée,
Et pourquoi, dans ces lieux où l'on nous exila,
Parler encor d'amour lorsque la mort est là !
J'oubliais tout à l'heure, et maintenant !...

*Se reprenant*

Qu'importe,
Il fait nuit, et la garde épie à notre porte ;
Couchons-nous, et sans peur, jusqu'au matin vermeil,
Oublions notre mort dans un dernier sommeil !

*Bacqueville et Alain s'étendent sur la couche de paille, il fait une nuit profonde. Quand ils sont endormis tous deux, une femme irréelle et vêtue de blanc paraît dans la prison. Bacqueville se dresse sur son séant, et écoute l'âme de son rêve qui lui dit sur une musique en sourdine :*

Ne tremble pas ! je suis celle qu'on voit en songe
Marcher sans y peser par les champs du sommeil,
Et qui vient dans la nuit que ton cachot prolonge,
Blonde comme un matin vermeil.

Tu crois que cette nuit doit être ta dernière.
Que demain, de ta vie éteindra le flambeau,
Et que Dieu va donner à ta foi prisonnière
La délivrance du tombeau ?

Détrompe-toi, cœur noble où l'honneur sut éclore,
Laisse celui qui doute en proie au désespoir,
Et toi qui sais prier, pauvre être, espère encore :
Ce soir n'est pas ton dernier soir.

Demain, les Turcs viendront, armés pour ton supplice,
Leur bourreau sera là, tout prêt pour ton trépas,
Mais comme il faut enfin que ton sort s'accomplisse,
Leurs yeux ne te trouveront pas !

Car demain, tu fuiras les cachots et les bagnes
Sentant l'espoir vainqueur t'emporter en ses bras !
Va ! la foi qui peut tout soulève les montagnes,
Et toi tu les traverseras.

Tu les traverseras pour revoir ta patrie,
Le vieux sol paternel où fleurit ton blason,
Sol plantureux qui semble une immense prairie
Ayant la mer pour horizon.

Tu reconnaîtras tout à ses beautés pareilles,
Ainsi que les couleurs les chants seront joyeux,
Et tu diras qu'un songe abuse tes oreilles,
Et tu n'en croiras pas tes yeux.

Mais, ta femme étant là, le doute qui t'arrête
Fondra comme une bulle au toucher du réel,
Et ton cœur renaîtra, comme après la tempête
Monte en l'azur un arc en ciel.

Et votre âme à nouveau se scellera, pareille
Aux deux moitiés d'anneau dont l'une est en ta main.
Va ! dors en paix ta nuit jusqu'à l'aube vermeille,
Tu seras loin d'ici demain !

*Rideau*

## DEUXIÈME ACTE



*Un coin de forêt conduisant à la porte d'un château que l'on voit à gauche.*

*Au lever du rideau, Bacqueville est couché à la droite du spectateur, sur l'herbe, au pied d'un gros arbre, dans la position du premier acte, et dans le même costume. Il dort encore. Le jour se lève. On entend très loin, dans la coulisse, l'air :* Marguerite est au bord du bois, *dont on ne distingue pas les paroles. Tout à coup, Bacqueville ouvre les yeux sans se lever.*

BACQUEVILLE

Est-ce un rêve ? j'ai cru qu'on parlait tout à l'heure !
Un ange aux purs regards traversait mon sommeil,
On eut dit un rayon vermeil
Traversant les rameaux que le zéphir effleure.

*Le chant continue pendant qu'il parle.*

Et que voyais-je donc en mon rêve ? Mais oui,
C'est vrai, j'étais très haut dans l'azur, ébloui,
Emporté par le gouffre où l'oiseau seul voltige
Au sein d'un tourbillon d'angoisse et de vertige,
Et soutenu dans l'air où tout manque à nos pas,
Par quelqu'un de très grand que je ne voyais pas.
Les champs, les bois, les mers, les fleuves, tout, en foule,
Se déployait sous moi comme un drap qu'on déroule,
Et j'allais ! — Tout à coup j'ai senti dans mon vol
Devant moi la verdure et sous mes pieds le sol ;
J'ai cherché, plus tremblant qu'un bandit qu'on emmène,
Et j'étais dans l'enclos d'un immense domaine
Dont le château riant se montrait au lointain
Doré par la caresse immense du matin.
Une vaste forêt dont je suivais la sente,
Dans l'ombre, autour de moi s'éveillait, bruissante,
Et plus loin, à travers la riche frondaison,
La mer avec les bois chantait à l'horizon.
Mais hélas ce n'était qu'un beau songe !

*Les chants sont un peu plus proche, il écoute :*

Qu'entends-je ?

Ce sont des chants joyeux et lointains ? — C'est étrange !
Ils s'approchent sans cesse, et, dans leur son plus clair,
Il me semble à présent que je distingue un air.

*Tout-à-coup, regardant autour de lui, il se lève d'un bond, stupéfait de voir une forêt :*

Mais que vois-je ? ce n'est pas vrai ! non ! c'est un leurre !
Je m'abuse ! J'étais en prison tout à l'heure ;
J'allais mourir, la corde aux poings, la hache au cou,
Je rêvais et je rêve encore, ou je suis fou !

*Il marche et regarde autour de lui, éperdu !*

Une forêt ! c'est bien une forêt ! l'air vibre,
Tout murmure, et moi je puis marcher, je suis libre !
Plus de barreaux, plus de chaînes ! Les bois, l'azur,
La liberté ! je vais, je viens, j'en suis bien sûr !

*Se reprenant.*

Non ! non ! ce n'est pas vrai ! c'est faux ! c'est impossible !
Un ange a fait pour moi tout l'irréel visible,
Et, confondant mes sens avec les arbres verts,
Me fait rêver encor quand mes yeux sont ouverts !

*On entend chanter loin, dans la coulisse, et se rapprochant peu à peu, l'air :* Voici la Saint-Jean. *Bacqueville écoute :*

Et ces chants?... Mais je les connais !... je me rappelle...
Oui, celui-là surtout !... sa fraîche ritournelle...
Je me souviens l'avoir entendu tous les ans,
Jadis, en plein été, lorsque les paysans
Couvrant de fleurs et d'or leurs agrestes cortèges,
Du même pas joyeux s'en allaient à Jumièges.
L'azur resplendissait des feux de la Saint-Jean,
Ainsi que l'horizon la mer était d'argent,
Et les cloches tintaient au loin, sur la falaise,
Et souriants parés, se sentant plus à l'aise,
Nos amoureux, tous à la fois fille et garçon,
Allaient à l'assemblée ainsi qu'en la chanson.

Ah ! que de pareils chants bercent bien la souffrance !
Oui, c'est bien là, mon âme, une chanson de France !
Seule elle sait ainsi, la France des aïeux,
Faire à la fois, d'un mot, bondir nos cœurs joyeux,
Et, dans cette naïve et simple mélodie,
J'entends déjà chanter toute la Normandie,
Ecoutez !

*Des jeunes gens et une jeune fille paraissent, portant des fleurs, formant au fond un groupe dansant, et chantant l'air :* Voici la Saint Jean, *qu'ils achèvent sur la scène. Puis, voyant Bacqueville, ils s'arrêtent brusquement et concertent entre eux :*

PREMIER PAYSAN

Tiens ! quel est cet homme?

DEUXIÈME PAYSAN

Où donc ?

PREMIER PAYSAN, *le montrant*

Ici,

Sous cet arbre ?

Deuxième Paysan

Il a l'air sombre, et plein de souci !

Premier Paysan

Que peut-il bien chercher tout seul, de si bonne heure,
Dans la forêt ?

Deuxième Paysan

C'est drôle !

La jeune Fille, *tranquille*

Il cherche une demeure,
C'est quelque mendiant, sans doute.

*Bacqueville, à lui même, les examinant, tandis qu'ils continuent à se concerter à voix basse.*

Bacqueville

Qu'ils sont beaux !
Tous, filles et garçons, les pieds dans les sabots,
Le bonnet ou la coiffe au vent, la taille haute,
Pétillants et joyeux comme un cidre qui saute !

Ah ! vieux sol paternel ! je reconnais en eux
Tes enfants ! leur teint frais, leur regard lumineux,
Et ce même air vainqueur qui jadis, loin du chaume,
Les entraînait en guerre avec le duc Guillaume.

*Voyant les paysans qui restent au fond :*

Mais je leur fais je crois un peu peur, planté là,
Comme un pieu ! — Si je leur parlais pour voir.

*Les interpellant :*

Holà !

*Ils approchent.*

Pardonnez au passant qui, comme un trouble fête,
Effarouche en ces lieux vos plaisirs qu'il arrête,
Et qui, sous la feuillée aux larges parasols,
S'abat comme un corbeau parmi les rossignols.
Vous chantiez, mes amis, et j'écoutais, car j'aime
Tous ces vieux chants fleuris, plus doux que les fleurs même,
Chants merveilleux où perle, en un naïf accord,
La fraîcheur des vingt ans que vous avez encor.
Chantez donc, et riez ! — Mais avant, ô jeunesse,
Dites au voyageur, pour qu'il se reconnaisse,
Son chemin ; je me suis égaré, je suis las,
Où suis-je ?

*Les paysans étonnés ne se répondent qu'entre eux.*

PREMIER PAYSAN

Que dit-il ?

DEUXIÈME PAYSAN

Je ne sais pas, j'ai pas
Compris !

PREMIER PAYSAN

Ni moi !

LA JEUNE FILLE, *au troisième paysan :*

Je crois qu'il demande sa route,
Dis lui toi !

DEUXIÈME PAYSAN, *à la jeune fille :*

Non, toi !

BACQUEVILLE, *voyant qu'ils ne répondent point :*

Quoi ! je vous fais peur ?

*A la jeune fille :*

Ecoute,
Toi, fille, tu parais moins sauvage, et tes yeux
Plus engageants ont l'air de me comprendre mieux.
Dis moi, sur votre mine éveillée et farouche,
Je vois bien des Normands de bonne et vieille souche ?
Je suis en Normandie ?

LA JEUNE FILLE, *s'avançant avec son bouquet :*

Oui, donc !

BACQUEVILLE

A quel endroit ?

LA JEUNE FILLE, *lui montrant :*

A Bacqueville dont voici le bourg, tout droit
Devant vos yeux, là bas.

BACQUEVILLE *(à part)*

(Ce n'est donc pas un rêve,
O mon Dieu !)

*Haut :*

Bacqueville, as-tu dit ?... Mais achève :
Et ce château qu'on voit dans la clairière en fleur,
Ici près ?

LA JEUNE FILLE

C'est celui de notre ancien seigneur.

BACQUEVILLE

Ancien ? Il est donc mort ?

La jeune Fille

On ne sait pas encore,
Hélas ! et comme moi, chacun ici l'ignore ;
Pensez, il est parti depuis sept ans, là bas,
Chez les Turcs ! — Il a du mourir dans les combats.

Bacqueville

Et sa femme, vit-elle encor?

La jeune Fille

La pauvre dame!
Ah ! comme elle a souffert ! c'était à fendre l'âme,
Pensez ! si jeune, et seule, un si triste abandon,
Pauvre dame!

Bacqueville, *un peu impatienté :*

Ce n'est pas cela, réponds donc !
Vit-elle encore, te dis-je?

La jeune Fille

Oui, sans doute ; peut-être
Même allez-vous bientôt la voir ici paraître.

*Lui montrant son bouquet :*

Tenez, nous l'attendons pour lui donner ces fleurs.

Bacqueville

Vous l'aimez donc beaucoup?

La jeune Fille

Certes, de tous nos cœurs!
Il n'est, de l'enfant pauvre à la grand'mère âgée,
Pas une affliction qu'elle n'ait soulagée,
Et, du toit misérable à la chaumière en fleur,
Pas un de nos plaisirs qui n'ait fait son bonheur.
Tenez, tous nos habits que la mer use et mouille,
Souvent, sont faits du lin qu'a filé sa quenouille,
Il est donc bon qu'on l'aime et lui dise à genoux.
C'est notre providence et notre fée à nous.

Bacqueville

Mais votre seigneur, qu'on croit mort chez l'infidèle,
Son mari, l'aimiez-vous aussi?

La jeune Fille

Certes, autant qu'elle.
On m'apprit qu'au bon temps, jadis, loin du tombeau,
Il n'était pas moins bon qu'il n'était brave et beau.

Je ne m'en souviens pas, moi, j'étais trop petite
Quand il partit, j'avais huit ans. Tout passe vite !
En tout cas, quoiqu'il puisse arriver désormais,
Notre nouveau seigneur ne le vaudra jamais.

BACQUEVILLE, *suffoqué*

Votre nouveau ?... comment !... c'est une rêverie !

LA JEUNE FILLE, *simplement :*

Non ! notre châtelaine aujourd'hui se marie.

BACQUEVILLE, *à part :*

(Ciel !)

*Haut, avec force :*

Enfant, c'est bien vrai tout ce que tu m'as dit ?
Sur ton salut ?

LA JEUNE FILLE, *simplement* :

Sans doute.

(*A part*)

(Il est tout interdit,
Qu'est-ce que tout cela peut lui faire, à cette heure ?)

BACQUEVILLE (*à part*)

(Ah ! ne laisse rien voir, mon cœur, vis, souffre et pleure !)

*Haut, aux paysans et tristement :*

C'est bon, enfants, c'est bon, j'ai bien tout entendu,
Allez !

*Tous, avec une révérence :*

Bonjour seigneur !

BACQUEVILLE

Adieu !

(*A part, seul*)

(Tout est perdu !)

*Les jeunes gens et la jeune fille s'en vont, un peu confus, puis, quand ils ont disparu dans la coulisse, on les entend chanter à nouveau :* Voilà la Saint-Jean !

BACQUEVILLE, *seul, les écoute :*

Allez, dansez, riez, soyez gais, moi je pleure !
Remplissez de vos chants cette antique demeure,
Et sa forêt profonde, et ses larges taillis,
Que m'importe à présent ma vie et mon pays !
Ce que j'aimais en eux, moi, héros d'aventure,
C'est l'amour d'une aimable et seule créature,
Et les jardins, les fleurs, les forêts, la clarté,
Tout n'était là que pour embellir sa beauté.
Ah ! par pitié, Dieu juste et bon, Dieu que j'implore
Rendez-moi ma prison pour que j'espère encore !

Ne me laissez pas seul ici, parmi les fleurs,
Être oublié, c'est là l'exil et ses douleurs !
— A quoi bon revenir pour la voir infidèle ?
C'est plus souffrir que de se sentir plus près d'elle.
Que ne me laissiez-vous là bas, la mort au front :
La vie est un fardeau quand elle est un affront,
Et, si mon seul amour n'était rien qu'illusoire,
Bien mieux valait la mort, puisque c'était la gloire.

Ah ! vieux serviteur ! toi qui paie en ce moment
Ta fidélité noble en un dur châtiment,
Et, ne me trouvant plus quand la mort te vient prendre,
Peut-être, en ton cachot, me maudit sans comprendre,
Je t'envie, ô mon vieux compagnon d'autrefois !
Que ne revins tu seul, à ma place, en ces bois ?
Toi, tu pouvais sans crainte au moins voir ta patrie !
Mais moi, veuf désormais, très vieux, l'âme meurtrie,
J'ai compris dans mon cœur, triste et tout affaibli,
Que la Mort séparait moins encor que l'Oubli !

Et vous, vieux bois chenus dont la cime se mêle,
M'avez-vous en ce jour oublié tout comme elle ?
Non ! vieux contemporains discrets de tous nos maux,
Votre feuille a changé, mais non pas vos rameaux,
Et comme un souvenir dans l'âme noble et franche,
La même odeur divine y fleurit sur la branche,
Ah ! chêne épais, roseau pliant, frêle lilas,
Que n'en disiez-vous rien à la cruelle, hélas !

*Regardant son anneau*

Et toi qui, quand mon cœur saigne à sa déchirure
Ne me sert plus de rien, pas même de parure,
Vieil anneau d'or, témoin d'un amour désuni,
Je puis te rejeter maintenant, c'est fini !
Tu n'es plus à mes yeux, quand mon cœur te regrette,
Qu'une vieille monnaie usée, et qu'on rejette,
Et, comme un rameau mort écrasé sous mes pas,
Tes tronçons séparés ne se rejoindront pas.

*Il réfléchit, puis tout à coup :*

Mais, ô Dieu, quelle idée !... oui, je veux, il n'importe,
Quoi qu'il puisse advenir frapper à cette porte,
Et de nouveau l'entendre, et voir, tout affligé,
Si pareil à son cœur son visage a changé.

*Se reprenant*

Mais quoi, la voir ainsi, d'un coup !... c'est impossible !
Tu ne pourras jamais, pauvre être trop sensible ;

Meurs donc plutôt, oui, meurs ! toi dont le sort moqueur
A préservé la chair pour mieux percer le cœur !

*Un temps. Résolu*

Non, non ! je la verrai ! j'entrerai comme une ombre
Vieux spectre déguisé par les douleurs sans nombre,
Et, d'un pan de manteau voilant mon front chenu,
Je la démasquerai sans être reconnu !

*Il frappe au heurtoir*

Holà !

LAURENT, *le portier paraît et dit*

Que voulez-vous, bon ermite, à cette heure,
Est-ce un gîte ? en ce cas, entrez dans la demeure,
Vous aurez table ouverte et vieux cidre au plus tôt,
Entrez ! c'est aujourd'hui jour de fête au château !

BACQUEVILLE, *à part*

(O ciel ! étant le maître, être pris pour l'ermite,
Enfin !)

*Au portier :*

Mon bon ami, je voudrais au plus vite
Voir ta maîtresse, et non sa table et son cellier,
Comprends-tu ?

LAURENT (*à part*).

(Par ma foi, cet homme est singulier !
(On croirait qu'il mendie, et voilà qu'il commande.)

*Haut*.

Je voudrais accéder à si vive demande,
Mais, c'est bien difficile, et, vraiment, je ne puis,
Ma maîtresse, Monsieur, se marie aujourd'hui.

BACQUEVILLE

Raison de plus !

LAURENT

Comment, raison de plus ?

BACQUEVILLE, *vivement :*

Bonhomme !
Va, ne cherche pas qui je suis, ce qu'on me nomme,
Mais dis à ta maîtresse, en un mot, promptement,
Qu'un homme est là, qui veut la voir, rien qu'un moment,
Et cela tout de suite, entends-tu, tout de suite,
Sur ton salut ! — C'est bon, va, je t'attends, fais vite !

*Le portier, interloqué*

C'est bon, c'est bon, j'y vais!

*A part, en s'en allant :*

Jésus, mes bons patrons,
Que peut bien lui vouloir cet homme ? Nous verrons !

*Rideau*

## TROISIÈME ACTE



*La salle du château de Bacqueville. Au fond, une porte s'ouvrant sur une galerie. A gauche une fenêtre à vitraux par laquelle on aperçoit les arbres de la forêt. Dressoirs, fauteuils. La cloche de la chapelle sonne au loin.*

*Au lever du rideau, la dame de Bacqueville, en habits de noce (mais non pas de mariée, car elle se croit veuve) est en conversation avec* Laurent *le portier.*

LA DAME DE BACQUEVILLE

C'est vraiment bien fâcheux, Laurent, la cloche sonne.
Ne t'avais-je pas dit n'être là pour personne?

LAURENT

Madame, en me grondant, voudra bien convenir
Que j'ai mis tout mon zèle à toujours obéir,
J'ai fait ce que j'ai pu, là, bien sûr, je lui jure!
Mais cet homme vous a tel regard, telle allure,
Il attache, jurant par sa foi de chrétien,
Une telle importance à ce court entretien,
Que sans lui demander rien de plus, sur mon âme,
Ma foi, j'ai cru bien faire en prévenant Madame.

LA DAME

Quoi! ne t'a-t il rien dit davantage? son nom?
Ses qualités? ce qu'il me voudrait enfin?

LAURENT

Non!
Il veut tout simplement vous voir.

LA DAME

Quelle est sa mine?

LAURENT

Dame! il ne semble pas de ceux qu'on examine
Comme on veut. son regard est trop prompt dans ses yeux :
Il est très sombre, un peu cassé, sans être vieux ;
On croit lire en passant, sur toute sa figure,
L'ennui des longs tourments supportés sans murmure,
Et sa voix, sa noblesse et son port font, ma foi,
Qu'on fait tout ce qu'il dit sans trop savoir pourquoi.

LA DAME

C'est bon, va le chercher bien vite, le temps passe.

*Sort Laurent.*

La Dame, *seule, elle va vers la fenêtre*

La cloche ébranle au loin la chapelle de Grâce.
C'est ma noce qu'on sonne ! Il fait beau, tout est clair.
Comme les carillons l'allégresse est dans l'air ;
On entend au lointain, près de la mer qui brise,
Le chant des amoureux s'envoler sur la brise.
Et les bateaux légers, blancs parmi les rayons,
Palpitent sur les flots comme des papillons ;
Mais devant mon front morne et ma face épuisée,
Qui croirait aujourd'hui voir en moi l'épousée.
Ah ! c'est que dans la vie on ne fait pas deux fois
Le doux serment d'amour en qui tremble la voix,
Et le sort est pour moi bien dur et bien farouche
Qui peut forcer mon cœur à mentir sur ma bouche !
Car tu n'as pas changé, mon cœur, depuis sept ans,
Et tous les jours depuis ce jour, tous les instants,
N'ont fait que rendre en moi, quand tout s'effeuille et passe,
L'unique et pur amour plus tendre et plus vivace.
Hélas ! tu le sais bien, toi, petit anneau d'or
Qui, du passé vivant, tout seul me reste encor,
Et vous aussi, Marie aux beautés non pareilles
Que, durant bien des nuits j'ai prié dans mes veilles,
Et qui, toujours présente à mes soins assidus,
M'avez laissé la foi quand l'espoir n'était plus.
Pourtant, c'est aujourd'hui que je dois, nœud funeste,
Accepter cet hymen qu'en mon cœur je déteste !
Ah ! si mon seul époux n'est plus, pourquoi donc, Mort,
Ne m'avoir pas en tout fait partager son sort ?
On ne me verrait pas maintenant, pauvre femme,
Vêtir des habits blancs quand le noir me réclame,
Et, de ces dix doigts faits pour se joindre, en priant,
Me parer toute en pleurs d'un vain luxe brillant :
C'est mon deuil qu'en ce jour je conduis à l'église.

*Rentre Laurent.*

Madame, il est ici !

La Dame

C'est bien, qu'on l'introduise.

*Entre Bacqueville, défait et presque défaillant à l'aspect de sa femme.*

Bacqueville, *à part*

Elle !... c'est elle !... hélas, je me sens défaillir,
Mon Dieu, je l'aimais trop pour ne la pas haïr !...
Mais taisons-nous, mon cœur ! pas un geste, on regarde !

La Dame, *au domestique*

A ce qu'on n'aille pas nous déranger, prends garde,
Et puis va, laisse-nous. Sans t'éloigner pourtant.

*Sort Laurent.*

La Dame.

Vous désiriez, je crois, me parler un instant
D'une affaire importante, et qu'on ne peut remettre?
Si vous voulez ici me la faire connaître,
Je suis à vous, parlez!

Bacqueville, *avec effort*

Excusez-moi d'abord
D'avoir été si prompt, car je le vois, j'eus tort!
Tout est joyeux, chacun pour le plaisir s'apprête,
Et j'ai l'air d'être là pour troubler votre fête.

La Dame

Ma fête?... hélas! monsieur, vous vous trompez beaucoup!

*Remarquant l'altération des traits de Bacqueville*

Mais vous paraissez las et troublé tout à coup!
Vos pieds semblent poudreux des longueurs de la route,
Qu'avez-vous? vous venez de très loin, sans nul doute?

Bacqueville

Oui, je viens de très loin, Madame, de là bas.
Chez les Turcs! j'assistais à ces fameux combats,
Vous savez? où périt la noblesse de France!
J'ai connu ses héros, j'ai pleuré leur souffrance;
Longtemps je les ai vus, gardant l'orgueil du nom,
Tomber l'un après l'autre autour de leur pennon,
Plus beaux que le lion dans les forêts prochaines,
Et presque tous sont morts!... les autres, dans les chaînes,
Les meilleurs : Boucicaut, La Trémouille, Nevers,
Ont payé leur courage aux yeux de l'Univers,
Et l'oubli vient pour eux après l'indifférence.
Or parmi ces vaillants vaincus sans espérance,
Et mourant sans parler pour l'Europe et pour Dieu,
J'eus l'heur de rencontrer le seigneur de ce lieu,
Votre époux!

La Dame, *très vivement* :

Juste ciel! mon époux?... ô de grâce,
Si vous l'avez bien vu, par vos mains que j'embrasse,
Par cette voix où tremble un indicible émoi,
Qu'est-il donc devenu? Seigneur! dites-le moi!

Bacqueville, *étonné* :

N'avez-vous donc jamais reçu de ses nouvelles ?

La Dame, *très sincère* :

Moi ? Jamais !

Bacqueville

Quoi ! c'est vrai ? — Pris par les infidèles,
Ayant souffert par eux tous les maux, sans répit,
Cent fois, depuis ce jour, à vous il écrivit,
Espérant l'or qui pût, l'arrachant d'esclavage,
Terminer à la fois sa peine et son veuvage,
Or il n'a rien reçu, jamais !

La Dame, *atterrée*

Ni moi non plus !
C'est effrayant ! penser qu'il était là, reclus,
Implorant chaque jour de moi, comme une grâce,
L'argent que j'employais à découvrir sa trace,
N'épargnant rien jamais, ni les courriers, ni l'or,
Car j'ai fait tout, seigneur, je ferais tout encor !
Mais puisque vous voilà, non, je ne suis plus triste,
Car il vit, n'est-ce pas ? dites-moi qu'il existe,
Que vous ne venez point m'annoncer son trépas,
Et que rien n'est perdu ?

*Bacqueville se tait, elle reprend :*

Vous ne répondez pas !
C'est donc fini ?

Bacqueville

Madame, écoutez, l'heure est grave.
Ma vie à vos desseins ne mettra point d'entrave,
Mais si pour avoir vu votre époux, autrefois,
De vous questionner j'avais ici les droits,
Non content de vous voir sincèrement émue :
D'où vient, dirais-je encor que partout, à ma vue,
Se présentent la joie, et l'amour, et les fleurs ?
Vous avez revêtu de bien fraîches couleurs,
Madame, et l'appareil où l'étranger vous treuve
Peut seoir à l'épousée, et non pas à la veuve !
D'où vient que votre deuil en ce jour a pris fin,
Hélas ! et que vous vous remariez enfin ?

La Dame

Comme vous me parlez ! Ah ! je crois reconnaître
Sa voix, sa chère voix dont l'accent me pénètre,

Et je crois voir aussi son visage,... mais non !
M'aimant encore, il m'eut appelé par mon nom,
Ce n'est pas lui, je souffre et la vie est trop dure !
Mais vous, si vous saviez les tourments que j'endure,
Vous seriez là, bien loin encor de m'affliger,
Pour me plaindre, peut être, et pour me protéger,
Car l'intrigue incessante autour de moi fourmille !
Apprenez donc alors, seigneur, que ma famille,
Dans mon nouvel hymen trouvant son intérêt,
Me force à l'accepter comme un indigne arrêt !
Il s'agit de je ne sais quoi, de droits, de terre,
De titres qu'on achète ou prend, tout un mystère !
De sorte que je suis, dans ce château caché,
Comme une esclave à vendre au milieu d'un marché !
Qu'on me traite à présent d'oublieuse, d'indigne,
Qu'importe ! à tous ces mots, hélas, je me résigne,
Et vous même, étant là pour me les déclarer
Ne me plaignez jamais, mais laissez-moi pleurer !

Bacqueville, *à part*

(Seigneur ! est-il possible ! et quoi, bonheur suprême,
Je puis donc vivre encore, puisque c'est moi qu'elle aime,
Et que mon souvenir a pleuré dans ses yeux !
Oui, c'est vrai, je le sens, je suis libre et joyeux,
Et je vis, et je veux vivre encor !... Mais que faire ?
Je ne puis maintenant ni parler ni me taire,
Je souffre, et jamais rien ne me sembla plus doux !)

*(haut)*

Vous l'aimiez donc beaucoup, Madame, votre époux ?...
Ne pleurez pas ainsi, tout mon cœur se déchire !

La Dame

Si je l'aimais ? hélas !... mais je puis tout vous dire,
Puisqu'enfin vous l'avez connu !... si je l'aimais !
Ah ! mon cœur pour tout autre est bien mort désormais ;
On me parle d'amour, et d'hymen, infamie !
Depuis qu'il n'est plus là, chaque jour plus blémie,
Lente et sombre, avec mon souvenir pour flambeau,
Je descends jusqu'à lui le chemin du tombeau.
Ah ! plût au ciel qu'il m'eût écoutée ! à cette heure,
Il serait là, présent, joyeux, dans sa demeure,
Et nos jours passeraient doucement, et parfois,
Nous irions tous les deux galoper par les bois,
Et le soir nous verrait, sous l'allée ample et noire,
Près de l'étang limpide où les chevreuils vont boire,

On entendrait au loin mourir le son du cor.
Et là, loin les méchants qui m'oppriment encor…

BACQUEVILLE.

Eh bien, tous les méchants seront punis ! j'en jure
Par ce cœur qui bondit de douleur sous l'injure,
Et tremble, et ne peut plus se contenir ! Allons,
Madame ! nommez-moi sans peur tous ces félons.

LA DAME

Ah ! mon âme en pleurant ne s'était pas trompée :
Vous étiez là, tout pâle, en haillons, sans épée,
Rien ne m'y préparait quand vous êtes venu
Mais mon cœur qui veillait vous a bien reconnu !
Et lorsque débordante enfin, votre colère
A jailli dans vos yeux qu'à cette heure elle éclaire
Je n'ai plus hésité, c'était vous !

BACQUEVILLE.

Oui, c'est moi.
Tenez, voici l'anneau qui vous promet ma foi.
Voici le vôtre aussi sur la main que je baise.

LA DAME.

A tout mon cœur se rouvre au ciel et bondit d'aise.
Enfin !… Ah ! Je vais vivre à présent, nous vivrons,
N'est-ce pas ? plus d'éclats guerriers, plus d'escadrons,
Plus d'expédition meurtrière et lointaine,
Ce n'est plus que pour moi qu'on sera capitaine,
Et votre épée, habile à vaincre tout danger,
Ne luira désormais que pour me protéger.

BACQUEVILLE.

Chère épouse ! Ah béni soit Dieu qui veut qu'on voie
Nos malheurs en un jour devenir de la joie ;
Mais dis qu'on m'aime encor, malgré tout, je le veux,
J'ai tant souffert, vois-tu, que je suis presque vieux !

LA DAME

Non, non ! car maintenant que je puis sans contrainte
Vous voir, et vous presser dans une heureuse étreinte,
Je vous trouve vraiment peu changé, sur l'honneur,
Oui, c'est bien vous, toujours noble et beau, Monseigneur !
Ah ! que je suis heureuse enfin ! voyez, je pleure !
J'ai tant souffert aussi ! vous saurez tout à l'heure,

Je vous dirai ! — Mais, vous, seigneur, racontez-moi
Vos périls qui sept ans m'ont laissé dans l'effroi ;
Dites-moi de nouveau, pour que j'en souffre encore,
Tant de nuits sans sommeil, tant de jours sans aurore,
Et je vous donnerai, pour mieux vous apaiser,
Un sourire par nuit, par blessure, un baiser !

BACQUEVILLE

Chère enfant ! c'est bien toi, non moins bonne que belle !
Mais pourquoi donc vouloir qu'en ces lieux je rappelle
Nos combats, mes périls, mes maux, tout le passé ?
Un sourire de toi, le reste est effacé !
Je ne veux plus savoir si j'ai souffert, qu'importe !
Maintenant, le pays natal rit à ma porte.
Le bétail paît les champs, les buissons d'églantiers
Mettent un doux frisson sur le bord des sentiers,
Et, reluisante au gai soleil, comme une armure,
Là bas, la mer s'étire avec un long murmure.
Ici, rien n'a changé non plus ! tous mes aïeux
M'ont reçu tout à l'heure avec un front joyeux,
Ils me reconnaissaient ! — Bientôt, à la fenêtre,
Tous mes vassaux, comme eux, viendront me reconnaître,
Et te trouveront là, rose, et le front baissé,
Pareil à l'arc-en-ciel quand l'orage est passé.

*La cloche sonne de nouveau. Le domestique entre, et, les voyant dans les bras l'un de l'autre, il s'arrête stupefait sur le seuil.*

BACQUEVILLE, *l'interpellant en maitre.*

Eh bien ! qu'est-ce ?

LAURENT *étonne ne repond pas !*

LA DAME, *à son tour :*

Réponds, qu'y a-t-il ?

*Laurent, embarrassé :*

Mais, Madame,
C'est Monseigneur ; il est en bas qui vous réclame,
Et tout le monde attend dans la salle d'honneur.

LA DAME, *se souvenant :*

Monseigneur ?... Quel seigneur...

BACQUEVILLE, *brusquement :*

Il n'est qu'un seul seigneur
En ce château, c'est moi, Bacqueville ! vicomte
Et maitre du pays qui jusqu'à la mer monte !

*Effarement de Laurent*

Oui, l'aigle est revenu dans son aire aujourd'hui ;
La colombe, en son aile, a retrouvé l'appui.
Et, pareil aux corbeaux à la sinistre augure,
Les méchants vont trembler sous ma vaste envergure !

*A Laurent*

Mais on attend, dis-tu, pour sceller cet hymen !
C'est bien, va dire à tous qu'on descend !

*A la vicomtesse*

Votre main,
Ma femme !

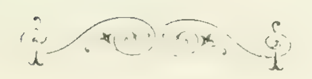
LA DAME

Mais qu'allez-vous donc faire, ô mon maître?

BACQUEVILLE

Rien ! je vais seulement me faire reconnaître,
Et tout d'abord, avant de renaître en ce lieu,
Aller vers la chapelle, et rendre grâce à Dieu.

GAUTHIER FERRIÈRES.





# Un Sort

SCÈNE POPULAIRE EN UN ACTE

*Représentée pour la première fois au Théâtre Municipal de Honfleur*

LE 15 AOUT 1905

## Du même Auteur

Chansons Populaires du Pays Normand,
harmonisées par René Lefèbvre.

*Recueil illustré.*

Rouen, imprimerie Jules Lecerf.

## En Préparation

Le Gobelin, comédie populaire en un acte.


RENÉ LEFEBVRE

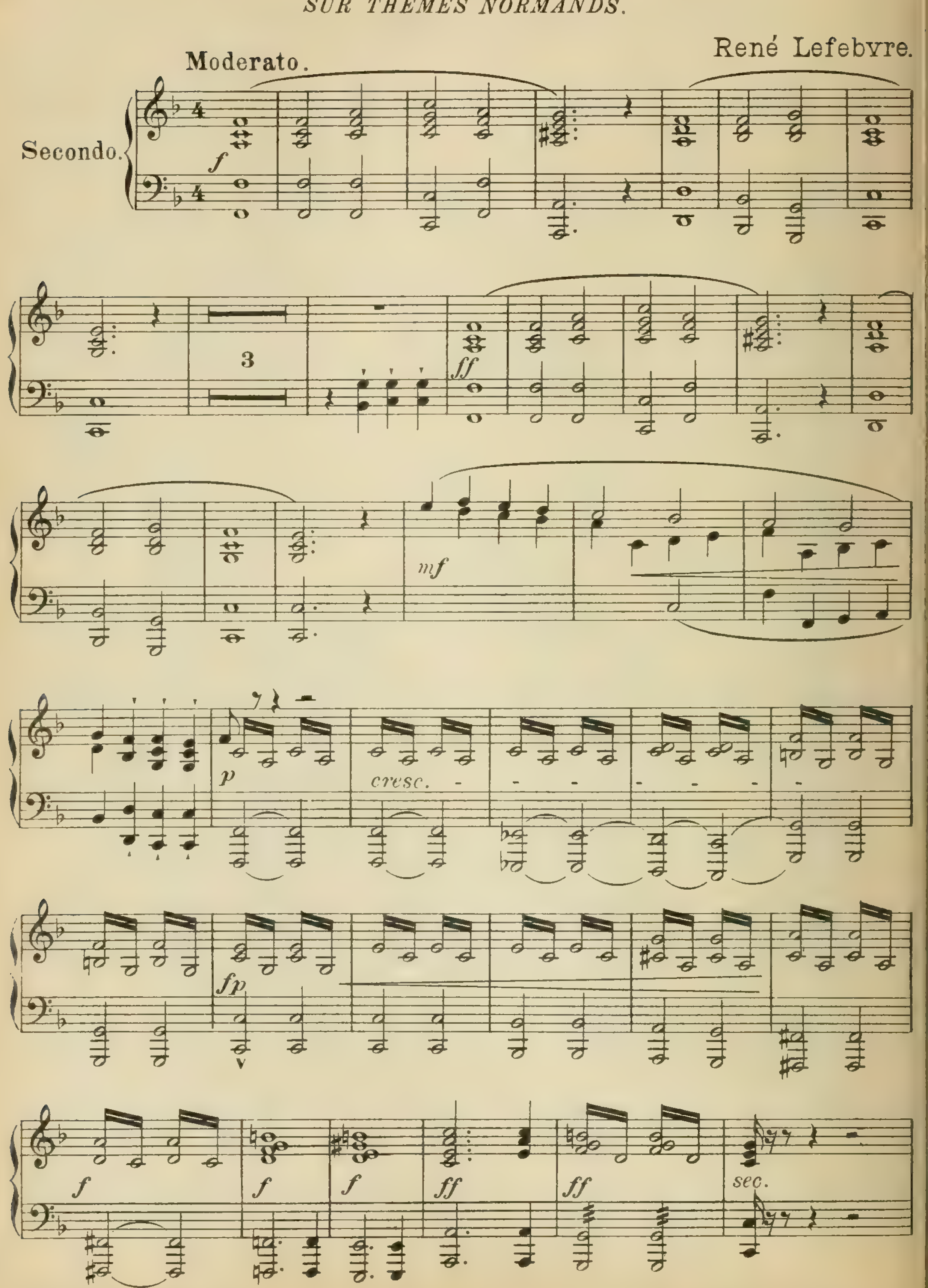

# FANTAISIE OUVERTURE sur Thêmes Normands



# Fantaisie-Ouverture.

*SUR THÈMES NORMANDS.*

René Lefebvre.

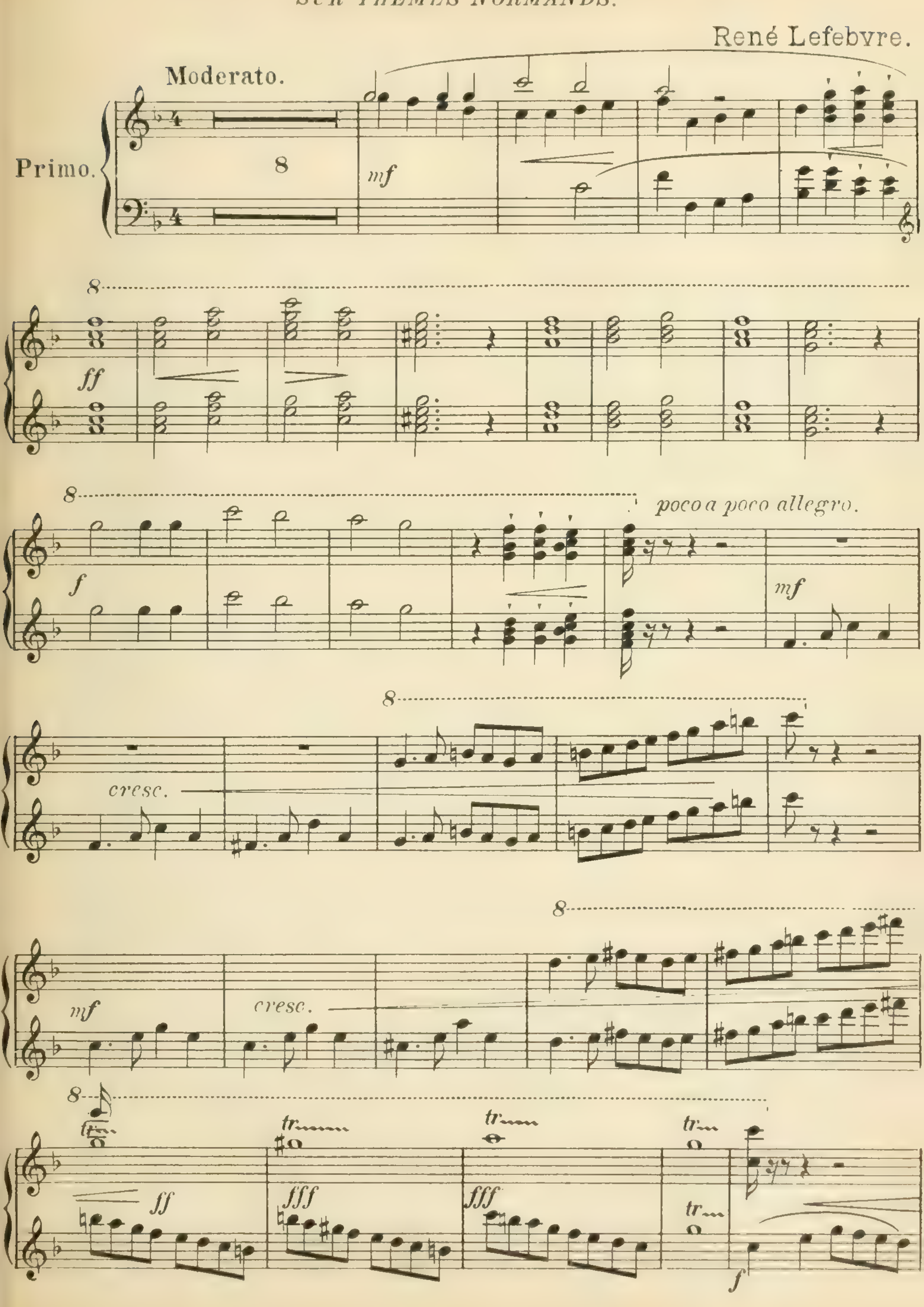



DUPONT-METZNER, Editeur
7, rue Gambetta, Nancy.

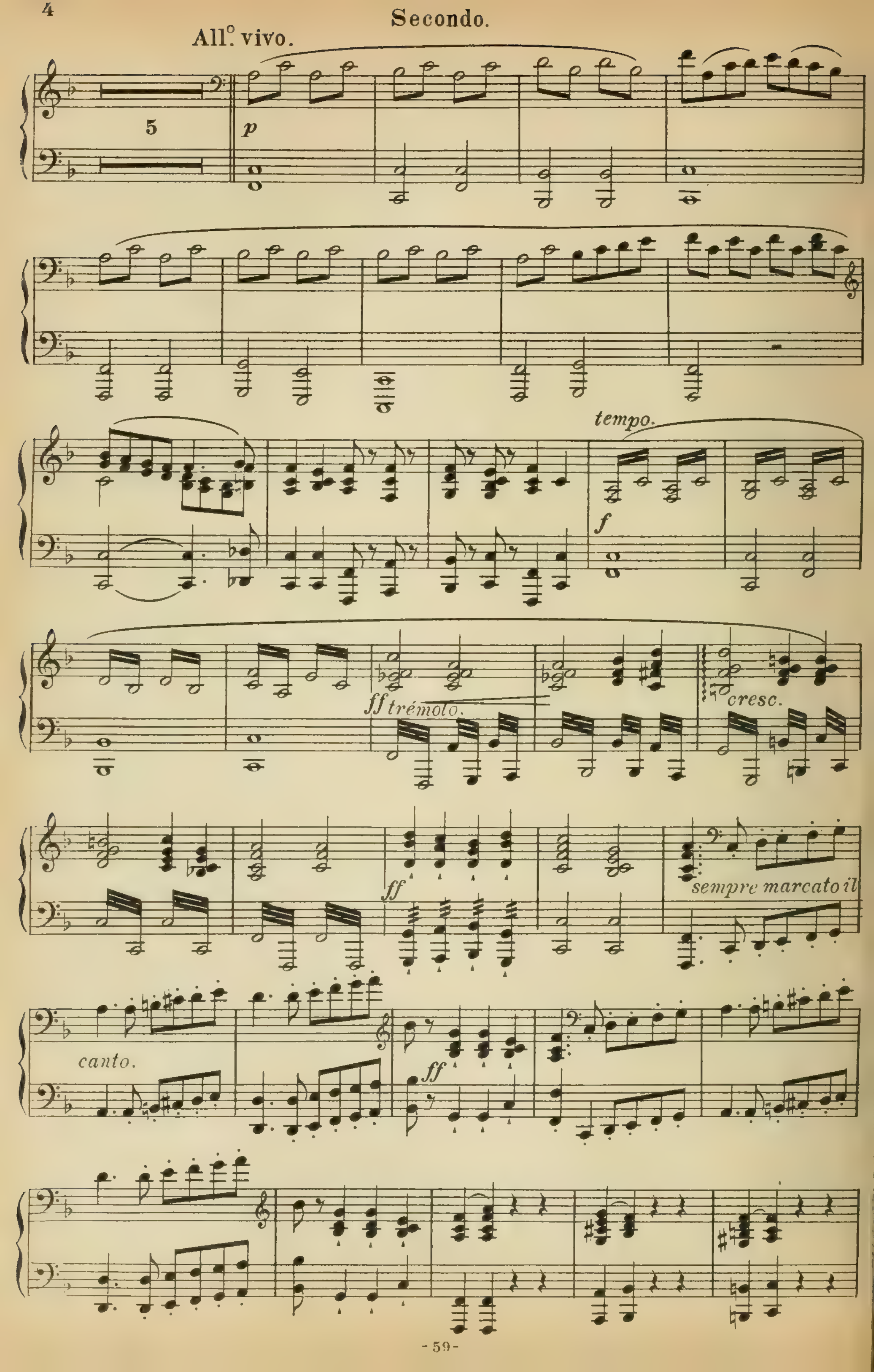
# Fantaisie-Ouverture.

*SUR THÈMES NORMANDS.*

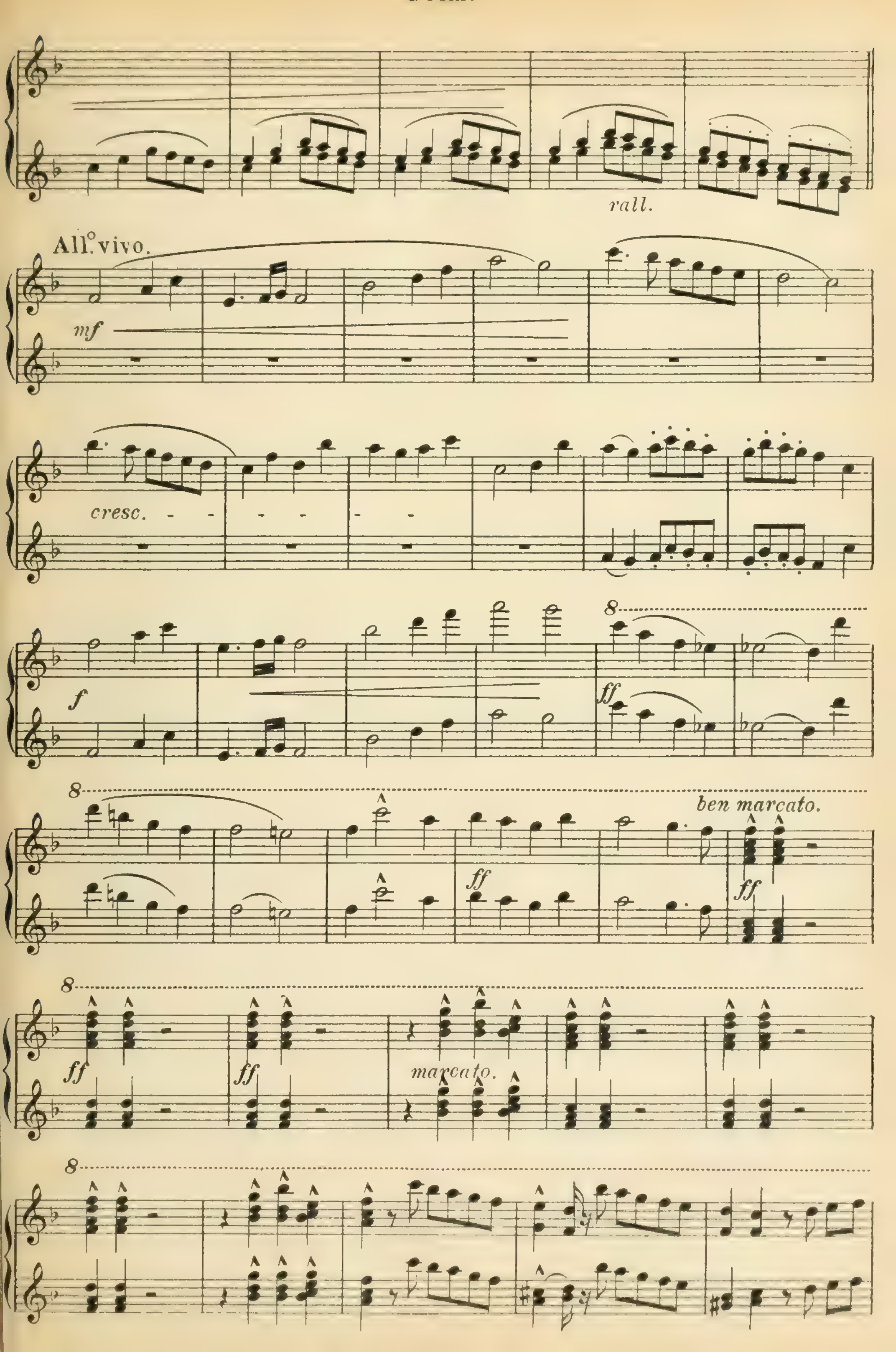
René Lefebvre.



Secondo.

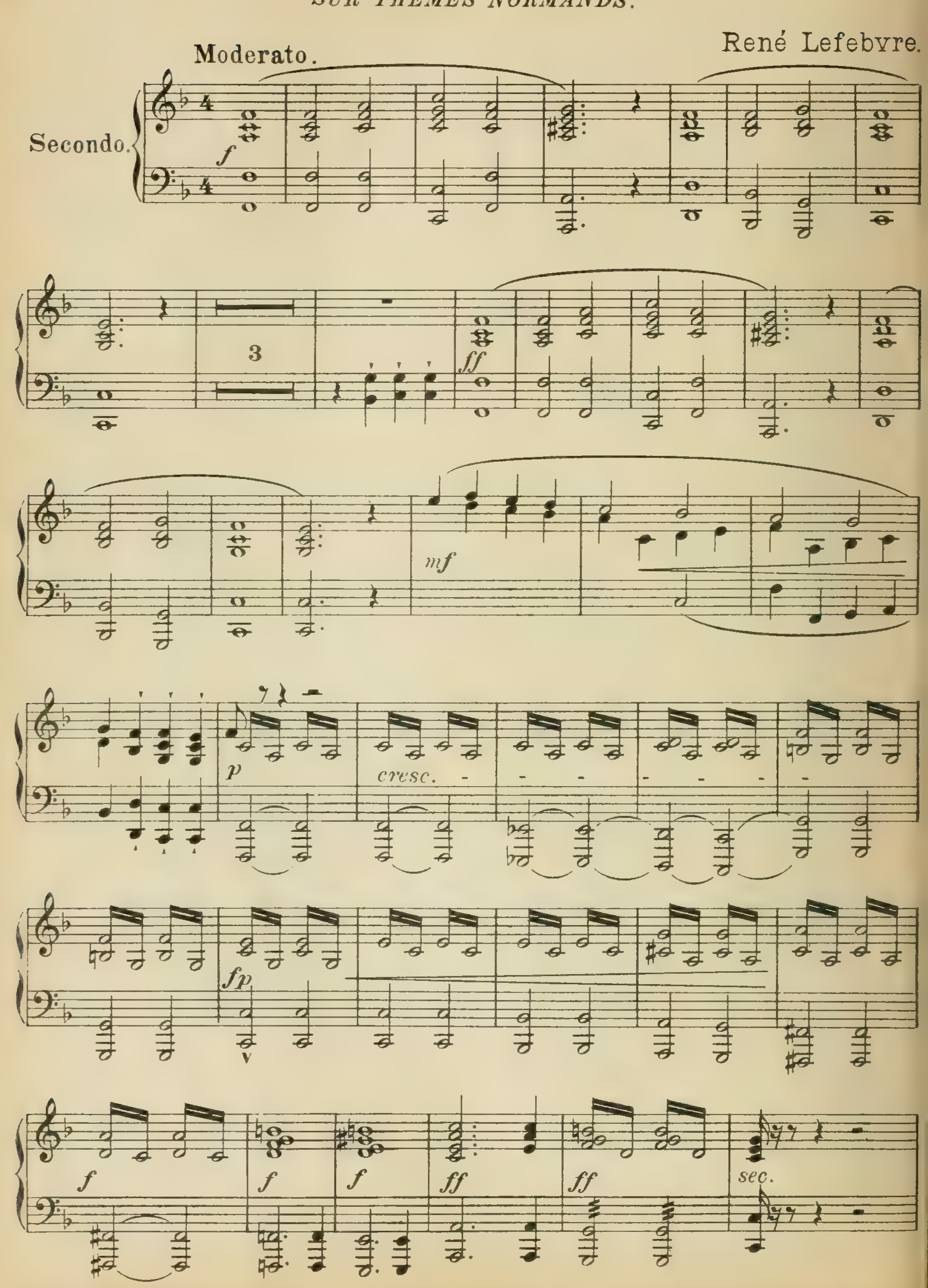


All.° vivo.
5
p
tempo.
f
ff trémolo.
cresc.
ff
sempre marcato il
canto.
ff


rall.
All.º vivo.
mf
cresc.
f
ff
8
ben marcato.
marcato.

# Fantaisie-Ouverture.

*SUR THÈMES NORMANDS.*

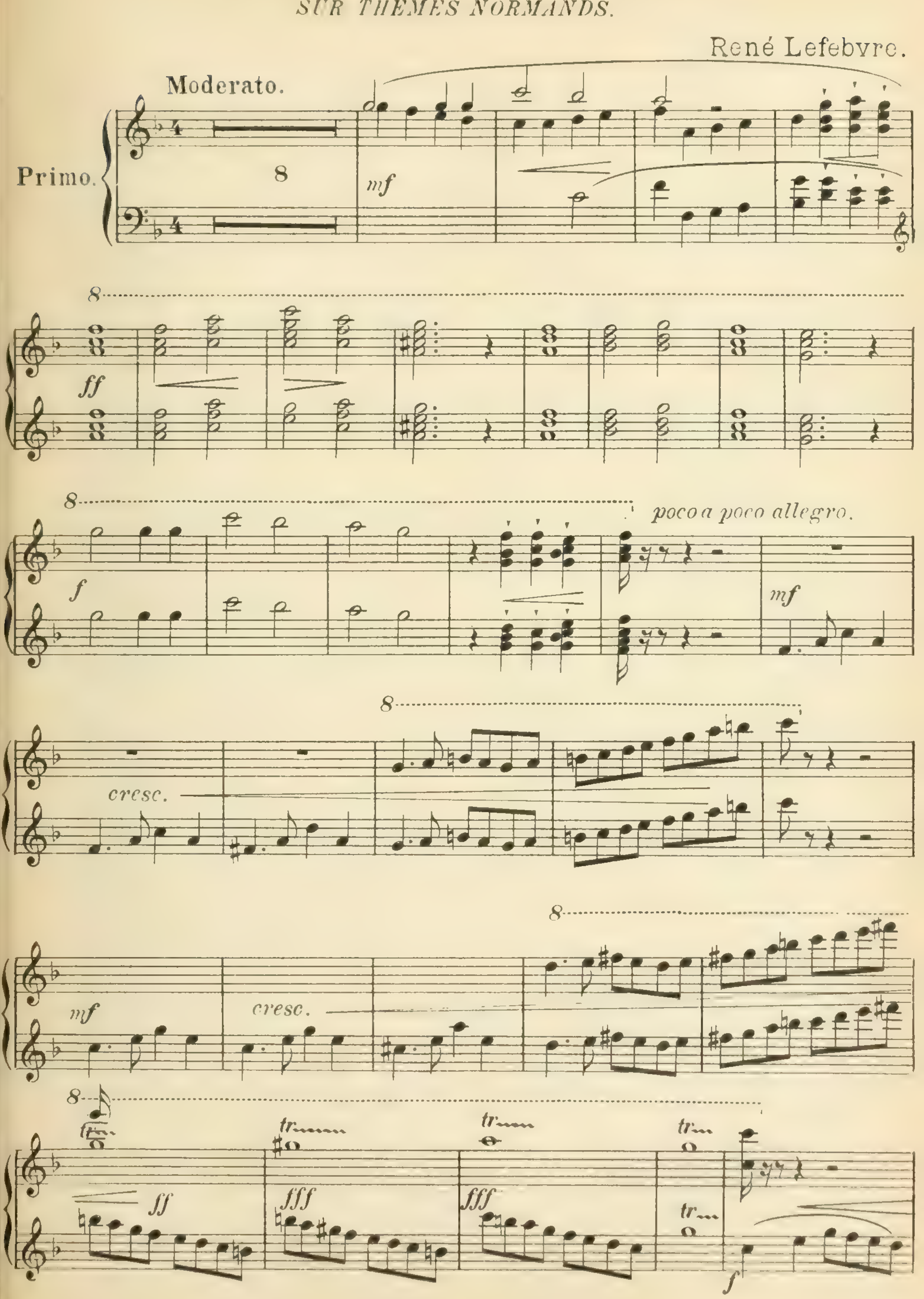



DUPONT-METZNER, Editeur
7 rue Gambetta, Nancy

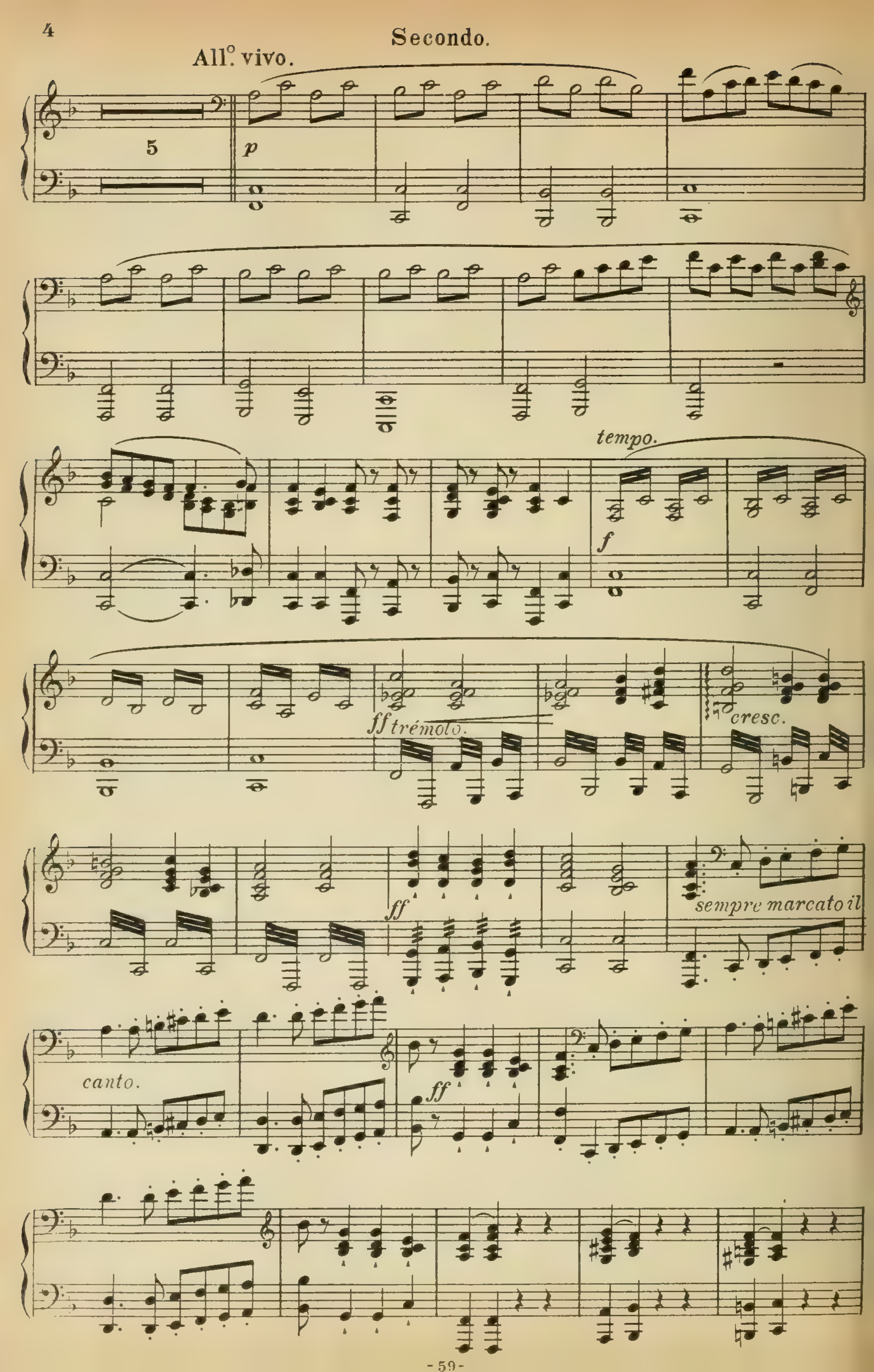
# Fantaisie-Ouverture.

*SUR THÈMES NORMANDS.*

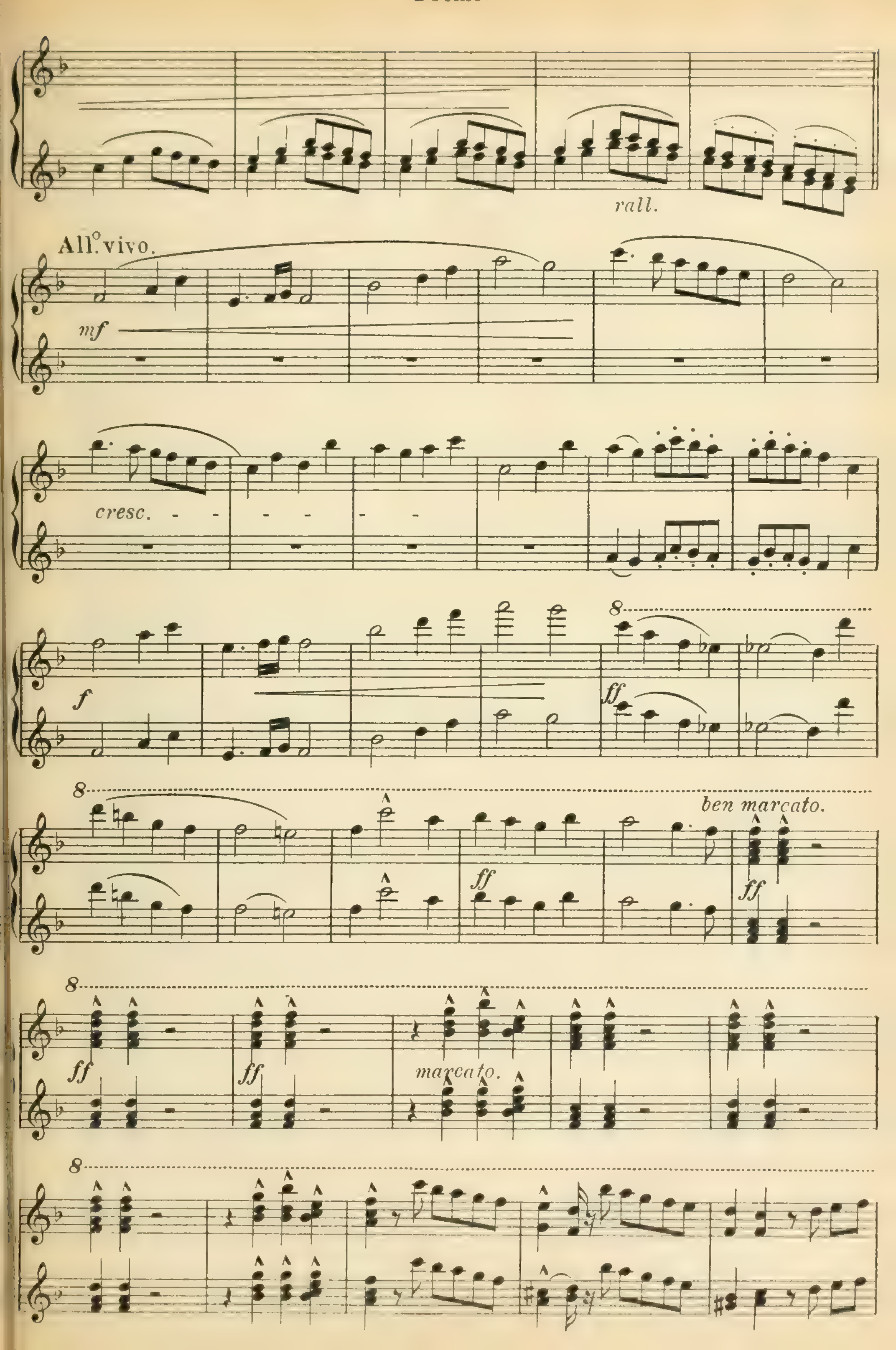
René Lefebvre.

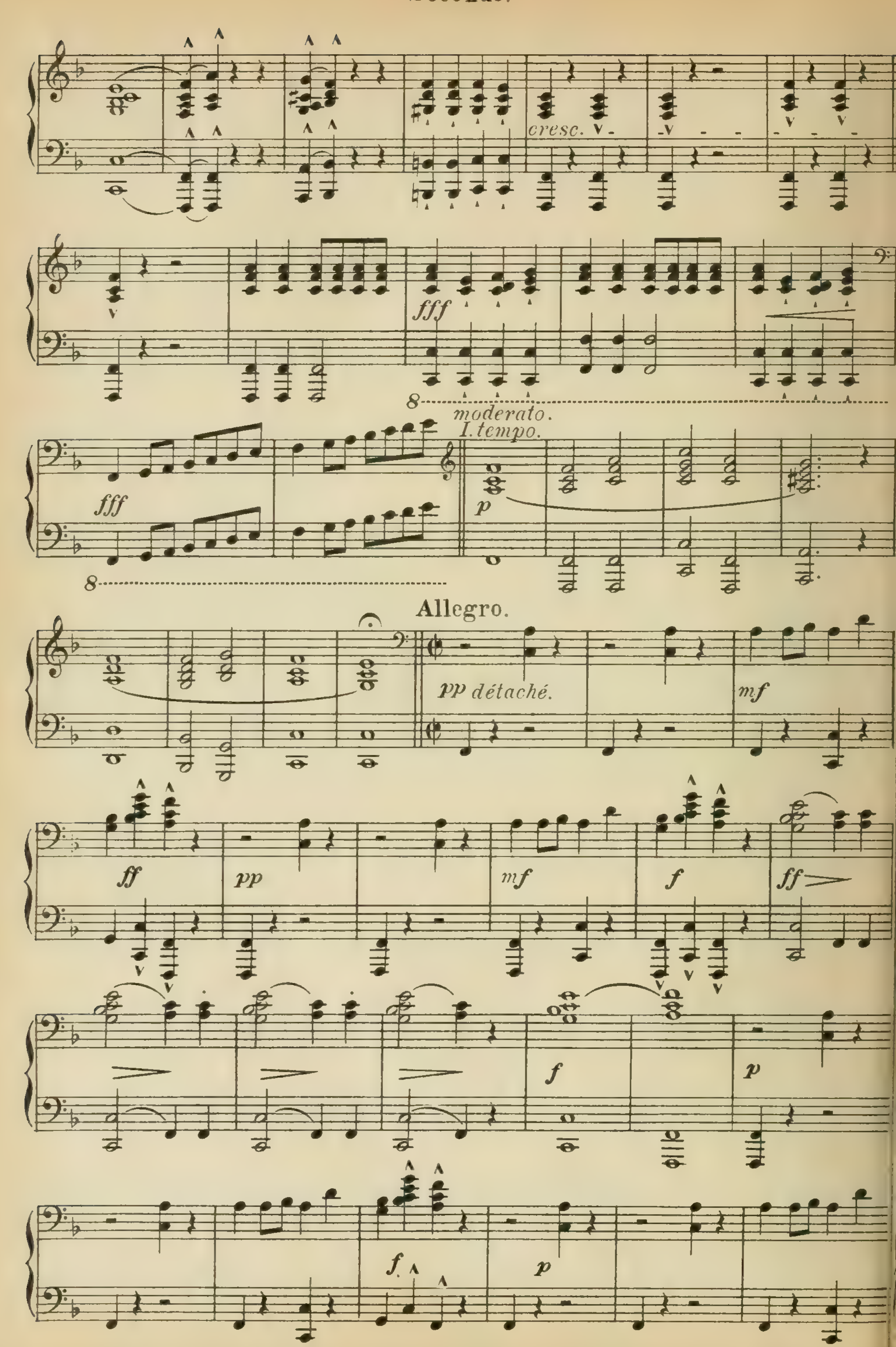


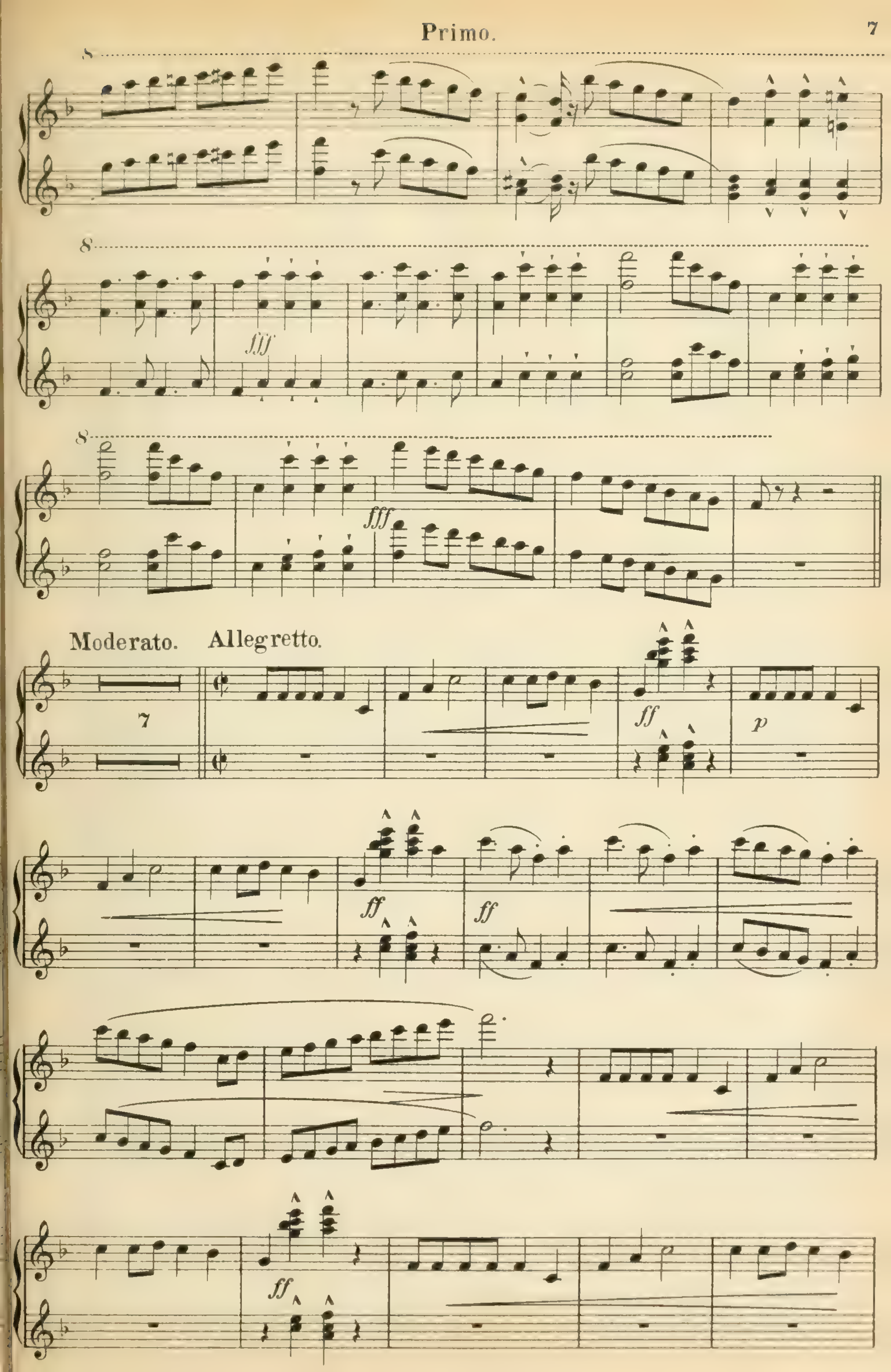
Secondo.



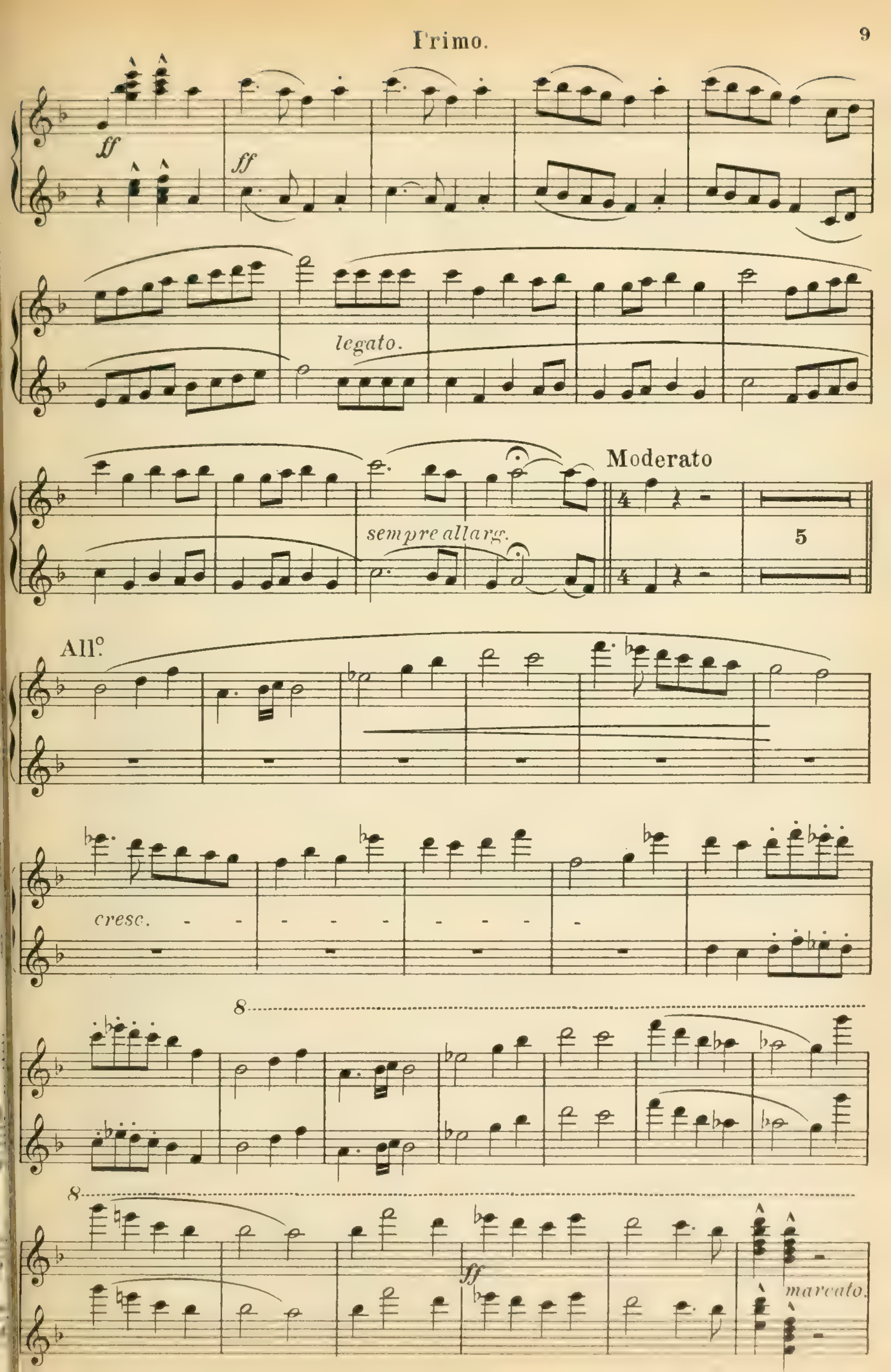
All° vivo.
5
p
tempo.
f
ff trémolo.
cresc.
ff
sempre marcato il
canto.
ff

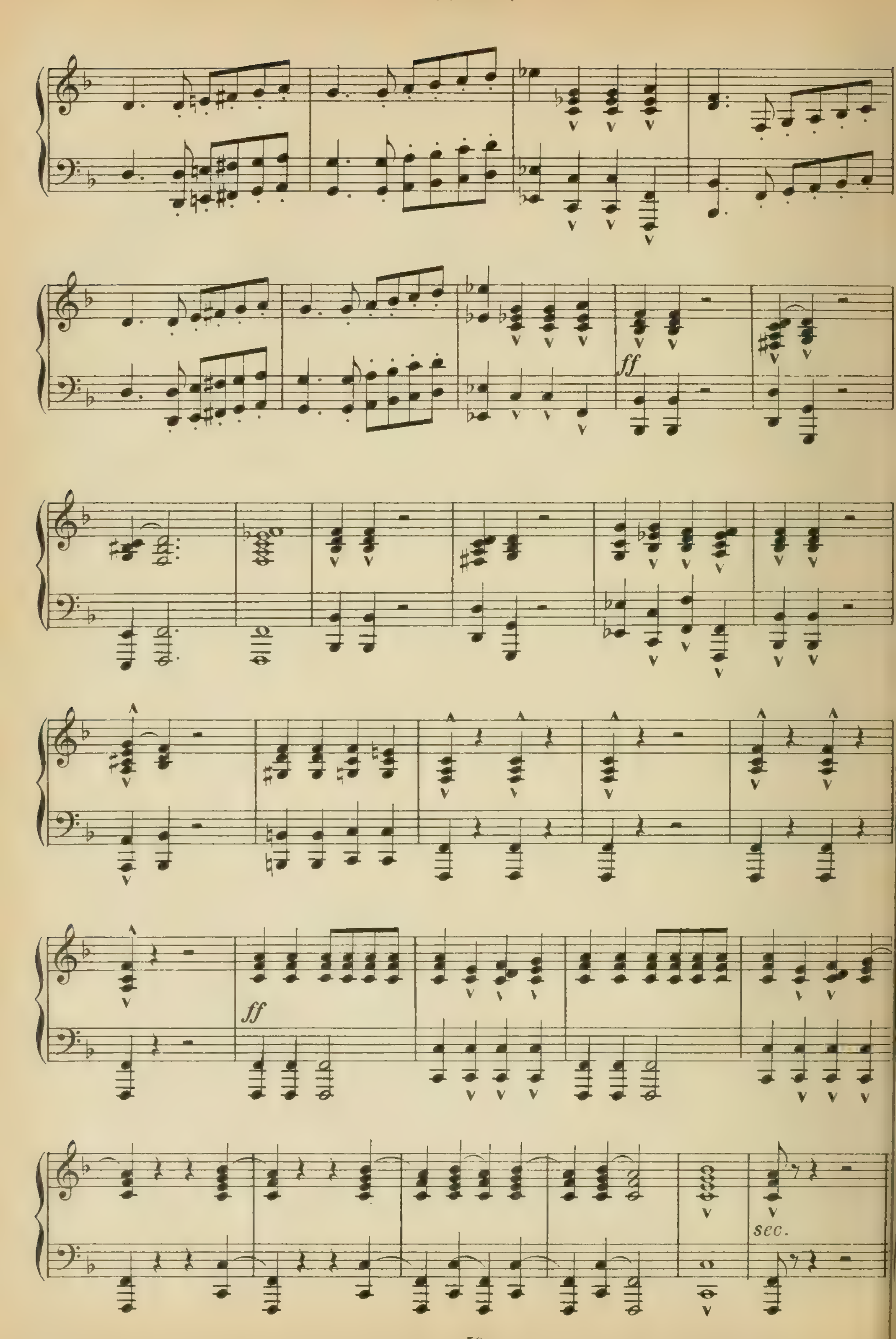

rall.
All.° vivo.
mf
cresc.
f
ff
ben marcato.
ff
marcato.

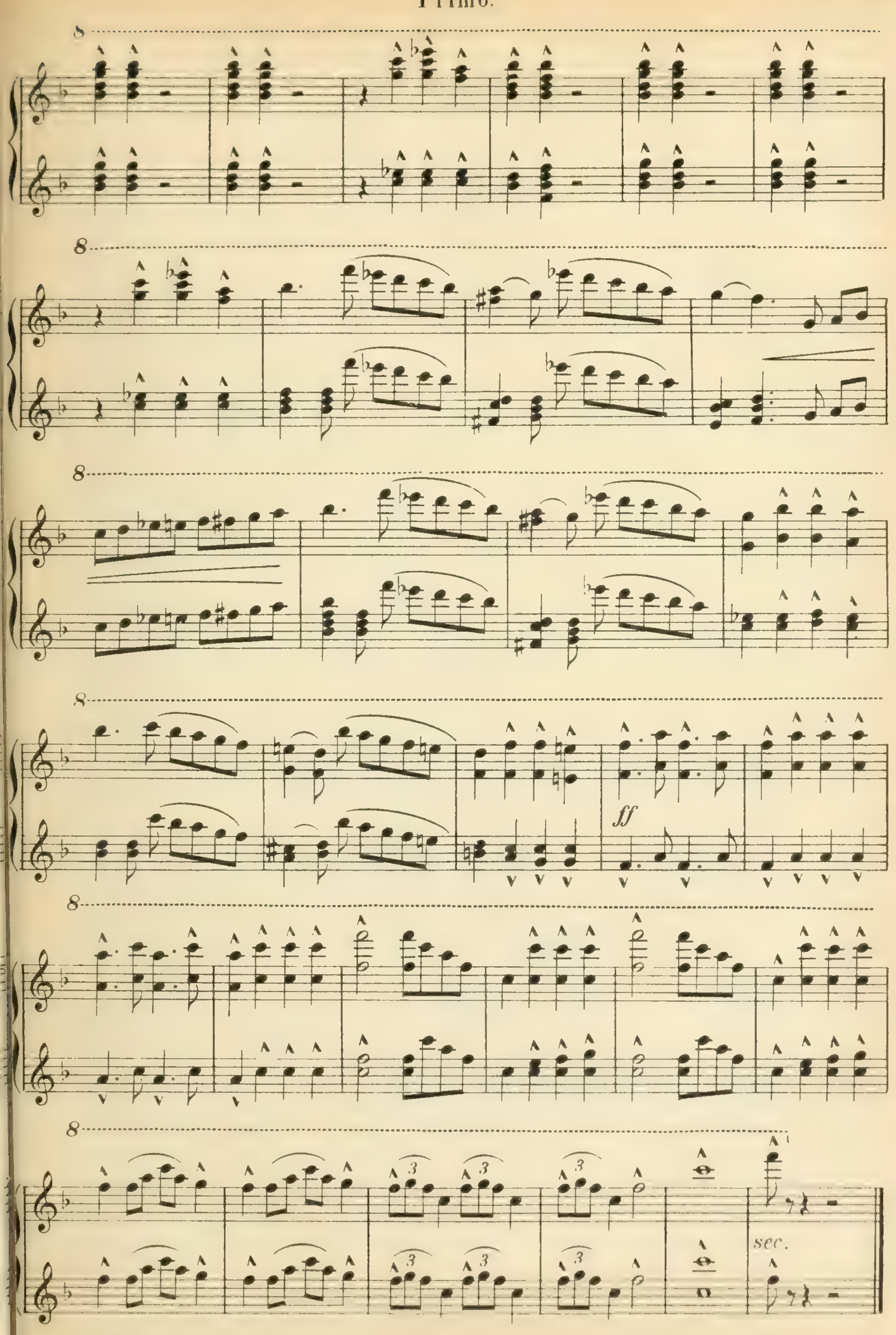

cresc.
fff
8
moderato.
I. tempo.
fff
p
8
Allegro.
pp détaché.
mf
ff
pp
mf
f
ff
f
p
f
p


8
8
fff
8
fff
Moderato.
Allegretto.
7
ff
p
ff
ff
ff


f
sempre allarg.
rall.
All°
ff
fff
ben marcato


ff
ff
legato.
Moderato
sempre allarg.
5
All°
cresc.
8
8
ff
marcato.


ff
ff
sec.


ff
sec.

LÉON LE CLERC



A GEORGES **RUEL**

*Président de la Société "Le Vieux Honfleur"*

Je dédie cette petite pièce, en souvenir du pays natal et en témoignage d'une vieille et solide amitié.

L. L. C.

## PERSONNAGES

Maître JEAN, maire.
ARSÈNE PERNUIT, conseiller municipal.
THOMAS DAUBENÈQUE, id.
ARMAND TRÉMOIS, id.
MICHEL LERAT, id.
PHILIDOR PARFAIT, id.
PROSPÈRE TOUFLET, id.
HONORINE, servante.

*La scène est en Normandie aux environs de Honfleur.*

# UN SORT

*Un intérieur rustique. Au fond, séparés par une vaste cheminée, une horloge à grande boîte et un vaissellier. Sur les côtés, un vieux coffre et des chaises. Au milieu une longue table rectangulaire.*

*Au lever, du rideau* Maître Jean, *tournant le dos au public, est debout sur une chaise, afin d'examiner de plus près son horloge. Il la secoue, pousse les aiguilles et manifeste sa mauvaise humeur par une scène muette.*



### SCÈNE I

Maître Jean

Heu !... j'ai biau tourniquer l's'aiguilles, loquesonner l'cadran, chest comme si j'chantais *laudamus !... (se retournant à demi)* Y a pas besoin d'sen creuser la cervelle, marchez... alle est raide démaniclaquée... *(la regardant à nouveau)* mais bon sang ! all' s'rait à moins ! *(au public)* vous n'devineriez jamais c'que j'viens trouver d'dans, allez, s'en est eune histoire !... telle que vous m'veyez, j'en sis passé d'colère... Figurez-vous que j'men r'venais d'porter des lavures à not cochon... En arrivant sur l'seuil ed la porte, v'là que j'me cogne à not servante. qui s'en sauvait comme si qu'alle ait zu l'feu à ses cottes... Où qu'tu courres si vite que cha, Noraine ? que j'li dis... A mes affaires, qu'à m'répond... Vous savez ben, si vous la connaissez, qu'alle est douche comme eune herche... alors, pour vous fini, j'entre... qui que j'vais... la boîte ed l'horloge qu'entrebaillait... tiens, que j'me dis, chest à co Noraine qui n'peut jamais fermer ses portes... j'approche... qui j'apperchais ?...

### SCÈNE II

Maître Jean, Norine

Norine *(qui est entrée sans bruit)*

Hélas !... en v'là un spectacle.

Maître Jean *(toujours monté sur sa chaise)*

Eh ben tu peux en causer d'spectacle, chest tai qui nous l'donne et j'en constate les dégâts.

Norine

Des dégâts ?... Mais not mait y en a ben sûr dans vot'cervelle .. qui don qu'vous r'présentez juqué comme cha ?

Maître Jean

J'arprésente un homme pas content et qui n'va pas souffri pu longtemps qu'on s'moque de li. *(Maître Jean descend de sa chaise)*. Ah ! le satyre anima !



Ah ! la malfaisante bête !... y n'a pas trouvé d'autre endrait à s'mucher qu'dans m'n'horloge !... et y m'la cassée à co !

NORINE

Un anima a cassé vot'horloge ? Chest y eune souris ?... la maison n'est pleine.

Maître JEAN (*indigné*)

Eune souris !... t'as l'front d'parler d'eune souris !

NORINE

Alors, chest y un cat ?

Maître JEAN

Ouins !... t'ignore pas qu'la bête est pu conséquente.

NORINE

Cha n'deit pourtant pas ête eune vaque.

Maître JEAN

Tiais pardié... puisqu' chest un homme !

NORINE

Un homme !... vous avez trouvé un homme dans l'horloge !... Qué qui pouvait faire ed dans, Seigneur ?

Maitre JEAN

Y m'a dit qui s'y prom'nait... j'vous d'mande un peu, s'prom'ner dans eune boite où qu'on est à moitié époti !... Ah l'failli quien, que j'laurais ty frotté, si j'avais eu eune trique... mais cha n'va pas passer comme cha... j'sis t'y pas l'maire ed la commeune... j'arprésente l'autorité... aussi, j'frai un exemple, j'te l'assertine et c'est par tai que j'vas qu'mencher.

NORINE (*se garant prudemment à l'angle de la table*)

Comment, chest su mai qu'vous allez vous dégrouter ?

Maitre JEAN

Faut y qu'tu sais effrontée !... tu r'çois des amoureux dans ma maison... tu les les caches dans mes meubles... j'les y trouve...

NORINE (*se rebiffant*)

Ah ! dites don... combien qu'vous en avez trouvé ?

Maitre JEAN (*désignant l'horloge*)

Y en avait toujours un la d'dans... j'nai point eu l'temps de r'garder ailleurs... mais quand y n'y aurait eu que c't'y là, s'en est pas moins eune chose abominable...

NORINE

Est-y possible d'ète accusée d'la sorte, quand on est aussi innochente qu'l'éfant qui sort du ber !...

Maitre JEAN (*se rapprochant, alors que Norine recule d'autant*)

Chest pas t'n'amoureux qu'j'ai trouvé ?...

NORINE

Et pour quoi qu'ca s'rait m'n'amoureux ?

Maitre JEAN

Et qui qu'ca s'rait alors ?

NORINE

J'sais t'y, mai ... un rodeux, un ch'mineau... t'nez, j'y sis... chest le j'teux d'sort...

Maitre JEAN (*incredule*)

Comment qu'tu dis ?

NORINE

Chest le j'teux d'sort... et y vous en a j'té un, pardienne... ça s'veit ben...

Maitre JEAN

Bonnement, tu voudrais m'faire accrère ces bêtises là ?

NORINE

Vous, parbleu, vous n'crèyez à rien ! (*prenant un air convaincu*) y a eu pourtant, dans not commeune, plus d'eune bête ensorcellée.

Maitre JEAN (*essayant de rejoindre Norine*)

J'va t'rabattre l'caquet, vieux raffu !... Ah ! t'ose te r'crêti et m'conter d'z'insultes, quand tu devrais rougi d'honte !... Eh ben ! qui r'vienne roder pa là, t'namoureux !

NORINE

J'vous dis quj' en ai point.

Maitre JEAN

Tu mens !

NORINE (*effrontément*)

Eh ben ! quand j'en aurais un.

Maitre JEAN

Ah ! ah !... v'la qu'tu qu'menche à avouer.

NORINE

Chest pas vrai ! J'dis : eune supposition qu'jen aurais un et qu'ça s'rait li qu'vous auriez vu dans la boite, vous n'auriez pas encore le dreit d'faire tant d'manières.

Maitre JEAN

Ah !... et pour qui cha ?

NORINE

Pa'ce que vous vous êtes trouvé itou dans l'même cas.

Maitre JEAN

Moé !

NORINE

Oui, vous, et y a pas si longtemps.

Maître Jean

J'me sis caché dans eune horloge ?

Norine

Non, pas dans eune horloge, mais su eune bâtière : ça r'vient toujous ben au même, allez !

Maître Jean

J'voudrais savé où.

Norine

C'était cheux la Lison, un jour qu'vous étiez à la courtiser.

Maître Jean

Si t'as pas aco menti anhui, t'en v'la quitte.

Norine

Chest pas la peine de nier... vous creyiez san bonhomme parti à s'n'herbage quand y rentrit tout d'un coup ; vous n'eûtes que l'temps d'enfourquer eune bâtière qu'était pendue au plafond... même que vos gambes ballaient.

Maître Jean

Est y possible !

Norine

Ah ! vous n'aviez eune position !... heureusement pour vous que l'bonhomme est tout racramachi — il est si vieux, qu'la terre le r'suppe — mais, chest la Lison, à c'qui parait, qu'était point à s'n'aise... a tremblait d'peux qu'son vieux grison ne levit les yeux aux poutres... aussi, alle y disait : « Vit-en auprès du feu, man paure Baptiste, tiais, assis tai là... j'vas filai à côté d'tai et j'vas t'chanter eune p'tite chanson »

Maître Jean (*essayant toujours inutilement de rejoindre Norine*)

Mais en v'là ty des mentes !

Norine

Allons don ! j'sais tout... quand l'bonhomme fut ben installé d'vant la ch'minée et prêt à s'assoupi, la Lison s'mit à chanter... et alle vous disait :
(*chantant*)

En filant man fi tout dret,
Ramonte les gambes car on les vet

Maître Jean (*furieux*)

Ah !

Norine (*continuant*)

En filant man fi tout drèt,
Ramonte les deux gambes en avant.

Maître Jean

Ah !... Ah !...

Norine (*reculant à chaque fois que maître Jean fait un pas en avant*)

Et vous fîtes tant d'efforts pour les r'monter, qu'la fichelle en cassit et vous tombîtes, vous et la bâtière, en faisant un vacarme des chin chents diables,

même que l'père Baptiste, qui dormait déjà, en tressautit su sa chaise, en criant : Qui qui g'n.a, mon Dieu ? Chest mai, qu'vous li dites, qui rapporte vot'e bâtière que j'avais empruntée... Ah ! qui répondit, tu pourrais toujous ben m'la r'bailler un brin moins fort... Vous veyez ben qu'on les connait vos tours !

Maître Jean (*poursuivant Norine*)

Langue maudite ! créature de malheur ! tu méritais que j'tempoigne pa la cagnolle et que j'te traine comme eune courrée, jusqu'en d'hors de cheux mai...

## SCÈNE III

Les précédents, Arsène

Arsène

Ah ! cha, maît' Jean, chest t'y pour anhui ? v'là trois quarts d'heures d'horloge que j'sommes tertous à l'auberge ed la mère Duva, en attendant l'signal, on m'envais vère qui qu'vous dev'nez.

Norine (*à Arsène*)

Y d'vient fou, vous pouvez l'dire.

Maître Jean (*à Norine*)

Qui qu'tu rognole à co tai ? (*à Arsène*) Ah ! ben, man paure Arsène, v'là qu'est pu fort... j'allais oublier la séiance du conseil municipa... mais j'sais point l'heure n'tou... (*désignant l'horloge*) tu vais ben, l'cadran n'marque pus... la mécanique est cassée... Faut t'dire, man pauvre fi, qui m'arrive à c'matin, des choses inimaginables.

Arsène

Qui qui gnia don ?

Norine

On y a j'té un sort.

Maître Jean

Tai, si tu veux pas t'taire, tu vas m'passer sous la main.

Norine

J'ai ty pus l'dreit d'causer, maint'nant ?

Maître Jean

Non, t'as rien à dire quand j'parle.

Norine

Chest bon, j'chant'rai alors.

Maître Jean (*à Arsène*)

Tu vas juger tai même, man paure ami, si n'y a pas d'qui sorti d'san caractère... Figure tai, au respect que j'te dais, que j'm'en r'venais tantôt d'porter des lavures à not cochon, quand en arrivant sur l'seuil ed la porte, v'là que...

Norine (*chantant*)

En filant man fi tout dreit,
Ramonte tes gambes car on les veit

Maître Jean (*à Norine*)

Qui qu'tu rognole à co tai ?

Norine

J'ai ty pus l'dreit d'chanter, maint'nant ?

Maître Jean

J'tai déjà signifié que je n'veux point t'entendre quand j'parle (*à Arsène pour faire diversion*) Quelle heure que tu m'a dit qu'il était ?

Arsène

Si dix heures n'sont point sonnées, les cordes en branlent.

Maître Jean

Bon sang ! Y a pu d'eune heure que j'devrions ètre en séiance (*à Norine*) Mais, Noraine, qui qu'tu fais don ? Veux-tu ben t'dépêcher d'prendre le vignot pour app'ler l'conseil (*pendant que Norine va prendre le vignot et se dirige vers la porte*) tu n'comprends pas que j'sommes en r'tard ? Vais tu tout l'temps qu'tu nous fais perdre ?

## SCÈNE IV

Maître Jean, Arsène

Maître Jean

J'te jure et promets, Arsène, que c'te poison là, m'fra tourner la tète (*on entend l'appel du vignot*), quand on dit, qui n'y a pas d'tours qu'alle ne m'joue... on n'sait jamais où l'attendre... tu vas avé eune idée d'ses manigances, par l'récit d'l'avanture qui m'est arrivée à c'matin... J'te disais don...

## SCÈNE V

Les mêmes, Norine

Norine (*rentre en chantant*)

En filant man fi tout rond,
Ramonte les deux gambes en amont.

Maître Jean (*impatienté, à Norine*)

As-tu bentôt fini ta bète ed chanson ?

Norine

J'la trouve pas si bète que cha, mai, et j'sieux sùre que si maît'Arsène l'entendait tout au long, il y prendrait plaisi, ben pu, crayez-le, qu'aux lavures que vous portez d'puis c'matin à vot' cochon... mais finissez là vot' histoire... après j'dirai la mienne et alle vous donn'ra l'agrément, maît' Arsène, car chest quasiment comme su les ch'vas d'bronze, on est encalifourqué su eune bâtière au son d'la musique.

Maître Jean

Chest su tan balai qu'tu d'vrais êt'e à ch'va, vieulle sorcière... Ah ! j'avons ben l'temps d'écouter tes inventions... v'là les conseillers qui vont arriver et n'y a aco rien d'près... véyons, tâche ed te r'muer et arrange mai la cuisine que cha ait l'air, au moins, d'eune salle ed déliberation... aligne les chaises

comme ed coutenme. . eune au mitan pour mi, qu'à la présidence ed maire... (*Norine range les chaises*) eune de chaque côté pou les assenseurs, l'adjoint et l'sécrétaire et ainsi d'suite... met la chaise dépaillée à la plache à Daubenèque, qu'est eune vieulle couenne. . (*à Arsène*) Ah ! man paure Arsène, tout cha vous donne ty d'l'élément !... si y avait eune mairie tout d'même, j's'rais ben pu tranquille, car j'sieux pus cheux mai, y a toujours du monde dans la maison qui réclame man ministère.». (*avec fierté*) not' commeune, man paure fi, chest eune vrai p'tite sous-préfecture !...

NORINE

V'là qu'est tout prêt, not maître.

Maître JEAN

Comment tout prêt ?... eh ben et la table?... ça r'semble ty a eune table ed conseil ?... y pas seulement d'verres dessus ! (*Norine va au buffet prendre verres et bouteilles.*) Met l'verre écoinm'lé à la place à Daubenêque et n'li laisse pas d'bouteille à sa portée, chest un vieux saffre... (*à Arsène*) Tu m'créras si tu veux, Arsène... les séiances ed conseil, les mariages, les déclarations d'naissances et d'décés, eh ben, ça m'coûte pus d'eune barrique d'iau d'vie par an !

## SCÈNE VI

LES MÊMES, DAUBENÊQUE, TRÉMOIS, LERAT, PARFAIT, TOUFLET

TRÉMOIS

Boujou tout l'monde !

LERAT

Salut la compagnie.

Maître JEAN

Ah! vous v'là garchons... faut nous dépêcher, j'sommes point d'l'avant.

DAUBENÊQUE

Mais, mais... chest chest tai qui nous met en r'tard...

Maître JEAN

Tu vas à co parler sans saver, tai Daubenèque...

PARFAIT

Comment qu'cha va, Maître Jean ?

Maître JEAN

J'l'armercie Philidor... Ça n'va point raide... j'sis point cœuru.

TRÉMOIS

Vous avez pourtant eune mine qui flambe.

Maître JEAN

Faut pas jugear les gens su leux extérieur ; cheux mai, chest le d'dans qui n'vaut rien .

DAUBENÊQUE

Li ? y y s'porte comme un char arme.

Maître Jean

V'là qu'tu cause à co sans saver lai, Daubenèque... Allons garchons ! j'allons c'mmencher tout d'suite, parc' qu'après, faut qu'j'ailles porter une quertée d'fumier su man labour.

Lerat

Quand vous voudrez maît'Jean, j'sommes prêts.

Maître Jean

Eh ben, querrez-vous à vos plaches d'habitude... (*les conseillers s'assoient*) j'vous prie d'excuser si j'vous ai app'lés en r'tard... mais vous véyiez .j'nai point d'heure... on m'a cassé m'n'horloge à c'matin... (*se tournant vers Norine*) Qui qu'tu fais là Noraine ?

Norine (*tenant un chaudron*)

J'récure not maît.

Maître Jean

Chest bon... J'allons c'mmencher... verse nous à bère Arsène. (*Arsène emplit les verres, tandis que Maître Jean essuie ses lunettes et les applique sur son nez, pour lire la liste des membres du conseil.*) Armand Trémois ?

Trémois

Me v'là.

Maître Jean (*qui pointe chaque nom avec son crayon à charpentier*)

Onézime Viclain ?

Daubenèque

Pour-our qui qu'tu-u l'appelle, pis qui-i n'est pas là ?

Maître Jean

Pas c'que j'sis pour la formalité... Michel Lerat ?

Lerat

Présent.

Maître Jean

Zéphirin Mangeant ?

Trémois

Il est parti au pél'rinage ed Carbec pou l'ma Saint Chéron... y paraît que d'puis pu d'huit jours il est picoté et catouillé par tout l'corps.

Maître Jean

Chest bon, j'marque excusé (*continuant*), Philidor Parfait ?

Parfait

J'y sieux.

Maître Jean

Prospère Touflet ?

Touflet

Il est là.

Maître Jean

Thomas Daubenêque ?

Daubenêque

Me-e v'là i-itou.

MAITRE JEAN

Arsène Pernuit ?

PERNUIT

J'sis là maît'Jean.

MAITRE JEAN

Chest bon (*comptant*) cha fait six et mai qui fait huit.

TRÉMOIS

Qué qu'vous dites, maître Jean, cha fait six et vous huit ?

MAITRE JEAN

Tiais ! chest vrai, c'te bêtise que j'dis ; cha fait six et mai sept.

DAUBENÈQUE

Y y crait qui-i compte pou pou deux.

MAITRE JEAN

Apprends, Daubenèque, qui n'y a que c'ti là qui n'fait rien qui ne s'trompe point, comme dit c't'autre.

ARSÈNE

Bah ! maît'Jean, laissez cha dans par où.

MAITRE JEAN

T'as réson, man fis... Note ben tout c'que j'allons dire pou l'procès verba d'la séiance, pisque t'es l'secretaire.

ARSÈNE

Mais y m'faudrait d'l'encre et du papier, maît'Jean.

MAITRE JEAN

Chest certain. Noraine !

NORINE

Not' maît' ?

MAITRE JEAN

Baille nous l'encre et l'papier.

NORINE

Ous qui sont ?

MAITRE JEAN

Tiais, as tu vu c'te question : ous qui sont. Y sont aveu l'état civique, dans l'coffre à aveine, pardié !

NORINE (*cherchant dans le coffre*)

Les v'là.

MAITRE JEAN

Ferme ben l'coffre, toujous, à cause des souris.

NORINE

Y iest, not maît'.

(*Norine pose sur la table le papier et l'encre.*)

Maître Jean

C'hest bon... va ten fermer la porte du jardin, afin que j'sayons point dérangés et après tu r'viendras récurer... (*Norine prend la clef et sort.*)

## SCÈNE VII

Les Mêmes, *moins* Norine

Maître Jean (*avec emphase*)

Garchons ! la séiance est ouverte et je m'donne la parole... Chest à seul fin d'vous apprendre eune chose, qui j'en sis sur va vous faire plaisi... car chest eune chose qui mettra du r'luisant su not commeune et su nous... mais pou prendre l'affaire pa l'pu court, j'vous dirai qu'j'ai profité, l'aut'jou, que j'portais eune voiturée d'foin à la ville, cheux Nicolas Bottentuit et que j'm'étais enroulé d'bon matin, c'qui donnait du temps à dépenser, malgré j'avais plusieurs commissions à faire, dont eune qu'était assez longue, pis qui fallait j'allisse à eune lieue d'là, par d'mauvais qu'mins, trouver un homme avec qui qui fallait que j'mentretinsse au sujet d'eune affaire...

Arsène (*l'interrompant*)

Parlez pas d'tant chose à la fois, Maître Jean, ou ben j'ariv'rai jamais à écrire tout c'que vous dites.

Maître Jean

J'abrège pourtant l'pu que j'peux, man fis.

Arsène

Faudrait p'têt mieux qu' j'écoutisse d'abord, j'm'arsouviendrai après et pis j'l'écrirai tout douchement.

Maître Jean

T'as réson, man fis, verse à bère de tan côté. (*Il prend une bouteille et se tourne vers ses voisins de droite.*) En voulous ? (*Norine rentre.*)

## SCÈNE VIII

Les Mêmes, Norine

Maître Jean

Bref .. j'vous disai don, qu'j'avais du temps à dépenser à la ville... Chest pas qu'j'en avais biaucoup, mais j'en avais un brin et tant ou peu qu'on en en ait, il est toujous bon de l'mettre à profit. Chest t'y pas vrai ?

Plusieurs Voix

Ben sûr.

Maître Jean

Alors, queje m'dis, pisque j'ai un moment, j'm'en vas aller faire connaissance aveu not nouveau sous-prefet ; d'abord, il est toujours bon de s'met' ben aveu l'autorité. Chest-y pas vrai ?

Plusieurs Voix

Ben sûr.

Maître Jean

V'là qu'est bien... J'men vas don et j'arrive tout d'eune galopaie à la sous-

prefecture. J'ouvre eune porte et j'me trouve dans eune grande salle ous qui n'y avait personne. Y a-ti du monde ? que j'crie. V'là eune manière de valet qu'arrive et qui me d'mande qui que j'veux. J'explique man fait. Ah ben, qui m'dit vous tumbez justement mal, l'sous-prefet est parti s'prom'ner su san vélocipède... mais vous pouvez passer au bureau, vais l'secrétaire... Ben sûr que j'lis dit, à défaut du roi on s'rabat su ses minist'es. J'entre dans l'bureau : Ah ! chest vous, mait' Jean, que m'fait l'secrétaire, donnez-vous don la peine de vous assire su l'fauteuil en v'lours. J'pose man capet par terre et j'm'assis. Ah ! mes amis, j'étais dans v'lou (*montrant son cou*) jusque là ! Alors v'là qu'on s'met à causer de toutes espèces de choses sérieuses : d'engrais, d'bestias, d'volailles, bref, de fil en aiguille, j'arrivons à parler du nouveau sous-prefet.

Chest un bon p'tit éfant, que m'dit l'secrétaire, chest aco un brin jeune, mais ça f'ra san ch'min... Tant mieux, j'en sis ben aise, que j'lis réponds... si un jou y voulait honorer not commeune, par sa présence, cha no frait un vrai plaisi, pis vous savez, j'lis paierions un bon dîner et à vous itou m'sieu l'secrétaire, car vous n'seriez point d'trop, sayez-en sûr... Cha n'est pas de r'fus, qui r'plique, seulement auparavant, vous comprenez, faudrait savez un brin c'qu'on dit cheux vous en fait d'politique... Ah ! que j'arpartis, en fait d'politique, yen a qui disent c'est chi, d'aut' qui disent c'est cha et patati et patata, moi j'dis voilà !... Oh ! dans c'cas, que r'fait l'secrétaire, chest eune affaire entendue, vous pouvez compter su nous.

LERAT

Alors y viendront ?

MAITRE JEAN

Chest sûr et certain.

DAUBENÈQUE

P'tête pas si-si certain qu'cha.

MAITRE JEAN

Tu pales aco sans saver, tai Daubenèque.

DAUBENÈQUE

A-a lors, pour qui-qui que l'secrétaire n'm'en-m'en n'a pas-pas palé, à-à mai, quand-and j'ai été lundi, li-li porter un chent d'fa-fagots ?

MAITRE JEAN

Mais pasceque t'es t-un simple membre et que j'sis maire, mai.

DAUBENÈQUE

Si-si j'avais vou-ou lu l'être, tu-tu ne l's'rais pas... T'as t'as man reste.

MAITRE JEAN

R'tiens ta langue, Daubenèque.

DAUBENÈQUE

R'tiens la-la tienne, tai !

MAITRE JEAN

R'passe dans man pré et tu voiras si j't'envois pas la date du mois.

TRÉMOIS

Allons garchons ! pas tan d'bruit et poussons pu vite, car j'ai eune vache qu'est su l'point d'vèler.

Maître JEAN

Chest Daubenèque qui nous r'tarde, y faut toujours qui mette sa langue où qui n'a qu'faire.

ARSÈNE

Bah ! maît'Jean, laissez cha d'en par où.

Maître JEAN

T'as réson, Arsène... don j'vous disais, qu'no verra avant peu l'sous-prefet dans not commeune... et y viendra aveu s'n'uniforme, cha en fra desséquer d'jalousie nos vésins du Marais, car n'ont y fait assez d'embarras, eux aut's, quand y z'ont eu l'grand vicaire !

PLUSIEURS VOIX

Chest vrai !

Maître JEAN

Eh ben cha s'ra à not tour d'les embèter !

PLUSIEURS VOIX

Pour sûr.

Maître JEAN

Car j'frons eune belle réception... Vous êtes ben d'avis, eh pas, qu'on fache eune réception ?

PLUSIEURS VOIX

Oui, oui, certainement.

Maître JEAN

Alors, faudrait qu'on s'entendisse là dessus et chest même pour cha que j'vous ai réunis.

TRÉMOIS

L'secrétaire vous a ty donné eune date ?

Maître JEAN

Non, paceque, naturellement, y fallait qui consultit san chef... mais ça s'ra pou ben tôt... aussi, je m'sis dit qui fallait point nous laisser prendre à l'improvisse.

(*on frappe au dehors*)

Tiais ! on tape... Noraine ! va t'en vais qui qui tape à la porte du jardin et si chest aco un galvaudeux ou un j'teux d'sort ed ta connaissance, dis li qu'chest à mai qui va avé affaire.

NORINE

N'vo vantez point tant.

(*elle sort*)

**SCÈNE IX**

LES MÊMES moins NORINE

Maître JEAN

Eh ben ! garchons, qui qu'on f'ra en manière de réception ?

DAUBENFQUE

N'as as tu point pro-omis l'di-iner ?

MAITRE JEAN

J'm'en dédis point, ben sùr, mais y faudrait queuque chose ed pus, queuque chose ed céromonieux... On n'peut point r'cevé un sous-prefet comme un simple manant. Véyons, chest y pas vot avis, vous aut'es ?

PLUSIEURS VOIX

Certainement.

MAITRE JEAN

Eh ben ! alors, comment qu' j'allons arranger cha ?

TOUFLET

Dam ! c'hest point c'mmode.

PARFAIT

Je cherche...

LERAT

Je cherche itou, mais j'trouve pas.

TRÉMOIS

Mai d'même.

MAITRE JEAN

Et qui qu'ten dis, tai Arsène ?

ARSÈNE

Ma·fai, j'n'en dis mot.

MAITRE JEAN

Alors, dans c'cas, garchons j'vas vous proposer eune affaire... chest d'prendre eune goutte pour nous éclairchi l'z'idées.

TOUFLET

V'là qui s'appelle ben parler.

PARFAIT

Sans compter qu'cha n'va point nous faire de mal.

TRÉMOIS

Cha va nous récopi.

MAITRE JEAN (*versant*)

Et pis chest d'la vieuille, vo savez.

LERAT (*à* MAITRE JEAN *qui lui verse une forte rasade*)

Eh ! t'nez bon, maître Jean, vo avez la main lourde.

MAITRE JEAN

Chest brin fort...

## SCÈNE X

LES MÊMES. NORINE

MAITRE JEAN (*à* NORINE *qui entre*)

Eh ben ! qui qu'a tapé ?

Norine

Chest un p'tit jeune homme qui vous d'mande.

Maître Jean

Un p'tit jeune homme ! Queu p'tit jeune homme ?

Norine

J'le connais pas, il est habillé en manière ed collégien et y a avec li un grand malvas qui n'dit mot, mais qui marque mal.

Maître Jean

Tu n'les connais ni l'un ni l'autre ?

Norine

J'les ai jamais tant vus.

Maître Jean

Et y n't'ont point dit qui qui sont?

Norine

Y n'm'en n'ont point parlé.

Maître Jean

Décidément, j'vas fini par crère qui y a des rodeux dans not' commeune.

Daubenèque

Cha-a deit ète des des joueux d'vieille.

Norine

Faut ty les renvéyer ?

Maître Jean

Oui, dit leux d'aller au Marais... attends, non... j'aime mieux les vais pou leux d'mander leux papiers. Dis à ces gens-là qui m'attendent sous la quertrie, j'irai les y trouver dans un moment, car a c'te heure, chest impossible (*avec gravité*) l'conseil délibère.,.

(*Norine sort*)

## SCÈNE XI

Les Mêmes, *moins* Norine

Maître Jean

... A vos santés, garchons.

(*On trinque*)

Plusieurs Voix

A la vôte, Mait'Jean.

(*On boit*)

Arsène (*après avoir passé sa langue sur ses lèvres*)

Maît' Jean, y m'vient eune idée.

Maître Jean

Vais-tu ben, c'que j'disais, cha va marchai tont seu, maint'nant... t'as la parole, man fis.

ARSÈNE

Est-ce que les gens du Marais n'sont pas allés en procession cri l'grand vicaire ?

LERAT

Ben sûr qui z'y sont allés, même qui chantaient des cantiques si tellement fort, qu'no les entendait d'eune lieue.

Maître JEAN

Chétait pou nous dépiter !

ARSÈNE

Alors, pourqui qu'nous aut'es, j'nirions point itou en cortège chercher not'e sous-prefet.

PLUSIEURS VOIX

Chest eune bonne idée !

Maître JEAN

Chest même eune fameuse idée. Ah ! y marronneront a leux tour, les ceusses du Marais !

LERAT

Malheureusement, j'pourons point chanter comme eux... cha f'ra moins d'effet.

TRÉMOIS

Oui... chest embêtant.

TOUFLET

Attendez, j'ai itou eune idée.

Maître JEAN

C'que chest, tout d'même, que d'prendre eune goutte !

TOUFLET

Est-c'qu'Aimé Patin, qu'était tambour mait' au service, n'pourrait pas jouer de s'n'instrument ?

PLUSIEURS VOIX

Tiais ! mais chest vrai.

TRÉMOIS

Savez-vous c'qui faut faire ? Chest d'mettre Patin à not'e tête, aveu san tambour et l'garde champêtre à not'e suite, aveu san sabre... de c'te manière là j'aurons un vrai cortège : la musique devant, la forche armée derrière et au mitan...

Maître JEAN

... La Magistrature !... V'là qu'est trouvé... au Marais y z'en crèvront comme des mouques !

LERAT

J'avons maint'nant un projet magnifique... Cha va ben.

PLUSIEURS VOIX

Oui, oui, cha va très bien.

Maître JEAN

J'pouvons même dire qu'cha va divinement bien !

## SCÈNE XII

LES MÊMES, NORINE

NORINE (*qui rentre*)

Mais non, cha n'va pas du tout.

MAÎTRE JEAN

Ah ! Et à cause ed quoi ?

NORINE

Pa'ceque les deux gens qui vous d'mandent, n'sont brin contents... Y crient même fort .. le p'tit jeune homme surtout... y disent qui n'comprennent point qu'on les r'coive comme cha.

MAÎTRE JEAN

Et comment qui veulent être r'çus ces malvas là ! Les as-tu fait entrer sous la quertrie?

NORINE

Ben sûr. J'leux ai même donné à chacun eune botte ed foin, en leux disant poliment d's'assir.

MAÎTRE JEAN

Alors, qué qui leux faut d'pu ?

DAUBENESQUE

Oui, qué qui leux-eux faut d'pu ? Du-u foin pou-our s'assir ! En v'là ty du gaspillage !

MAÎTRE JEAN

Chest pas d'tan bien, Daubénèque, occupe tai d'manger l'tien.

(*A Norine*)

Va t'en dire à tes galvaudeux, qui n's'égosillent point tant... qu'ça n'leux sert de rien, pisque j'sis en train d'présider l'conseil qui délibère su des choses importantes et secrètes, mais qu'après, y peuvent compter sur mai... Ah ! j'leux en servirai t'y eune tournée.

(*Norine sort*)

## SCÈNE XIII

LES MÊMES, *moins* NORINE

MAÎTRE JEAN

Ches-ty hébétant, tout d'même, d'être dérangé d'la sorte et juste au moment où qu'cha marchait l'mieux... Eh ben ! veyons, r'venons à c'que j'disions... n'créyez vous pas, garchons, que j'sois obligé d'faire un discours au sous-prefet?

PLUSIEURS VOIX

Ben sûr... vous n'pouvez pas faire autrement.

MAÎTRE JEAN

Chest c'que j'me disais c'te nuit, que je n'dormais point... aussi, tout en m'tournant et m'ratournant dans man lit, j'cherchais dans ma tête, qui que j'pourrais ben dire d'présentable... j'finis même par rallumer man mauquet

d'chandelle et à m'sure qu'eune idée me v'nait, j'la marquais su l'papier d'la muraille, avec man crayon à charpente... j'peux ben vous lire c'que j'ai écrit, car j'ai décollé l papier en m'levant.

PLUSIEURS VOIX

Lisez-nous cha, maît' Jean.

MAÎTRE JEAN

Oui, j'aime autant, cha va m'permette d'juger d'l'effet.

Maître JEAN *va prendre sur le coffre, un grand morceau déchiré de vieux papier à tenture.*

Maître JEAN *(après avoir essuyé ses lunettes et s'être mouché bruyamment :)*
Eh ben, y êtes vous ?

PLUSIEURS VOIX

J'y sommes.

MAÎTRE JEAN

Chest pas ben long, mais chest senti. *(Il lit).*

Monsieure le Sous-Prefet,

Le Conseil municipal de not' commeune ayant z'appris que vous honoreriez ladite commeune, de vot présence en ce jour, na pas voulu que ce beau jour s'écoulit, sans qu'il mit z'a vos pieds, par mon organe, l'hommage des sentiments conséquents d'son respect, ainsi que l'expression d'ses p'tits besoins...

PLUSIEURS VOIX

Chest cha... chest ben cha...

LEBAI

N'oubliez pas d'li mander eune nouvelle route.

PARFAIT

Et pis eune tombola pour not fête patronale...

TOUFLET

Et pis la diminution d'nos impôts.

TRIMOIS

Et pis...

MAÎTRE JEAN

Séyez tranquilles... Séyez tranquilles. Je d'mandrai tout c'qui faut et l'sous-prefet n'pourra point m'le refuser, car y verra ben que j'sis un homme su qui que l'gouvernement peut compter.

DAUBENÈQUE

T'as-as du tou-oupet ed dire cha !

MAÎTRE JEAN

J'sis pas un homme su qui que l'gouvernement peut compter ?

DAUBENÈQUE

Ah ! ah ! oui, comme su eune bra-are ed sue... T'es-es ben ben trop changeant.

Maître Jean (*agressif*)

En queu manière, Daubenèque ?

Daubenèque

T'é-étais en-enragé bo-o napartiste sous sous l'empire... à c't heure, te te v'là virai d'bord.

Maître Jean

Mais, vieuille bédole, chest c'qui prouve justement, que je n'sis point un homme changeant... J'ai toujous été pou l'gouvernement !

Arsène (*convaincu*)

Chest vrai, tout d'même.

Daubenèque

Tu-u-n'as pas d'opinion.

Maître Jean

J'ai pas d'opinion, mai ! J'en ai pus qu'tai, j'en ai même plusieures.

Daubenèque

Mai, j'ai j'ai des convic-ictions fisques...

Trémois (*désespéré*)

Mais moé, garchons, j'ai eune vaque qui va vêler, v'là eune heure que je m'tue d'vous l'dire ! Si vous vous mettez à parler politique, j's'rons aco là d'main matin.

Lebrat

D'abord, les conseils doivent point s'occuper d'politique, chest marqué dans la loi.

Maître Jean

Parfaitement, Daubenèque n'a pas l'dreit d'm'interpeller sur mes opinions, il est contre la loi, chest un révolutionneux.

Daubenèque

Tai, t'es t'un-un faux.

Maître Jean

J'te défie d'le r'dire.

Daubenèque

Tai tai...

Trémois (*de plus en plus désespéré*)

Ah ! Allez-vous r'commancher vot vie ?

Arsène

Laissez don cha dans par où, mait' Jean.

Plusieurs Voix

Oui, oui, laissez don cha.

Maître Jean (*radouci*)

Eh ben, chest pour vous que je l'fais, garchons.

PLUSIEURS VOIX

Vous avez réson.

MAITRE JEAN

D'abord, vous l'savez, j'ai toujours été pou la conciliation.

PLUSIEURS VOIX

Ben sûr.

MAITRE JEAN

Et pis, l'affaire qui nous occupe deit nous trouver tous unis.

PLUSIEURS VOIX

Certainement.

MAITRE JEAN

Même que pour la réception solennelle de not sous-prefet, j'vous invite tous à dîner.

PLUSIEURS VOIX

En vous r'merciant, vous êtes ben honnête.

MAITRE JEAN

Et ça s'ra un r'pas soigné, j'vous l'assertine. Pou [eune aussi belle fête, y a pas d'sacrifice qu'on n'doive… J'vas tuer man cochon.

PLUSIEURS VOIX

A la bonne heure !

MAITRE JEAN (*s'animant*)

Y aura tout c'qui faut : d'la soupe au lard, du boudin, d'l'andouille, d'la ratille… j'veux qu'vous en ayez jusqu'au nœud gabriet.

PLUSIEURS VOIX

Vive maît' Jean ! vive not maire !

MAITRE JEAN

Et y aura à bère à proportion, (*d'un air malicieux*) j'verrons si not sous-prefet a la tête forte.

PLUSIEURS VOIX

Oui, oui.

MAITRE JEAN

Et pis, pou l'moment du café, j'artiens les chanteux (*à Arsène*) Arsène, tu nous en diras queuques bonnes.

ARSÈNE

J'n'en connais pas comme vous, maît' Jean.

MAITRE JEAN

Mai, j'en sais pus pièche… mais tai, tu chantes comme un mauviar. Tiens pousse nous en eune, pendant que j'vas verser eune rinchette, cha t'servira d'répétition.

PLUSIEURS VOIX

Oui, cha va servi d'répétition.

ARSÈNE

A vous l'honneur, maît' Jean, j'chantrai après vous.

Maître Jean

Pis que j'te dis qu'j'en sais pus.

Lerat

Véyons en cherchant...

Maître Jean

Vouatte ! j'ai pus d'mémoire, j'sieux plus bon à rien.

Trémois

Ça s'ra pourtant à vous d'ouvri l'chant quand j'aurons l'sous-prefet.

Maître Jean

Creyez-vous, garchons, qu' j'y serai obligé ?

Plusieurs Voix

Certainement.

Maître Jean

J'voudrais ben sûr pas que l'sous-prefet puisse dire que j'manque d'usage. Dans s'cas là, alors, j'vas tâcher de m'rapp'ler eune teurdaine que j'chantais quand j'étais p'tit valet à Saint-Pierre-du-Val... chest pas d'hanhui.

Plusieurs Voix

J'écoutons.

Maître Jean (*chante*)

Belle si j'étais dans ta maison
J'y f'rais l'amour en toute saison, etc. (1)

Tous (*frappant des mains*)

Bravo ! Bravo !

Maître Jean

Allons à tan tour, Arsène.

Arsène

J'vas pas m'faire prier maint'nant, j'vas vous dire la chanson du ***P'tit bonhomme.***

Maître Jean

Entonne nous cha, man fis.

Arsène (*chante*)

Bonjour petit bonhomme leula.
Bonjour petit bonhomme, etc. (2)

*Après qu'il a fini de chanter*

Excusez-mai, Messieurs.

Tous (*applaudissant*)

Bravo ! Bravo !

Maître Jean

Allons, à qui l'tour?

Trémois

Chest au tour à Daubenèque.

Plusieurs Voix

Oui, oui, chest à Daubenèque.

(1) Voir *Chansons Populaires du Pays Normand* Teurdaine.

(2) Voir *Chansons Populaires du Pays Normand* : Le Galant éconduit.

DAUBENÊQUE (*sèchement*)

J'vos-os armercie, mais-ais je n'en chante point.

TRÉMOIS

Vous en savez pourtant des chansons, pourqui qu'vous n'voulez pas les dire ?

Maître JEAN

Mais parc' qu'on li d'mande... Il a un caractère achoere !

DAUBENÊQUE

Man an caractère vaut-aut ben l'tien.

Maître JEAN

Chest toujours pas à c't heure que tu l'prouve.

DAUBENÊQUE

Tu-u voudrais que j'su-ubisisse tes vo-olontés.

Maître JEAN

Chest pas mai qui te d'mande ed chanter, ben sûr.

DAUBENÊQUE

J'chan-antrai si-si cha m'plaît.

Maître JEAN

J'm'en moque pas mal, tu peux même braire si cha t'va.

DAUBENÊQUE

Et et pourqui que que j'chan-antrais point au-aussi ben qu'tai !

PLUSIEURS VOIX

Allons, chantez don Daubenêque.

DAUBENÊQUE

Ben-en sûr que que j'vas chan-an-ter, chest-est pas li qui-i m'fra taire.

Maître JEAN

Avez-vous queuque fois vu un tiéneau d'lasorte ?

PLUSIEURS VOIX

Chut, chut, silence.

DAUBENÊQUE (*chante*)

Pale dis don Glamno, tu n'sais pas
C'que j'ai vu dans c'te ville, etc. (1).

TOUS

Bravo ! Bravo !

## SCÈNE XIV

LES MÊMES, NORINE

NORINE

Y a pas moyen, y n'veulent pas attendre, y disent qui faut qu'vous les r'ceviez tout d'suite ou ben qui vont s'en aller.

(1) Voir *Chansons Populaires du Pays Normand*

Maître Jean

Ah ! mais, chest trop fort ! y n'ont donc auceune comprennoure ces gens-là ?

Norine

J'leux ai pourtant ben expliqué qu'vous êtes r'tenu par la séiance du conseil, mais y n'veulent point l'craire.

Maître Jean

Comment y n'veulent point l'craire ?

Norine

Non. Le p'tit jeune homme, c'ti la qu'a des argent'ries à sa casquette, m'a dit : Cha eune séiance ed conseil municipa ! Allons donc, chest eune foire ed bestias !

Tous

Ah !

Maître Jean

Eh ben ! v'là qui nous insultent maint'nant ! Reste ici, Noraine, chest mai qui va aller les régenter.

Parfait

Pas avant qu'vous nous en chantiez aco eune, toujous ?

Maître Jean

Comment, faut que j'chante aco ?

Plusieurs Voix

Oui, oui la dernière.

Maître Jean

Véyons, mais chest mai qu'a ouvert le chant.

Arsène

Justement, faut maint'nant qu'vous l'fermiez.

Daubenêque

Ben-en sûr, comme maire, t'es-es sensé-ement not' not' po-ortier, chest tai qu'ou-ouvre et et qui-i ferme.

Maître Jean

Chest pourtant pas mai qui t'ai ouvert la goule, Daubenêque, mais j'te jure que j'te vas la fermer.

Lerat

Chantez putôt.

Plusieurs Voix

Oui, oui, chantez donc maît' Jean.

Maître Jean

Allons, j'vas dire la dernière, pisque vous l'voulez.

Plusieurs Voix

A la bonne heure !

Maître Jean

C'est la chanson de c'ty là qui s'était si ben habillé pour aller vais sa bonne amie.

*(On frappe à coups redoublés à la porte du jardin)*

Tous

Ah !

Maître Jean

Mais qui sont embêtant ces gens-là ! (*à Norine*). Noraine, dis leux que me v'là, que j'te suis... Ah ! j'vas ty leux tumber su la casaque.

(*Norine sort*)

## SCÈNE XV

Les Mêmes, *moins* Norine

Plusieurs Voix

Véyons chantez.

Maître Jean (*chante*)

J'ai aimé eune jeune fille
De grand moyen, (*bis*)
Si son père me l'a donnée,
All' n'en veut rien
 Sacrédié !
Si son père me l'a donnée
All' n'en veut rien
 Foutre ! (1)

Tous (*applaudissant*)

Bravo ! Bravo !

Maître Jean

Du coup ça y est, l'ordre du jour est épuisé, la séiance est l'vée.

Maint'nant, si vous voulez vais celle que j'vas faire aux deux mandrins qui m'attendent, vous n'avez qu'à m'suivre.

## SCÈNE XVI

Les Mêmes, Norine

Norine

Chest pas la peine. y sont partis.

Maître Jean

Comment déjà !

Norine

Oui, le pt'tit jeune homme m'a dit : Nous v'là'ller, j'en avons assez, car j'veyions ben c'qu'il en est : tout l conseil est sas perdu ; mais fichez li c billet là, sacrédié ! à votre mait' Jean... Foutre !

Maître Jean (*prenant la carte des mains de Norine*)

Et qui qui veut qu'j'en fache de san billet ?

Norine

Y parait qu'san nom est écrit d'sus.

Asrène

Lisez-le, maît' Jean.

Maître Jean

Chest écrit fin (*il lit avec difficulté*). A-nato-le Bon-enfant, sous... (*Il pousse un cri*). Ah !

(1) Voir : *Chansons du Pays Normand*, L'Amoureux de village

TOUS

Qui qui g'nia !

MAITRE JEAN (*continuant*)

Sous-sous prefet ! Ah ! est y possible ? Chétait l'sous-prefet qu'était là !

TOUS

L' sous-prefet ! Hélas ! Ah !

NORINE (*saisie*)

Comment, le p'tit jeune homme... Chest l'sous prefet?... Eh ben, y a pus d'éfants!

MAITRE JEAN (*aux abois*)

J' vous en prie, garchons, courrez après li, quant a mai j'peux pas, j'nai pus d'gambes!

NORINE (*près de la porte*)

V'la l'bouquet! ... y zont laissé la barrière ouverte, tous les bestias sont écapés...

(*Tous se précipitent vers la porte*)

MAITRE JEAN

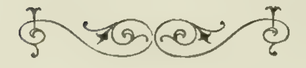
Chest don eune malédiction ! (*aux conseillers qui sortent*) Garchons, courrez d'abord après les bestias, j'pourrons toujous rattraper l'sous-prefet un aut'jou. (*S'affaisant sur une chaise*). Ah Seigneur ! chest trop d'émotions, j tiens pus d'bout, j'sis démoli.

NORINE

J'vous l'ai ty pas dit qu'on vous a j'té un sort !

(*Rideau*)

LÉON LE CLERC.



# Troisième Centenaire de Québec

## FÊTES DONNÉES A HONFLEUR

LES 7 & 8 JUIN 1908

# TROISIÈME CENTENAIRE DE QUÉBEC

## Anniversaire de l'Embarquement de Champlain

Les grandes fêtes canadiennes du troisième centenaire de la fondation de Québec ont eu leur prélude à Honfleur.

Le lundi 13 avril 1908, jour anniversaire de l'embarquement de Samuel Champlain sur le *Don-de-Dieu*, la ville prenait un air de fête. Les bâtiments municipaux, ceux de la Chambre de Commerce, des Ponts et Chaussées, des diverses administrations et compagnies maritimes, ainsi que les navires présents dans le port, arboraient le drapeau national. Sur le monument de la Lieutenance décoré à profusion de drapeaux et d'oriflammes, la plaque de marbre érigée à la mémoire du fondateur de Québec et de ses équipages honfleurais se détachait dans un cadre de lauriers.

Au musée historique *Saint-Etienne* également pavoisé, le Comité du *Vieux Honfleur* se réunissait en séance extraordinaire et votait les deux adresses suivantes, qui furent expédiées par télégramme.

Monsieur Adélard TURGEON, Ministre des Terres et Forêts, Québec.

Aujourd'hui troisième centenaire du départ de Champlain, Ville pavoisée. Comité du « Vieux Honfleur » réuni, exprime, par votre intermédiaire, son inaltérable souvenir aux Frères Canadiens.

Monsieur Hector FABRE, Commissaire général du Canada, Paris

Le Comité du « Vieux Honfleur » réuni aujourd'hui à l'occasion du troisième centenaire du départ de Champlain, salue respectueusemeut le représentant du Canada en France et exprime son fidèle attachement aux Frères Canadiens.

Ces deux télégrammes reçurent les réponses suivantes :

Paris, 13 avril 1908

Vous remercie de votre télégramme et vous félicite de la bonne pensée qui vous a réunis. La cité de Champlain sera reconnaissante au « Vieux Honfleur » d'avoir ainsi fraternellement préludé aux fêtes commémoratives de son troisième siècle anniversaire.

Hector FABRE.

Québec, 14 avril 1908

J'ai donné communication de votre télégramme aux citoyens de Québec. Vous transmets remerciements émus.

Adélard TURGEON.

# FÊTE COMMÉMORATIVE DES 7 & 8 JUIN 1908

## Première Journée

Le dimanche 7 juin, la ville s'éveillait sous un soleil radieux ; bientôt drapeaux et oriflammes flottaient de toutes parts.

Vers midi, entrait au port le contre-torpilleur *Mangini*, commandé par le lieutenant de vaisseau Pillu, il précédait de quelques heures, l'aviso *l'Ibis*, commandé par le capitaine de frégate Guilhor ; ces deux navires étaient envoyés par le Ministère de la Marine qui avait tenu à s'associer ainsi, aux manifestations organisées en l'honneur de Champlain.

### RÉCEPTION DE L'HONORABLE HECTOR FABRE



A 2 heures 45, un nombreux cortège venait recevoir à la gare l'Honorable Hector Fabre, commissaire général du Canada en France, représentant sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Dominion. Dans ce cortège avaient pris place MM. Baudry, maire de Honfleur ; Ruel, docteur Durel, président et vice-président du *Vieux Honfleur ;* l'Administrateur de la Marine ; Blanchet, vice-président de la Société des Marins, conseiller général ; quelques membres du Conseil municipal ; le Comité du *Vieux Honfleur* ; la *Société Philharmonique* ; la société chorale *Union des Travailleurs* ; la Société des Marins de Honfleur. La Compagnie des Sapeurs-Pompiers formait la haie.

A l'arrivée de M. Fabre, la *Philharmonique* joue la *Canadienne* et la *Marseillaise* ; puis, après que le Maire et le Président du *Vieux Honfleur* ont souhaité la bienvenue au représentant du Canada, ainsi qu'aux personnes qui l'accompagnent : MM. Geoffrion, attaché au Ministère de l'Intérieur d'Ottawa ; Maillet, secrétaire général du Comité Dupleix ; Jean Lionnet, président de la

*Canadienne*, le cortège se met en marche pour se rendre à l'Hôtel de Ville. Sur le parcours la musique joue d'allègres pas redoublés, tandis que la foule salue.

Dans la salle des fêtes, M. Baudry, maire, prononce les paroles suivantes :

Messieurs,

Permettez-moi, tout d'abord, d'adresser des remercîments à la société le *Vieux Honfleur* qui a tenu à inviter le Maire de la ville aux fêtes commémoratives du troisième centenaire de la fondation de Québec. Cette invitation m'est particulièrement agréable puisqu'elle me permet d'adresser aujourd'hui, au nom de nos concitoyens, un salut de bienvenue à l'honorable Hector Fabre, représentant du Gouvernement du Canada.

Monsieur le Commissaire général,

Les diverses Sociétés de la Ville, la foule de nos concitoyens venus pour vous recevoir, portent témoignage que notre vieille cité normande garde le souvenir toujours vivace des illustres « découvreurs » qui, il y a trois siècles, fondèrent un état nouveau par delà l'océan.

Une communauté d'origine et de langage, un patrimoine commun de généreuses aspirations, tout a contribué à sceller pour toujours un pacte d'amitié indestructible entre nos deux grandes nations. La France, et en particulier la Normandie, s'attache à commémorer ces historiques évènements.

Nous sommes très honorés de ce que le Gouvernement du Canada ait tenu à se faire représenter par son Commissaire Général. Rien ne pouvait nous être plus sensible que de retrouver ici l'honorable Hector Fabre qui, en dehors de l'autorité qui s'attache à son nom, a laissé de ses dernières visites dans notre ville, le souvenir le plus amical et le plus sympathique.

Votre présence à Honfleur ne peut que resserrer les liens de cordiale affection qui unissent nos deux patries. Je vous prie donc d'agréer nos respectueux hommages et d'être auprès de votre gouvernement, en particulier de sir Wilfrid Laurier, premier ministre, l'interprète des meilleurs sentiments et des vifs remercîments de la Cité Honfleuraise.

M. Georges Ruel prend à son tour la parole : il dit que le *Vieux Honfleur* est aussi heureux qu'honoré que le choix de sir Wilfrid Laurier se soit porté sur l'honorable Hector Fabre, dans lequel la Société trouve un ami de la première heure qui lui manifesta tant de cordialité et de sympathie, l'aida de ses conseils et de son influence et compris mieux que personne l'esprit élevé de tradition dont l'œuvre s'est inspirée. Sa place est bien marquée en ces fêtes évocatrices et c'est une joie de lui offrir l'hospitalité sur un coin de la terre des ancêtres. M. Ruel remercie ensuite de tout cœur M. le Maire et ses concitoyens de l'intérêt qu'ils portent à la manifestation organisée par le *Vieux Honfleur*.

En quelques paroles des plus aimables M. Fabre dit combien il est touché de l'accueil qui lui est fait et exprime le plaisir qu'il a de se retrouver dans l'antique cité normande.

« Car Honfleur, ajoute-t-il, n'est-ce pas un peu Québec? et le *Vieux Honfleur* sonne aussi agréablement aux oreilles canadiennes que le *Vieux Québec*. Mes compatriotes sont avec vous de cœur, et autant ils auraient été surpris et affligés si à Honfleur on n'avait pas fêté Champlain, autant il vous sont reconnaissants d'avoir honoré la mémoire du fondateur de leur Patrie. »

M. Fabre apporte le salut du Gouvernement Canadien et aussi de tous ses concitoyens qui vénèrent les traditions de la France.

Ces allocutions sont vivement applaudies.

Les réceptions terminées, le Représentant du Canada est conduit par le bureau du *Vieux Honfleur*, à l'appartement qui lui a été réservé, quai Beaulieu.

## SOIRÉE THÉATRALE

Le soir, une brillante assistance se trouvait réunie au théâtre où la loge de face était réservée à M. Hector Fabre, aux côtés duquel se tenaient MM. le Maire, le Président du *Vieux Honfleur*, l'Administrateur de la Marine, les officiers du *Mangini*, etc.

Le spectacle comportait le programme suivant :

I. *Le Passant*, comédie, par François Coppée.

II. Intermède de *Poésies* et de *Chansons populaires*.

III. *Il était une Bergère*, conte en vers, en un acte, par André Rivoire.

Le chef-d'œuvre de François Coppée est trop connu pour que nous ayons à en faire l'éloge, mais nous devons dire combien il fut remarquablement interprété par Mlle Yvonne Ducos, qui rendit avec une grâce exquise, le personnage de *Zanetto* et par Mlle Séphora Mossé, qui interpréta le rôle de *Silvia*, en artiste consommée.

Dans l'intermède qui suivit, Mlle Ducos récita avec une diction parfaite et un sentiment très juste de nuances, deux belles poésies *Jeunesse* et *Clair de lune*, de M. Jean Renouard, l'auteur si justement estimé de *Provence* et de *Jeux d'Ombre et de Lumière*. Puis M. Herté souleva les applaudissements de l'auditoire avec les *Excommuniés*, poème tout vibrant de patriotisme de Louis Fréchette, le poète national du Canada. L'auditoire eut ensuite la primeur des *Chansons Populaires du Pays Normand*, recueillies par Léon Le Clerc et harmonisées par René Lefebvre, dont le recueil devait paraître quelques jours plus tard. Mlle Jane Jung, chanta à ravir les rondes de *Haut le pied* et de *Guenillon*; la *Légende de Sainte Catherine*; *Mé qu'aimais tant mon mari*. M. Léon Le Clerc fit entendre *L'Amoureux éconduit*; *Ah ! m'n'éfant*; *Au bois rossignolet*. Les applaudissements que recueillirent les chanteurs s'adressaient également à l'excellent compositeur M. René Lefebvre qui tenait, avec son autorité habituelle, le piano d'accompagnement.

*Il était une Bergère*, conte tout de grâce et de charme discret d'André Rivoire, terminait la soirée. Une sèche analyse ne saurait donner la moindre idée de cet acte exquis, aux situations gaies et touchantes, aux vers légers, pimpants et ciselés de main de maître. Il fut pour Mlles Ducos (la bergère), Mossé (la princesse) et M. Herté (le berger), l'occasion d'un nouveau et très vif succès.





Sur le plateau de Grâce

# Deuxième Journée

## FÊTE DES MARINS

Le lundi 7 juin, avait lieu, dans la matinée, le pèlerinage traditionnel des Marins de Honfleur à Notre-Dame de Grâce. Cette cérémonie dont l'origine remonte à une époque très ancienne, est l'une des plus populaires de la Normandie et attire chaque année, de toute la région, un nombre considérable de pèlerins et de promeneurs.

A dix heures, le cortège se forme rue de la Foulerie, devant les bureaux de l'Inscription maritime, puis il se rend au Musée Saint-Etienne où il vient prendre le représentant du Canada.

Les rues et places qui se trouvent sur le parcours de nos marins sont littéralement noires de monde, le chemin de la côte est également envahi par une foule compacte.

Le cortège, bannières et drapeaux au vent, s'avance dans l'ordre suivant : tambours et clairons, *Société Philharmonique*, chorale *Union des Travailleurs*, équipes de mousses portant des petits modèles de navire et le pain béni, groupe officiel des autorités et délégations, membres de la Société des Marins de Honfleur et de Berville, enfin la Société de gymnastique l'*Avant-Garde* qui forme l'escorte d'honneur.

Avec M. Potigny, président de la Société des Marins, se trouvent MM. Hector Fabre, Baudry, maire ; Ruel, président du *Vieux Honfleur ;* Blanchet, vice-président de la Société des Marins ; Geoffrion ; Maillet ; Jean Lionnet ; les officiers du *Mangini* ; les Adjoints au Maire ; les Membres du Conseil d'Administration de la Société de Secours Mutuels des Marins ; le Comité du *Vieux Honfleur*.

Inutile de dire que les mousses obtiennent un vif succès et que les bateaux minuscules, petits chefs-d'œuvre d'habileté et de patience, qu'ils portent sur des civières, sont très admirés.

Le coup d'œil est vraiment pittoresque lorsque le défilé se déroule sous l'immense dais de verdure de la rampe de Grâce, décorée d'un arc de triomphe et de nombreux pavillons.

Le cortège prend place dans la chapelle, devenue trop petite pour contenir la foule des fidèles. Durant la messe, qui est célébrée par M. le chanoine Lautour, curé-doyen de Sainte-Catherine, la *Philharmonique* et la *Chorale* font entendre plusieurs morceaux de leur répertoire.

Après la cérémonie, M. l'abbé Lautour prononce une éloquente allocution dont nous regrettons de ne pouvoir donner ici qu'une imparfaite analyse.

L'orateur rend d'abord hommage aux familles de nos marins, fidèles à la tradition religieuse du lundi de la Pentecôte. C'est une douce consolation pour leur pasteur de prier avec elles dans ce sanctuaire consacré à Marie, étoile de la mer — cette année, surtout, ou deux coups de mer ont fait à Honfleur près de vingt orphelins. Il faut redoubler de confiance envers Celui de qui dépend l'Océan et qui peut donner le calme.

La fête traditionnelle de 1908 est rehaussée par la présence de M. le Représentant du Canada, qui est venu célébrer avec les Honfleurais, le troisième centenaire de l'embarquement de Champlain et de la fondation de Québec. Le curé de Sainte-Catherine est heureux de saluer en la personne de M. Hector Fabre, le représentant de la noble nation qui continue, sur l'autre continent, le rôle traditionnel de la France.

Ce plateau doit être cher aux cœurs canadiens, car il a été le témoin des sentiments et des prières de ceux qui partirent jadis qui, pour Terre-Neuve, qui, pour l'Acadie, qui, pour les rives du Saint-Laurent.

M. l'abbé Lautour rappelle que la chapelle Notre-Dame de Grâce fut fondée au commencement du XI[e] siècle, mais que la construction primitive s'abîma au XVI[e] siècle dans l'éboulement de la falaise. Restèrent seulement un pan de muraille, un autel et une statue de la Sainte Vierge. Telle était la foi des pèlerins que, pendant plus de 50 ans, ils s'obstinèrent, malgré les dangers, à prier sur ces ruines.

Reportons-nous à cette époque, c'est-à-dire aux règnes de Henri IV et de Louis XIII, de 1603 à 1633, année de la mort de Champlain. Notons ses dix voyages à peu près, dont chacun durait 18 mois. La chapelle n'ayant été bâtie que dans les approches de 1620, Samuel Champlain dut prier et dans les ruines de l'ancien oratoire et sous la voûte du nouveau.

Aux yeux d'un prêtre, 1608 et 1615 marquent deux grandes dates. En 1608, c'est le *Don de Dieu* traversant l'Océan et la croix du Sauveur plantée sur l'emplacement de Québec. En 1615, c'est le départ de Honfleur des Pères Récollets, allant évangéliser la Nouvelle-France ; sans doute furent-ils les frères des Capucins qui s'établirent vers cette époque à Honfleur et qui desservirent la Chapelle jusqu'à la Révolution.

M. le Doyen parle ensuite des visiteurs célèbres qui vinrent à Grâce depuis le XVII[e] siècle jusqu'à nos jours. En 1723, c'est M[gr] de Belzunce, évêque de Marseille, qui se rend à la chapelle en gravissant, pieds nus, les lacets du Mont-Joli ; en 1802, c'est le premier consul Bonaparte ; en 1817, le cardinal de Cambacérès et

le duc d'Angoulême; en 1824, la duchesse de Berry ; en 1829, peu avant la Révolution de 1830: la duchesse d'Angoulême et en 1848 pendant que Louis Philippe était réfugié dans une maison voisine, la reine Amélie y vint prier; de même, en 1870, les nombreuses familles parisiennes qui se réfugièrent sur nos côtes vinrent pendant l'effroyable siège de Paris prier pour leurs pères, leurs époux, leurs fils, leurs frères. A ces visites historiques s'ajoutera celle de ce jour, elle marquera une date dans les annales de la chapelle où tous, marins et fidèles, sont venus prier d'un cœur unanime pour la mère et la fille, l'ancienne et la nouvelle France.

Après ce touchant et éloquent sermon, le cortège se reforme pour reprendre, dans le même ordre qu'à l'arrivée, le chemin de la ville.

Sur le plateau, à l'ombre des arbres séculaires, une foule de plusieurs milliers de personnes circule entourant les baraques des baladins, lutteurs, montreurs de phénomènes, diseurs de bonne aventure, etc., les instruments font rage, les tourniquets des loteries grincent, les coups de carabine éclatent; à ce vacarme assourdissant, se mêle le bruit strident des sifflets des bateaux de voyageurs qui arrivent du Havre, chargés à couler bas et qui passent pavoisés sous la pointe de Grâce.

## SÉANCE AU MUSÉE SAINT-ÉTIENNE

Un public nombreux se rendait l'après-midi, au Musée Saint-Etienne, pour assister à la conférence sur le Canada, faite par M. Lionnet, président de la Canadienne.

Sur l'estrade, prennent place : MM. Hector Fabre, Ruel, Baudry, maire, Geoffrion, Dr Durel, M. l'Administrateur de la Marine; MM. les Officiers de l'*Ibis* et du *Mangini*; les Membres du Comité du *Vieux Honfleur*.

M. Ruel, au nom de ses collègues, salue en M. Hector Fabre, le représentant de sir Wilfrid Laurier, et le prie de transmettre leur reconnaissance au premier ministre du Canada.

Il remercie les autorités civiles et militaires qui ont voulu honorer de leur présence, cette réunion. En des termes très heureux, le Président de la Société fait l'historique du départ de Samuel Champlain, retrace les luttes qu'il soutint, les travaux qu'il entreprit pour fonder Québec, où l'on montre encore l'emplacement des premières constructions. M. Ruel fait ensuite ressortir le respect qui s'attache au nom de Champlain après trois cents années et termine son discours par les paroles suivantes qui sont vivement applaudies :

Nous aussi, nous avons le culte de nos gloires et dans ce reliquaire du *Vieux Honfleur*, temple des souvenirs, nous, les petits fils des hardis matelots et des laborieux artisans compagnons de Champlain, associons dans une même glorification, l'illustre marin et ses obscurs serviteurs.

Les aïeux de ces humbles sont les nôtres : le sang honfleurais coule dans les veines des Canadiens; ce sont des « gens de chez nous » qui sont là-bas sur les rives du Saint Laurent.

Monsieur le Ministre, dites leur, nous vous en prions, que sur les rives de la Seine, il est un tout petit port blotti dans la verdure, où l'on a fêté le

troisième centenaire de la fondation de Québec ; dites-leurs qu'ils ont, là, des arrières-cousins qui les aiment, et qu'aujourd'hui, à leur délicate devise : « *Je me souviens,* » un écho a répondu dans le cœur de chacun de nous : Je me souviens ».

M. Ruel donne ensuite la parole à M. Lionnet. Celui-ci, après avoir exprimé le plaisir éprouvé par lui en visitant pour la première fois notre ville pittoresque et ses promenades incomparables, nous décrit, en conférencier excellent et des mieux documentés, le Canada.

L'orateur qui a parcouru ce beau pays, nous fait part des impressions que ressent le voyageur arrivant par la voie magnifique et vraiment royale du fleuve Saint-Laurent.

A Québec, l'ancienne capitale de la Nouvelle-France, l'on se trouve au milieu d'une population qui nous porte la plus vive sympathie et qui conserve jalousement nos traditions ainsi que notre langue.

Pour montrer quel zèle les Canadiens-français mettent à garder, dans toute sa pureté, le langage des ancêtres, M. Lionnet cite l'exemple de la *Société du Parler Français au Canada,* dont M. Adjutor Rivard est le dévoué et très actif secrétaire général. Cette société est une petite académie essentiellement militante, un concile permanent qui poursuit sans cesse l'extermination de l'hérésie...

Successivement, le conférencier nous conduit à Montréal, ville de 400,000 habitants, où les Canadiens français gagnent tous les jours du terrain ; à Ottawa, capitale de la confédération, où notre race occupe également une place très importante.

Sir Laurier Wilfrid, premier ministre, est lui-même d'origine française. Sa haute intelligence, sa largeur de vues, son autorité bienveillante, font qu'il conservera longtemps encore le pouvoir.

En poursuivant son voyage dans l'ouest, M. Lionnet montre que, même dans cette immense terre déserte, les Canadiens-français réussissent à merveille. Ils réussiront partout d'ailleurs, car la haute mission qu'ils se sont donnée avive leur esprit et multiplie leurs forces, ils ont l'espoir et l'ambition de faire de leur pays, la France d'Amérique, c'est-à-dire le champion de l'idéal dans le nouveau continent. [1]

Cette conférence, attachante en tous points, a été vivement applaudie ; aussi, M. Ruel s'est fait l'interprète de tous, en remerciant chaleureusement le conférencier.

## LE BANQUET

Un banquet servi à l'hôtel Saint-Siméon était offert le soir par le *Vieux Honfleur.*

A la table d'honneur prenaient place : M. Ruel ayant à ses côtés MM. Hector Fabre ; Baudry, maire ; le capitaine de frégate Guilhor, commandant l'*Ibis ;* le lieutenant de vaisseau Pillu, commandant le *Mangini ;* Blanchet, conseiller

(1) Voir le très remarquable ouvrage de M. Jean Lionnet : *Chez les Français du Canada,* 1 volume. Plon, éditeur

général ; Geoffrion, Auguste Montreuil, président du Tribunal de Commerce ; Potigny, administrateur de la Marine ; Jean Lionnet, etc.

Au champagne, M. Ruel après avoir excusé plusieurs personnes qui lui ont exprimé leur regret de ne pouvoir assister au banquet, lève son verre aux convives et à tous ceux qui se sont unis à eux de cœur. Il boit également à l'Honorable Adélard Turgeon qui a laissé parmi les Honfleurais un souvenir ineffaçable. Une salve d'applaudissements souligne ces paroles.

M. Baudry, maire, prend la parole en ces termes :

Messieurs,

Rien ne pouvait être plus agréable à nos concitoyens que de commémorer le tri-centenaire de la fondation de Québec. C'est en effet à Honfleur, dans le courant de l'année 1608, que Samuel Camplain, en compagnie de Pont Gravé s'embarqua pour cette expédition mémorable qui devait avoir pour conséquence la fondation d'un Etat nouveau dans l'Amérique du Nord. Notre ville fut le point de départ choisi par de grands capitaines pour de lointaines explorations.

Jean Denis en était parti un siècle auparavant pour aborder aux rives de Terre-Neuve, dix ans à peine après le grand voyage de Christophe Colomb. On parlait alors de l'Amérique comme d'une terre à la fois lointaine et mystérieuse où les navires du temps ne pouvaient aborder qu'au prix d'un courage indomptable et d'un effort surhumain.

Vous n'attendez pas de moi, Messieurs, que je vous retrace ici l'expédition de 1608. Il faudrait une voix plus autorisée que la mienne pour rappeler cet événement historique, pour raconter l'audace généreuse, les périls et les résultats féconds de cette entreprise gigantesque qui fut alors considérée comme téméraire et irréalisable.

Samuel Champlain et ses compagnons ne se dissimulaient pas, croyez-le bien, l'étendue des efforts qu'il leur faudrait déployer pour mener leur œuvre à bonne fin. Après la traversée de l'Atlantique, ils jetèrent l'ancre à Tadoussac et remontèrent le Saint-Laurent jusqu'au saut de Saint-Louis. Les suites de cette expédition allaient être considérables puisqu'elles eurent pour conséquence la fondation de Québec qui allait devenir la Capitale du nouvel empire.

Le temps tourne la page. Les énormes territoires de l'Amérique du Nord dont Champlain lui-même ne pouvait estimer l'étendue et les richesses, se sont transformés complètement avec les éléments nouveaux venus du vieux monde. Trois siècles d'expédition, de relations suivies, d'un accord pacifique enfin avec le continent d'Europe ont révolutionné ces terres alors inconnues et en ont fait l'un des plus puissants groupements de l'Amérique.

C'est toujours avec émotion que les Normands évoquent ces souvenirs lointains. Malgré les siècles, malgré la distance énorme qui les sépare, ils ont conservé une amitié indissoluble pour leurs frères d'Amérique, pour ceux qui parlent la même langue là-bas et qui, eux aussi, ont conservé un pieux souvenir à leur patrie d'origine.

Monsieur le Ministre,

Votre présence au milieu de nous me confirme que ces sentiments de cordiale entente ne sont pas près de s'éteindre. Aussi au nom de la petite ville où s'embarqua jadis Samuel Champlain, je suis heureux de vous renouveler les remerciements que je vous adressais hier après le salut de bienvenue. Je vous prierai de bien vouloir les transmettre à votre Gouvernement et en particulier à sir Wilfrid Laurier, premier ministre, dont nous

fêtons ici le représentant autorisé. La Ville de Honfleur est heureuse de saluer en votre personne, le haut dignitaire du Gouvernement du Canada.

Je vous propose donc, Messieurs, de lever vos verres en l'honneur de l'honorable Hector Fabre, délégué du Gouvernement Canadien, à la nation amie qu'il représente et pour laquelle nous professons les sentiments de la plus cordiale affection ; enfin aux organisateurs de cette fête du souvenir et en particulier à la Société du *Vieux Honfleur* qui nous fait l'honneur de nous recevoir.

Vive le Canada ! Vive la France !

M. le capitaine de frégate Guilhor, en une heureuse improvisation, rappelle combien les marins de Honfleur et de race normande illustrèrent la Marine et la France.

Il félicite le *Vieux Honfleur* de s'attacher à une œuvre qui élève les caractères et prépare l'avenir, puis il termine en associant dans un toast la France et les familles françaises du Canada si fidèlement attachées à leur patrie d'origine.

M. Hector Fabre, en termes charmants, évoque le mouvement qui s'est créé en France, depuis quelques années, en faveur du Canada et dont Honfleur a donné le signal. « Depuis un siècle, dit-il, nos frères de France ne pensaient plus à nous, mais malgré notre isolement nous étions restés fidèles à la mère patrie, nous avions triomphé dans les luttes âpres et difficiles. Maintenant que nous retrouvons l'amitié de la France, les difficultés ne seront que plus facilement aplanies ».

Après avoir rappelé combien le souvenir de la France est vivace au Canada, M. Fabre ajoute : « Nous ne voyons que la France, dont nous admirons l'histoire, espérant que vous resterez ce que vous êtes, une grande et une bonne nation.

M. Lionnet, au nom du Comité Dupleix et de la *Canadienne*, remercie le *Vieux Honfleur* de son cordial accueil et le félicite des manifestations organisées en l'honneur de Champlain.

Ces toasts, est-il besoin de le dire, furent soulignés par de vifs applaudissements, puis les convives se séparèrent enchantés de ces deux journées de fêtes qui inauguraient la série des manifestations en l'honneur du troisième centenaire de la fondation de Québec.



# TABLE



---

**Clichés photographiques** (*gracieusement communiqués*)







